



NATATION COURSE

SOMMAIRE

Avant-propos.....	3
1^{re} partie - Les aspects génériques	
Exposé des motifs du programme sportif de natation pour l'olympiade Tokyo 2017-2020.....	5
Les régions et interrégions.....	6
Les catégories d'âge 2017-2018.....	7
Les différents parcours de l'olympiade 2017-2020.....	8
Le parcours juniors-seniors.....	8
Le parcours des jeunes.....	13
Le parcours avenir.....	15
Compétitions du programme fédéral 2017-2018.....	17
Les collectifs.....	18
Les classements qualificatifs.....	19
Les critères de qualifications Juniors – Séniors.....	20
Les classements du natathlon.....	21
Les critères de qualifications Avenir – Jeunes.....	21
Compétitions et la validation des performances.....	22
Les compétitions de référence et qualificatives.....	22
Les compétitions d'animation.....	23
Les autres compétitions.....	23
La commission nationale de validation des cas particuliers.....	24
Les spécificités des DOM-TOM.....	25
Le classement national des clubs.....	26
Précisions concernant la désignation des jurys et l'application des règlements techniques pour le départ et le chronométrage.....	28
Règles d'engagements via la gestion informatique ExtraNat.....	32

RÈGLEMENT NATATION COURSE

2^e partie - Les programmes spécifiques

Les calendriers	35
Calendrier national Natation Course 2017-2018	35
Calendrier international Natation Course 2017-2018	36
Les étapes de la formation du nageur - Initiation - Acquisition - Développement - Formation	37
Les programmes spécifiques	38
La réforme du parcours Avenirs - Jeunes	38
Programme des Avenirs.....	39
- Interclubs Avenirs en bassin de 25 m.....	43
- Natathlon Avenir en bassin de 25 m	44
- Finale régionale Natathlon Avenirs.....	45
Programme des Jeunes	46
- Interclubs Jeunes en bassin de 25 m	48
- Natathlon Jeunes en bassin de 25 m	50
- XXV ^e Coupe de France des Régions - Trophée Jean-POMMAT	51
- XIV ^e Trophée national Lucien-ZINS.....	53
- Trophée régional Lucien-ZINS.....	55
La réforme du parcours Juniors – Séniors	56
Programme National Juniors – Séniors	57
- Championnats nationaux interclubs en bassin de 25 m	58
- XIV ^e Championnat de France en bassin de 25 m.....	61
- Championnats de France Élite	65
- Championnats de France filles 15 ans et moins - garçons 16 ans et moins.....	68
- Critérium national été Open filles 16 ans et plus - garçons 17 ans et plus	72
Programme Promotionnel Juniors – Séniors.....	76
- Championnats de France Promotionnel	77
- Critérium national Promotionnel d'été.....	81
Programmes interrégional,régional Juniors – Séniors.....	85
- Championnats de Nationale 2 Hiver Q1	86
- Championnats de Nationale 2 Printemps Q2	89
- Championnats de Nationale 3 Q2.....	93
- Championnats régionaux en bassin de 25 m	96
- Championnats régionaux hiver en bassin de 50 m.....	97
- Championnats régionaux été en bassin de 50 m Q3.....	98

Annexes

Table de conversion FFN bassin de 25 m / bassin de 50 m	101
--	-----

RÈGLEMENT NATATION COURSE

AVANT-PROPOS

Mesdames et Messieurs,

Introduire un programme sportif est un exercice de confiance.

Cette confiance s'adresse à tous les nageurs, entraîneurs et participants de notre Fédération.

Appropriiez-vous le contenu car vous en êtes les seuls acteurs et c'est vous qui déciderez de la réussite de vos projets.

Du nageur débutant au confirmé, seule doit compter la finalisation de vos objectifs.

Nous, Parents, Dirigeants et Entraîneurs vous accompagnons et partageons cette exigence de résultats alliée au plaisir.

Toute l'Equipe Fédérale, Elus et professionnels sont à votre disposition pour mener à bien vos aspirations.

La trame de notre natation doit être concertation et réalisation ; viendra ensuite le temps des bilans.

Tous nos vœux de réussite vous accompagnent dans l'exercice de votre passion.

Jean-Claude Dunand Martin
Président de la commission fédérale
de Natation Course

Jean-Lionel Rey
Directeur
de la Natation Course

1^{re} partie **Les aspects génériques**

RÈGLEMENT NATATION COURSE

EXPOSÉ DES MOTIFS DU PROGRAMME SPORTIF DE NATATION POUR L'OLYMPIADE TOKYO 2017-2020

Voyage(s) au cœur de la performance : de l'initiation aux sensations à la maîtrise de l'expérience

Cette nouvelle olympiade est l'occasion de présenter un nouveau projet sportif au service de la Natation Course. Les modifications des cadres institutionnels et fédéraux imposent la mise en place d'une organisation souple et coordonnée du territoire tout en maintenant le cap commun vers la haute performance.

Nous avons questionné l'existant en élargissant la commission sportive fédérale, ainsi nous avons constitué un groupe de travail composé de différents profils issus de la Fédération : entraîneurs de club, entraîneurs nationaux, dirigeants, cadres techniques et présidents de commission sportive régionale, afin d'établir le bilan des programmes précédents.

La richesse des échanges, issus de cette large consultation, permet de présenter un projet construit au plus proche de la réalité de nos clubs tout en prenant en compte des enjeux toujours plus forts de la compétition internationale.

Ce qui nous a guidés c'est de simplifier et de stabiliser les programmes de nos compétitions sportives, mais aussi d'enrichir le calendrier par des temps communs de partage en proposant des opérations synchronisées de détection dans toutes nos régions.

L'objectif constant a été de mettre au centre de notre projet à la fois la progression sportive de nos enfants et leur épanouissement personnel. Nous commencerons cette présentation par un exposé des principes pour, ensuite, détailler les différents parcours.

Principes

Le projet Natation Course 2017-2020 intègre les problématiques de développement de la compétition à tous les niveaux de pratique. Il propose à l'ensemble des acteurs de la natation un récit commun qui permet de partager un socle de valeurs et un parcours initiatique et progressif au travers desquels tous les acteurs de la natation pourront se reconnaître.

Apprendre à chacun par la pratique de sa discipline, à mieux se connaître, progresser à chaque étape de sa vie d'athlète en tirant tous les bénéfices de son activité quel que soit son degré de réussite sportive et permettre ainsi à tous d'atteindre son "Olympe personnel" sont les fondements de ce récit commun.

Le projet s'inscrit avec l'ambition de faire une natation forte, compétitive, mais aussi citoyenne et exemplaire socialement. Il s'adresse aux nageurs, aux entraîneurs, aux dirigeants de club et à nos partenaires publics et privés. Il prend en compte nos spécificités culturelles et sociales pour mieux intégrer les problématiques scolaires, universitaires et professionnelles.

Les programmes et actions proposés dans le cadre du projet sont à la fois structurants et adaptables afin de permettre une certaine progression, que ce soit en termes d'objectif, d'organisation territoriale, de sens, d'âge ou de performance.

Une nouvelle architecture

Une nouvelle olympiade est également l'occasion d'opérer quelques aménagements structurels sur l'ensemble des programmes sous l'impulsion de nouvelles directives nationales ou de nouveaux enjeux internationaux. Ainsi nous respecterons l'organisation de la politique du haut niveau en France décidée par le ministère de tutelle des fédérations sportives. Nous nous alignerons également lors de nos compétitions nationales sur la réforme des années d'âges des instances internationales et dans le cadre de la préparation de #Paris2024, nous proposerons une véritable campagne de détection nationale. Toutes ces mesures auront, bien entendu, un impact sur nos programmes sportifs.

Les directives ministérielles sur le haut niveau : le Plan de Performance Fédéral

Dans le cadre des directives du ministère des Sports, le Projet de Performance Fédéral (PPF en vigueur le 1/09/2017), remplaçant le PES, impose la mise en place d'un nouveau schéma structurel d'accès au haut niveau et du haut niveau dans toutes les disciplines de la FFN et de nouveaux critères d'accès aux listes des sportifs de haut niveau.

Ainsi, le niveau d'accession aux listes sera relevé ; nous avons pris en compte et anticipé ces modifications dans notre programme sportif. Il nous paraissait important de mettre en cohérence les niveaux de série, les collectifs et les listes de haut niveau présentes et à venir.

Dès lors, les nageurs qui auront pour objectif et niveau de se qualifier sur des compétitions internationales seront automatiquement qualifiés pour le championnat de sélection. Tous les autres devront passer par des qualifications.

Le système des séries nationales tel que nous le connaissions disparaît, il est remplacé par le collectif excellence en lien avec les listes de haut niveau du ministère et le collectif national. D'autre part, les formats des programmes des compétitions varieront (classement aux temps, séries/finales, séries/demi-finales/finales) afin d'être source d'expérience et de progrès pour tous.

L'harmonisation internationale des années d'âge.

Au niveau international, la Ligue Européenne de Natation (LEN) et la Fédération Internationale de Natation (FINA) ont décidé d'harmoniser les catégories d'âge chez les juniors. Dans cette dynamique, nous avons souhaité intégrer cette décision pour réorganiser nos années d'âge en cohérence avec les attentes internationales.

Ainsi, nous organiserons nos programmes en 3 parcours :

- Les avenirs : filles 10 ans et moins et garçons 11 ans et moins.
- Les jeunes : filles 11 à 13 ans et garçons 12 à 14 ans.
- Les juniors/seniors : filles 14 à 17 ans/18 et plus - garçons 15 à 18 ans/19 ans et plus.

Le décalage entre les filles et les garçons est devenu une nécessité pour s'adapter aux différences de maturité. C'est un élément essentiel pour appréhender les carrefours de vie différents d'un genre à l'autre et ainsi, lutter contre l'abandon précoce de la pratique. Ces nouveaux groupes nous permettront de mettre en place des accompagnements spécifiques en fonction des attentes sociales, culturelles et sportives.

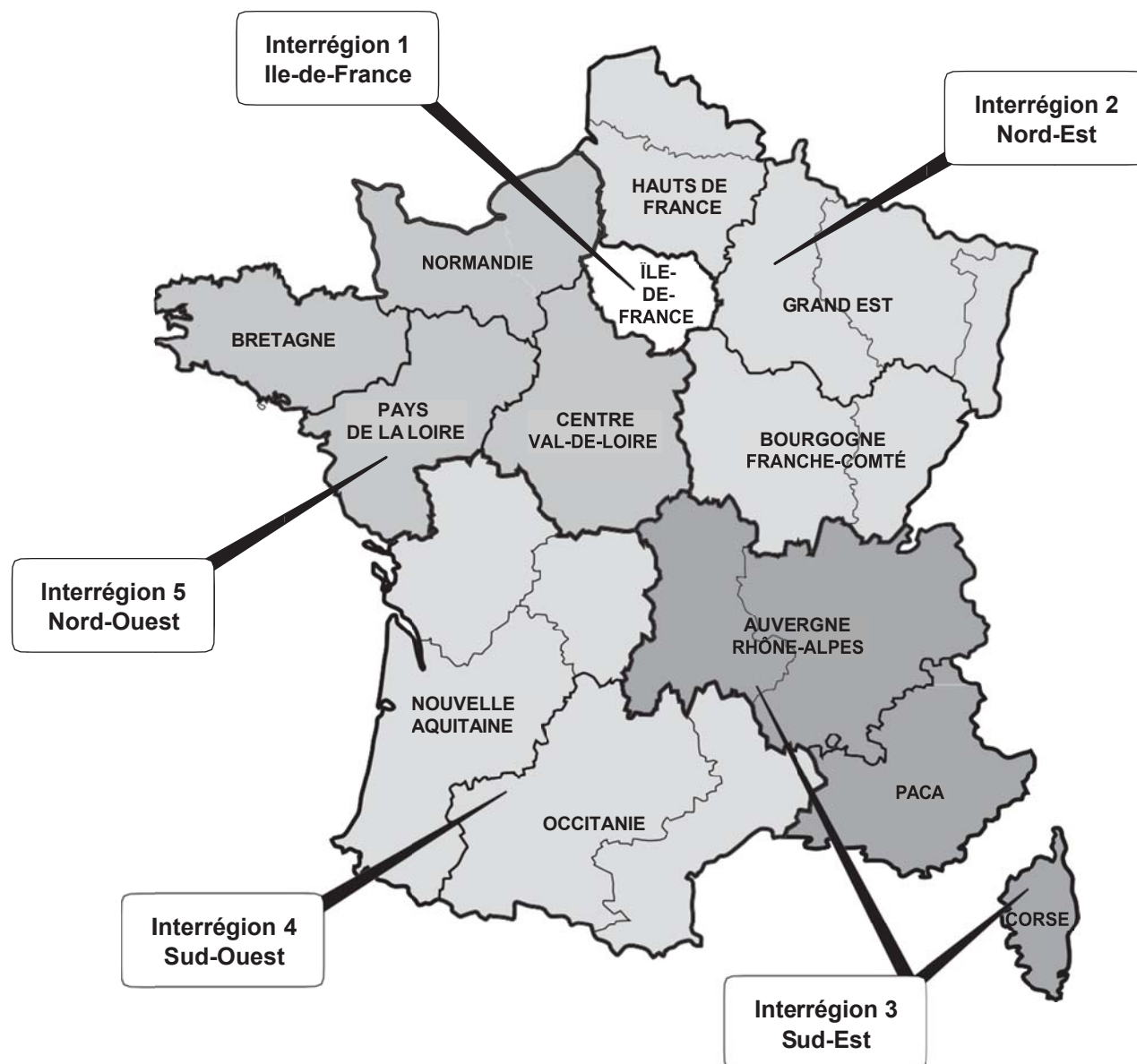
RÈGLEMENT NATATION COURSE

La synchronisation nationale des programmes de détection.

Ces programmes seront coordonnés dans le cadre d'un plan de détection et d'accompagnement du Projet de Performance Fédéral intitulé "Gavroche 2024". L'objectif est de dégager des actions communes et d'impulser une dynamique nationale collective tout en conservant un enracinement territorial.

Ce programme comprendra trois niveaux :

- 1 - La détection de jeunes talents lors de stages régionaux FFN organisés lors des vacances scolaires.
- 2 - L'orientation des juniors autour de leur double projet (sportif et professionnel) pourra être abordée lors de regroupements interrégionaux sur des périodes prédéfinies.
- 3 - L'accompagnement national et international vers le très haut niveau des nageurs à fort potentiel.



RÈGLEMENT NATATION COURSE

LES CATÉGORIES D'ÂGE 2017-2018

La Fédération Française de Natation propose aux nageurs et nageuses des programmes de compétition selon leur catégorie d'âge.

	SAISON 2017-2018 (DU 16 SEPTEMBRE 2017 AU 15 SEPTEMBRE 2018)			
	Dames		Messieurs	
AVENIR	10 ans et moins	2008 et après	11 ans et moins	2007 et après
JEUNES	11-13 ans	2007 à 2005	12-14 ans	2006 à 2004
JUNIORS	14-17 ans	2004 à 2001	15-18 ans	2003 à 2000
SENIORS	18 ans et plus	2000 et avant	19 ans et plus	1999 et avant

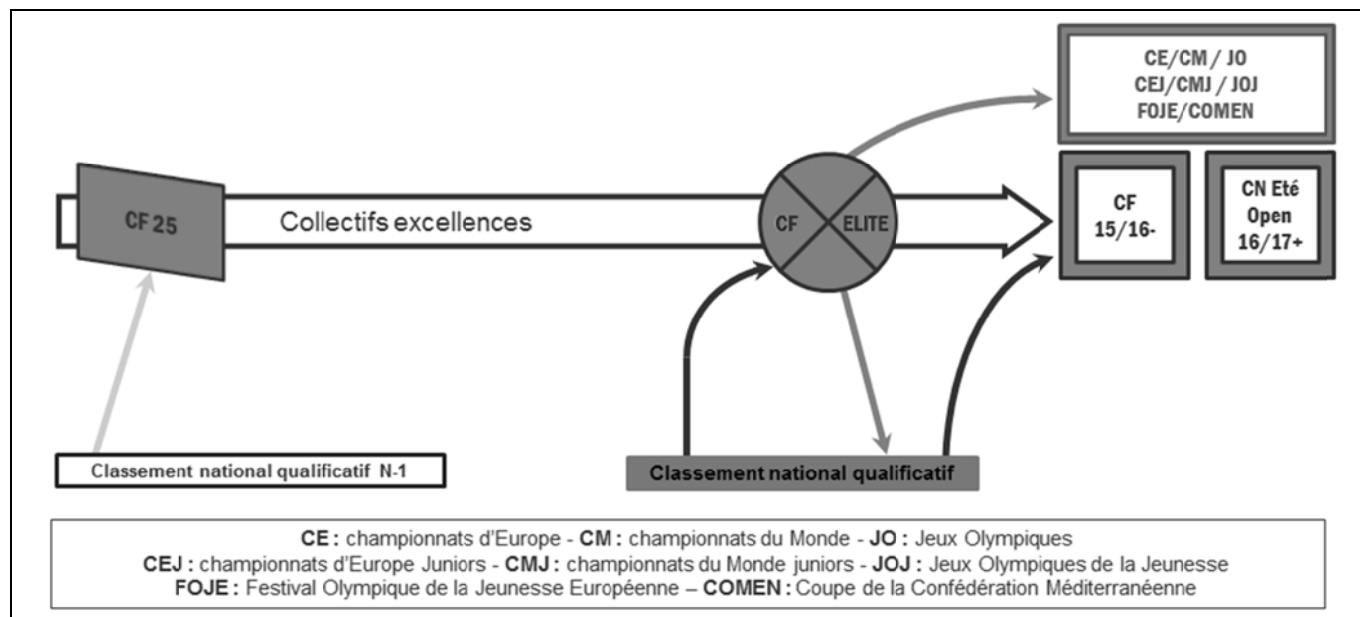
Les catégories évoluent afin de correspondre aux attentes internationales. De plus, un décalage d'un an entre les filles et les garçons est mis en place.

Les nageurs et nageuses, ainsi groupés, ont des finalités différentes selon leur année d'âge.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

LE PARCOURS JUNIORS - SENIORS

Le parcours national à finalité internationale



Ce schéma présente l'architecture générale du parcours national

Pour l'olympiade Tokyo 2017-2020, il est mis en place un collectif excellence regroupant les nageurs inscrits sur les listes de haut niveau ou dans le collectif national. L'accès à ce collectif s'effectue à partir des performances réalisées la saison précédente. Il permet un accès automatique aux championnats de France en bassin de 25 m, aux championnats de France Élite, aux championnats de France filles 15 ans et moins / garçons 16 ans et moins et au critérium national 16 ans et filles 16 ans plus, garçons 17 ans et plus.

Ce collectif permet aux nageurs qui évoluent au sein de celui-ci de bénéficier d'une stratégie de préparation plus sereine en vue des différentes sélections internationales. L'effectif de ce collectif est nettement réduit au regard des séries nationales connues lors de la précédente olympiade.

L'accès aux principaux événements nationaux reste cependant accessible sur qualification à une majorité de nageurs.

Championnat de France en bassin de 25 m (4 jours)

Ce championnat signe le retour vers un véritable championnat Élite. Il regroupe les nageurs du collectif excellence associés aux nageurs qualifiés via un classement national. Ce classement est établi par épreuve à partir des performances des compétitions de référence qualificative nationale de la saison précédente.

Championnat de France Élite (6 à 8 jours, selon la saison concernée)

Le championnat de France Élite est un événement toutes catégories. Il sert de compétition de sélection aux compétitions internationales Juniors et toutes catégories. Son format et son positionnement dans la saison dépendent des stratégies de préparation de l'équipe de France. Les deux années suivant les Jeux olympiques, le format est de 6 jours en séries, finales. Les deux années précédant les Jeux Olympiques, le format est celui des Jeux olympiques sur 8 jours avec séries, demi-finales, finales. Pour avoir une période de préparation plus conséquente, mais aussi permettre aux entraîneurs d'affiner leurs stratégies de préparation, le championnat de France restera placé fin mai, situé entre 8 et 10 semaines avant l'événement international majeur de la saison.

L'accès se fait à partir du collectif excellence associé aux nageurs qualifiés via un classement national qualificatif par épreuve sur la saison en cours établi à partir des championnats de Nationale 2 hiver et/ou de Nationale 2 et 3 printemps (sous réserve d'avoir réalisé un temps limite dans l'épreuve).

Championnat de France filles 15 ans et moins, garçons 16 ans et moins (5 jours)

Ce championnat conserve le format actuel. Programmée sur une durée de cinq jours, cette compétition permet de valoriser les deux premières années juniors, mais aussi d'intégrer les meilleurs nageurs de la catégorie jeune pour devancer leur passage en catégorie junior.

L'accès est ouvert aux nageurs du collectif excellence et aux nageurs qualifiés via un classement national qualificatif par épreuve sur la saison en cours établi à partir des championnats de France Élite ou Promo, de Nationale 2 hiver et /ou de Nationale 2 et 3 printemps, et/ou des régionaux été (sous réserve d'avoir réalisé un temps limite dans l'épreuve). Les meilleurs jeunes du Trophée Lucien Zins ont également accès à cette compétition toujours sous réserve d'avoir réalisé un temps limite dans l'épreuve.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

Le critérium national été OPEN filles 16 ans et plus, garçons 17 ans et plus (5 jours)

Innovation du programme 2013-2016, Cette compétition conserve le format actuel. Programmée sur une durée de cinq jours, cette compétition conclut la saison nationale. Un classement junior est établi à l'issue des séries afin de valoriser encore un peu les juniors 3^e et 4^e année avant leur passage en toutes catégories.

L'accès est ouvert aux nageurs du collectif excellence et aux nageurs qualifiés via un classement national qualificatif par épreuve sur la saison en cours établi à partir des championnats de France Élite ou Promo, de Nationale 2 hiver et /ou de Nationale 2 et 3 printemps, et/ou des régionaux été (sous réserve d'avoir réalisé un temps limite dans l'épreuve).

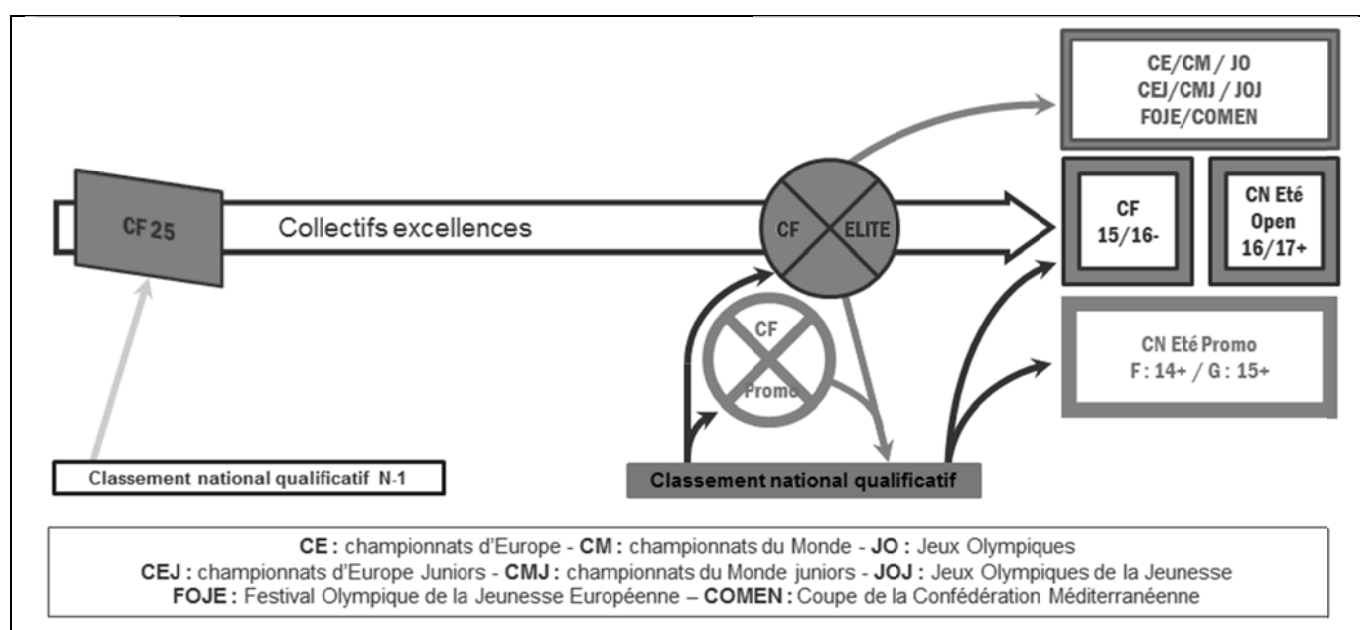
Le circuit FFN Golden Tour

Dates : les 2, 3 et 4 février 2018 (lieu à désigner) ; les 9, 10 et 11 mars 2018 (lieu à désigner) ; les 6, 7 et 8 avril 2018 (lieu à désigner).

Population ciblée : les nageurs du collectif excellence.

Population protégée : Ces rencontres de haut niveau doivent inciter les nageurs à venir rechercher une confrontation internationale en France. Il ne pourra être organisé qu'un seul meeting national sur les mêmes dates.

Le parcours promotionnel à finalité nationale



Ce schéma présente l'architecture générale du parcours promotionnel.

Nouveauté de l'olympiade Tokyo 2017-2020, le parcours national promotionnel offre un niveau de confrontation nationale supplémentaire pour les nageurs n'ayant pas de finalité internationale. Le but de ce parcours est de maintenir des objectifs nationaux pour une population de jeunes nageurs en devenir et de nageurs plus âgés souhaitant continuer une pratique compétitive.

L'accès est réservé aux nageurs qualifiés via un classement national qualificatif par épreuve sur la saison en cours établi à partir des championnats de France Élite ou Promo, de Nationale 2 hiver et /ou de Nationale 2 et 3 printemps, et/ou des régionaux été (sous réserve d'avoir réalisé un temps limite dans l'épreuve).

Championnat de France Promotionnel (4 jours)

Ce championnat nouvellement créé en 2017 se déroule sur 4 jours. Placé la semaine précédant le championnat de France Élite, il permet d'harmoniser les périodes de préparation dans les clubs en offrant une compétition de qualité aux nageurs d'un niveau sous-jacent au niveau national Élite. La première édition a rencontré son public et fut un succès.

L'accès se fait via un classement national qualificatif par épreuve sur la saison en cours établi à partir des championnats de Nationale 2 hiver et/ou de Nationale 2 et 3 printemps (sous réserve d'avoir réalisé un temps limite dans l'épreuve).

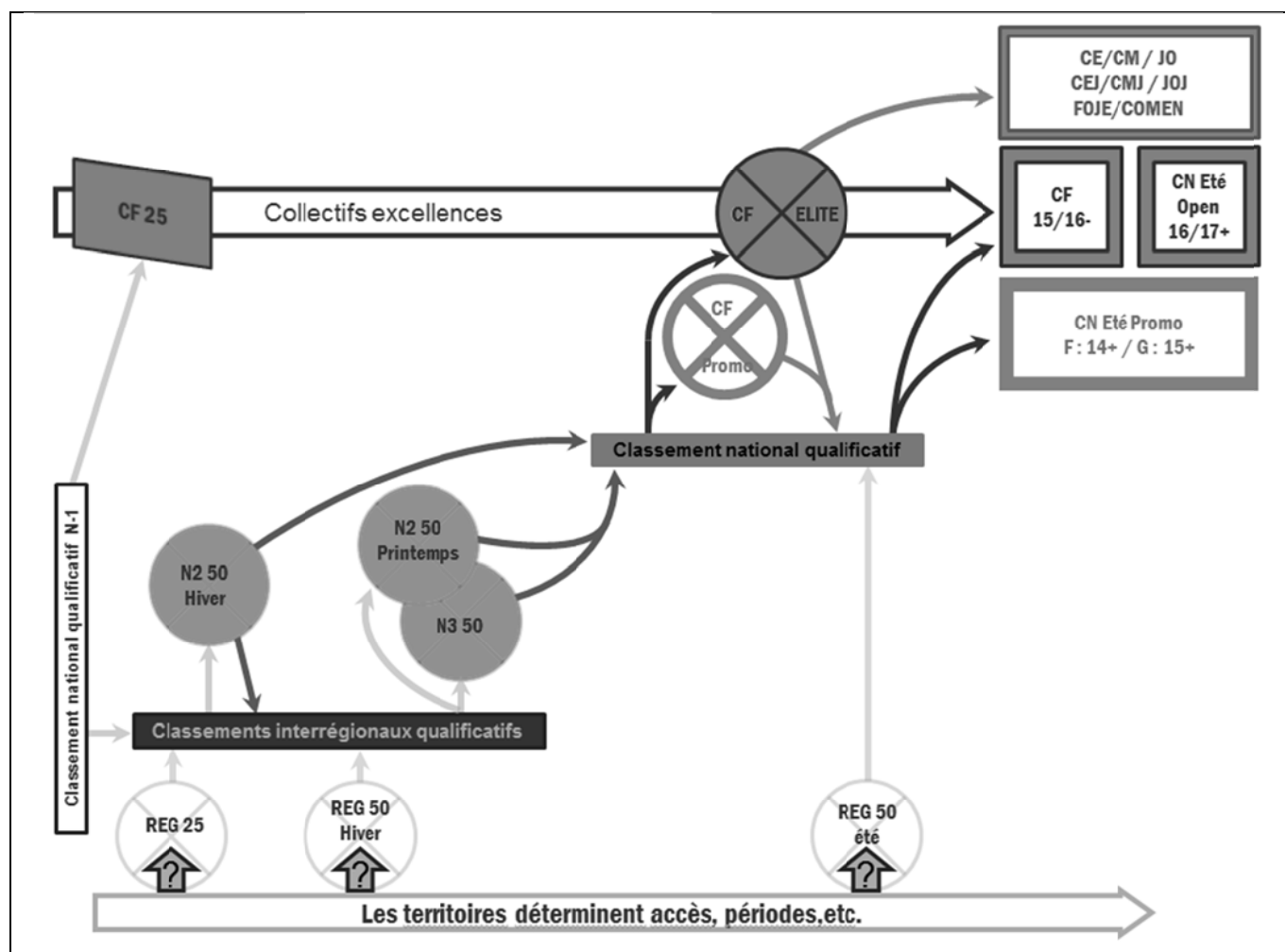
Le critérium national promotionnel été filles 14 ans et plus, garçons 15 ans et plus (4 jours)

Ce critérium nouvellement créé en 2017 se déroule sur 4 jours. Cette compétition permet d'offrir une finalité sportive estivale au plus grand nombre et de maintenir un objectif le plus tard possible dans la saison afin d'habituer nos nageuses, nageurs à nager sur des périodes plus longues et invite nos entraîneurs à s'y adapter, à l'image des meilleures nations mondiales.

L'accès se fait via un classement national qualificatif par épreuve sur la saison en cours établi à partir des championnats de France Élite ou Promo, de Nationale 2 hiver et /ou de Nationale 2 et 3 printemps, et/ou des régionaux été (sous réserve d'avoir réalisé un temps limite dans l'épreuve).

RÈGLEMENT NATATION COURSE

Le parcours territorial à finalité nationale et promotionnelle



Ce schéma présente l'architecture générale du parcours territorial.

En complément du collectif excellence, pour participer aux événements nationaux, les nageurs devront s'inscrire dans une dynamique de qualification avec un passage obligatoire par le niveau interrégional et/ou régional.

L'accès au niveau interrégional se fait via des classements interrégionaux qualitatifs par épreuve établis à partir des performances des compétitions de référence qualitative nationale de la saison précédente, et des performances sur la saison en cours des championnats de Nationale 2 hiver et/ou des régionaux 25 m et/ou des régionaux 50 m hiver.

L'accès au niveau régional est laissé à l'initiative des ligues.

Les championnats N2 hiver

Ces compétitions sont de référence qualitative nationale. Elles sont prévues sur deux poules par interrégion avec une répartition géographique des nageurs et un format classement au temps sur 3 jours. Une population conséquente de nageurs peut ainsi se confronter dans le but d'intégrer le classement national qualitatif à l'ensemble des événements nationaux.

L'accès se fait pour tous les nageurs présents dans les classements interrégionaux qualitatifs par épreuve établis à partir des performances des compétitions de référence qualitative nationale de la saison précédente et/ou des régionaux 25 m (en tenant compte de la table de conversion des performances 25/50 m). La présence dans ces classements interrégionaux qualitatifs est néanmoins conditionnée à la réalisation d'un temps limite par épreuve.

Les interrégions ont toutefois la possibilité de regrouper les deux poules en une seule si l'effectif des nageurs concernés est inférieur à 800 nageurs et que la taille du stade nautique permet l'organisation de la compétition dans de bonnes conditions.

Les championnats N2 et N3 printemps

Ces compétitions sont de référence qualitative nationale. Elles permettent aux nageurs d'intégrer et d'actualiser, le classement national qualitatif à l'ensemble des événements nationaux. Elles sont prévues à une semaine d'intervalle. Les N2 sont prévus sur une poule par interrégions sur un format série/finale et les N3 sont prévus également sur une poule par interrégions, mais sur un format adaptable en fonction des effectifs.

Pour les N2 printemps, l'accès se fait pour les nageurs les mieux classés dans les classements interrégionaux qualitatifs par épreuve établi à partir des performances des compétitions de référence nationale qualitative de la saison précédente, des championnats de Nationale 2 hiver et/ou des régionaux 50 m hiver et/ou des régionaux 25 m (en tenant compte de la table de conversion des performances 25/50 m).

RÈGLEMENT NATATION COURSE

Pour les N3, l'accès se fait pour tous les nageurs non qualifiés au N2 printemps, mais présents dans les classements interrégionaux qualitatifs par épreuve établis à partir des performances des compétitions de référence nationale qualificative de la saison précédente, des championnats de Nationale 2 hiver et/ou des régionaux 50 m hiver et/ou des régionaux 25 m (en tenant compte de la table de conversion des performances 25/50 m). La présence dans ces classements interrégionaux qualitatifs est néanmoins conditionnée à la réalisation d'un temps limite par épreuve.

L'organisation des N3 pourra éventuellement être supprimée si l'effectif des nageurs est jugé insuffisant par l'interrégion.

Les championnats régionaux 25 m

Ces championnats permettent aux nageurs d'intégrer et d'actualiser (en tenant compte de la table de conversion des performances 25/50 m) les classements interrégionaux qualitatifs par épreuve établi à partir des performances des compétitions de référence qualificative nationale de la saison précédente.

L'accès à cette compétition, ainsi que le nombre de poules sont laissés à l'initiative des ligues.

Les championnats régionaux 50 m hiver

Ces championnats sont nouvellement créés. Ils permettent aux nageurs d'intégrer et d'actualiser, les classements interrégionaux qualitatifs par épreuve établis à partir des performances des compétitions de référence qualificative nationale de la saison précédente, des championnats de Nationale 2 hiver et/ou des régionaux 25 m (en tenant compte de la table de conversion des performances 25/50 m). Ils donnent une occasion supplémentaire pour se qualifier aux championnats N2 et N3 printemps.

L'accès à cette compétition, ainsi que le nombre de poules sont laissés à l'initiative des ligues.

Les championnats régionaux 50 m été

Chaque ligue organise son championnat. C'est une compétition de référence qualificative nationale qui constitue la dernière possibilité d'accéder au classement national qualitatif aux événements nationaux estivaux. Pour rappel ce classement national qualitatif par épreuve sur la saison en cours est établi à partir des championnats de France Promotionnel ou Élite, de Nationale 2 HIVER et/ou de Nationale 2 et 3 printemps, et/ou des régionaux été.

L'accès à cette compétition, ainsi que le nombre de poules sont laissés à l'initiative des ligues.

En résumé

JE SUIS UNE FILLE, J'AI ENTRE 14 ET 17 ANS (JUNIORS) JE SUIS UN GARÇON, J'AI ENTRE 15 ET 18 ANS (JUNIORS)	
Je ne suis pas dans le collectif excellence Je peux nager	Je suis dans le collectif excellence Je peux nager
<p>Compétitions individuelles (sous réserve de qualification)</p> <ul style="list-style-type: none">• Les championnats départementaux 25 m et 50 m.• Les championnats régionaux 25 m, 50 m hiver et 50 m été.• Les championnats de N2 hiver• Les championnats de N2 printemps ou de N3• Le championnat de France Promotionnel.• Le championnat de France Élite.• Les championnats de France filles 15 ans et moins, garçons 16 ans et moins ou le critérium national été OPEN filles 16 ans et plus, garçons 17 ans et plus.• Le critérium national promotionnel d'été filles 14 ans et plus, garçons 15 ans et plus. <p>Compétitions par équipes</p> <ul style="list-style-type: none">• Les championnats nationaux interclubs toutes catégories en bassin de 25 m.• La Coupe de France des Régions, Trophée Jean-POMMAT en bassin de 50 m (filles 14 ans, garçons 15 ans) <p>Compétitions internationales (de sept. 2017 à déc. 2018, sous réserve de qualification)</p> <ul style="list-style-type: none">• La coupe de la COMEN (filles 14 ans, garçons 15-16 ans)• Les championnats d'Europe juniors.• Les Jeux Olympiques de la Jeunesse• Les finalités internationales toutes catégories.	<p>Compétitions (selon autorisation locale)</p> <ul style="list-style-type: none">• Les championnats départementaux 25 m et 50 m.• Les championnats régionaux 25 m, 50 m hiver et 50 m été. <p>Compétitions individuelles</p> <ul style="list-style-type: none">• Le championnat de France Élite.• Les championnats de France filles 15 ans et moins, garçons 16 ans et moins ou le critérium national été OPEN filles 16 ans et plus, garçons 17 ans et plus. <p>Compétitions par équipes</p> <ul style="list-style-type: none">• Les championnats nationaux interclubs toutes catégories en bassin de 25 m.• La Coupe de France des Régions, Trophée Jean-POMMAT en bassin de 50 m (filles 14 ans, garçons 15 ans) <p>Compétitions internationales (de sept. 2017 à déc. 2018, sous réserve de qualification)</p> <ul style="list-style-type: none">• La coupe de la COMEN (filles 14-15 ans, garçons 15-16 ans)• Les championnats d'Europe juniors.• Les Jeux Olympiques de la Jeunesse• Les finalités internationales toutes catégories.

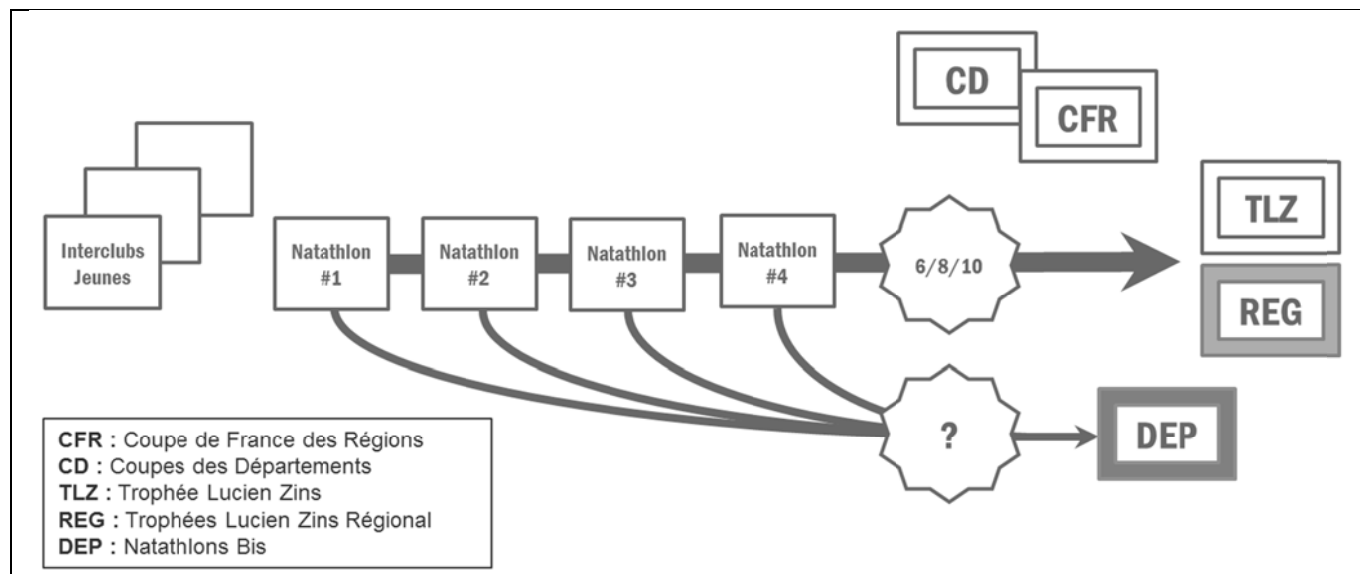
RÈGLEMENT NATATION COURSE

JE SUIS UNE FILLE, J'AI 18 ANS ET PLUS (SENIORS) JE SUIS UN GARÇON, J'AI 19 ANS ET PLUS (SENIORS)	
Je ne suis pas dans le collectif excellence Je peux nager	Je suis dans le collectif excellence Je peux nager
<p>Compétitions individuelles (sous réserve de qualification)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les championnats départementaux 25 m et 50 m. • Les championnats régionaux 25 m, 50 m hiver et 50 m été. • Les championnats de N2 hiver • Les championnats de N2 printemps ou de N3 • Le championnat de France Promotionnel. • Le championnat de France Élite. • Le critérium national été OPEN filles 16 ans et plus, garçons 17 ans et plus. • Le critérium national promotionnel d'été filles 14 ans et plus, garçons 15 ans et plus. <p>Compétitions par équipes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les championnats nationaux interclubs toutes catégories en bassin de 25 m. <p>Compétitions internationales (de sept. 2017 à déc. 2018, sous réserve de qualification)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les finalités internationales toutes catégories : <ul style="list-style-type: none"> - Les championnats d'Europe en bassin de 25m et 50 m. - Les championnats de Monde en bassin de 25 m. - Les Jeux méditerranéens. - L'US open ou un championnat étranger équivalent. 	<p>Compétitions (selon autorisation locale)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les championnats départementaux 25 m et 50 m. • Les championnats régionaux 25 m, 50 m hiver et 50 m été. <p>Compétitions individuelles</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le championnat de France Élite. • Le critérium national été OPEN filles 16 ans et plus, garçons 17 ans et plus. <p>Compétitions par équipes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les championnats nationaux interclubs toutes catégories en bassin de 25 m. <p>Compétitions internationales (de sept. 2017 à déc. 2018, sous réserve de qualification)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les finalités internationales toutes catégories : <ul style="list-style-type: none"> - Les championnats d'Europe en bassin de 25 m et 50 m. - Les championnats de Monde en bassin de 25 m. - Les Jeux méditerranéens - L'US open ou un championnat étranger équivalent.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

LE PARCOURS DES JEUNES

Parcours local à finalité régionale, interrégionale et nationale



Dans l'objectif d'augmenter le niveau de pratique des jeunes, la réforme engagée sur le parcours sportif des nageuses 13 ans et moins et des nageurs 14 ans et moins est poursuivie.

Les orientations sont les suivantes :

- valoriser une offre sportive variée dès la sortie de l'ENF3 Pass'compétition Natation Course ;
- encourager la pratique de plusieurs épreuves dans une même journée ;
- développer la formation des nageurs dans les quatre nages ;
- rendre le parcours de formation stimulant en proposant des exigences progressives en cohérence avec les différences de maturité.

Concernant le Trophée Lucien-ZINS, une déclinaison régionale est imposée. Toutefois, les nageurs auront la liberté de choisir leurs épreuves.

Détail des différentes compétitions pour cette catégorie

Interclubs Jeunes

Une équipe de quatre garçons ou quatre filles est imposée. Toutefois, mais hors classement, il est laissé la possibilité de constituer une équipe mixte et/ou des équipes entre plusieurs clubs. Toutes les performances sont enregistrées dans la base fédérale.

Au programme : 100 m papillon, 100 m dos, 100 m brasse, 100 m nage libre avec deux courses individuelles différentes par nageur. Toutes les épreuves individuelles doivent être nagées deux fois.

Les relais : 4 x (100 m 4 nages), chaque nageur réalise un 100 m 4 nages et 4 x 200 m nage libre.

Natathlon (1er, 2e, 3e et 4e plots)

Mise en place d'une organisation en quatre plots dès le mois de janvier. Chaque plot devra être espacé de trois semaines au minimum par rapport au précédent. Les nageurs sont limités à cinq engagements par plot.

Détail des épreuves : programme FINA (en dehors du 1 500 m NL filles et du 800 m NL garçons) à répartir sur les plots. Le programme des plots est laissé à l'initiative des ligues. Il serait toutefois judicieux de proposer deux fois le programme total sur l'ensemble des 4 plots.

Trophée national Lucien-ZINS (3 jours)

L'esprit de l'accès à cette compétition est conservé, mais son déroulement est modifié.

Les nageurs seront qualifiés via un classement général établi à partir des performances réalisées sur les plots du natathlon, et prenant en compte le nombre d'épreuves par année d'âge :

- 6 épreuves pour les filles 11 ans et garçons 12 ans, dont le 400 nage libre.
- 8 épreuves pour les filles 12 ans et garçons 13 ans, dont 1 épreuve de ½ fond imposée,
- 10 épreuves pour les filles 13 ans et garçons 14 ans, dont 2 épreuves de ½ fond imposées.

Les épreuves de demi-fond sont les suivantes : 800 m nage libre filles, 1500 m nage libre garçons et 400 m 4 nages.

La participation à l'événement est ensuite laissée libre. L'engagement des nageurs devra se faire impérativement dans les épreuves nagées sur les plots du natathlon, mais pas obligatoirement sur les épreuves dans lesquelles ils se sont classés au natathlon. Un classement général par points est organisé à l'issue de la compétition.

Trophée régional Lucien-ZINS

Selon la même préconisation que le niveau national, il est également imposé une finalité régionale (bassin de 25 m ou 50 m).

RÈGLEMENT NATATION COURSE

Finale Natahlon Bis

Les départements sous l'égide des ligues ont toute la liberté d'organiser une finalité départementale sur des programmes se voulant innovants et en lien avec la population de leur territoire.

Coupe de France des régions

Le nouveau format de la coupe de France des régions créé en 2017 est conservé, mais les années d'âge sont décalées d'un an afin de permettre un lien entre la catégorie Jeune et Junior. Cela concerne les Jeunes 2^e et 3^e année et les Juniors 1^{re} année.

Coupe de France des départements

Les départements peuvent ainsi sous l'égide des ligues ou des interrégions organiser une coupe des départements pour les Jeunes 1^{re} année et les avenirs. Il est laissé une liberté totale sur les programmes. Le souhait étant d'avoir des programmes innovants et en lien avec la population concernée.

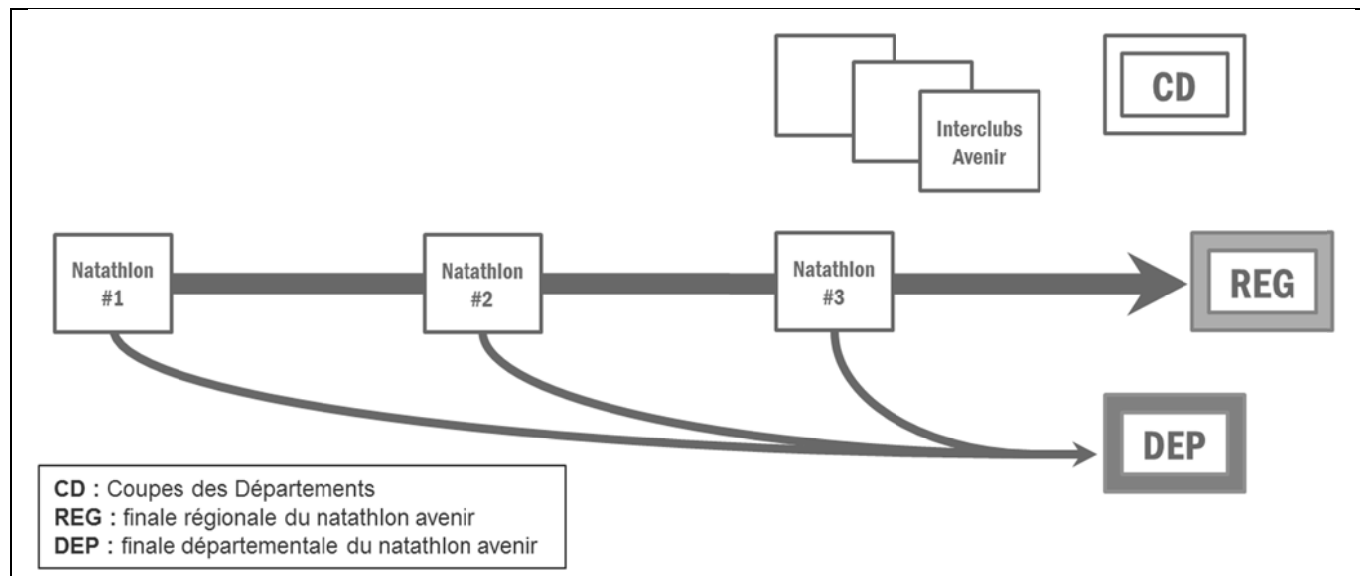
En résumé

	Je peux nager les compétitions suivantes
JE SUIS UNE FILLE, J'AI ENTRE 11 ET 13 ANS	Compétitions individuelles <ul style="list-style-type: none">• Le premier plot du Natathlon.• Le deuxième plot du Natathlon.• Le troisième plot du Natathlon.• Le quatrième plot du Natathlon.• Le Trophée Lucien-ZINS (national, régional).• Le Natathlon Bis départemental Compétitions par équipes <ul style="list-style-type: none">• Les interclubs jeunes en bassin de 25 m.• Les championnats nationaux interclubs toutes catégories en bassin de 25 m.• La Coupe de France des Régions, Trophée Jean-POMMAT en bassin de 50 m (filles 12-13 ans, Garçons 13-14 an)• La Coupe des Départements (filles 11 ans, garçons 12 ans).
JE SUIS UN GARÇON, J'AI ENTRE 12 ET 14 ANS	

RÈGLEMENT NATATION COURSE

LE PARCOURS AVENIRS

Parcours local à finalités départementales et régionales (Programme optionnel)



Entre le parcours ENF très encadré et le parcours Jeunes, il existe une tranche d'âge pour laquelle la Fédération propose un accompagnement des comités départementaux et des ligues dans la construction d'un programme qui reste toutefois facultatif pour les filles 10 ans et moins et les garçons 11 ans et moins.

Les orientations sont les suivantes :

- valoriser une offre sportive variée dès la sortie de l'ENF3 Pass'compétition Natation Course ;
- encourager la pratique de plusieurs épreuves dans une même journée ;
- développer la formation des nageurs dans les quatre nages ;

Détail des différentes compétitions pour cette catégorie

Interclubs Avenirs

Une fois par saison, il est proposé d'organiser les interclubs Avenirs. La date est laissée libre dans la saison pour permettre à un plus grand nombre d'enfants d'être titulaire du Pass'compétition.

Les épreuves : 100 m 4N puis des relais 4 x 50 m 4 nages, 4 x 50 m brasse, 4 x 50 m papillon, 4 x 50 m nage libre.

Natathlon (1er, 2^e et 3e plots)

Mise en place d'une organisation en trois plots dès le mois de janvier. Chaque plot devra être espacé de trois semaines au minimum du plot précédent et présenter à chaque fois le programme complet. Les nageurs sont limités à trois engagements par plot.

Détail des épreuves :

50 m nage libre, 200 m nage lib.e, 50 m dos, 50 m brasse, 50 m papillon pour les filles 9 ans moins et les garçons 10 ans et moins

100 m nage libre, 400 m nage libre, 100 m dos, 100 m brasse, 100 m papillon pour les filles 10 ans moins et les garçons 11 ans.

Finale Régionale Natathlon Avenirs

Une finale régionale du Natathlon Avenirs est proposée. Elle constitue la première finalité régionale dans la jeune carrière d'un nageur.

Finale Départementale Natathlon Avenirs

Afin d'augmenter le nombre de nageurs concernés, une finale départementale peut également être proposée pour les nageurs n'ayant pas rempli les conditions de participation de la finale régionale. Il est laissé une liberté totale sur les programmes et les modalités de participation. Le souhait étant d'être innovant et en lien avec la population concernée.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

En résumé

	Je peux nager les compétitions suivantes
JE SUIS UNE FILLE, J'AI 10 ANS ET MOINS	Compétitions individuelles <ul style="list-style-type: none">• Le premier plot du Natathlon Avenirs.• Le deuxième plot du Natathlon Avenirs.• Le troisième plot du Natathlon Avenirs.• La Finale régionale du Natathlon Avenirs.• La Finale départementale du Natathlon Avenirs.
JE SUIS UN GARÇON, J'AI 11 ANS ET MOINS	Compétitions par équipes <ul style="list-style-type: none">• Les interclubs Avenirs en bassin de 25 m.• Les championnats nationaux interclubs toutes catégories en bassin de 25 m.• La coupe des départements.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

COMPÉTITIONS DU PROGRAMME FÉDÉRAL 2017-2018

NIVEAU NATIONAL

Championnat de France en bassin de 25 m

30 novembre au 3 décembre 2017

Coupe de France des Régions - Trophée Jean-POMMAT

5 au 6 mai 2018

Championnat de France Promotionnel

17 au 20 mai 2018

Championnat de France Élite

22 au 27 mai 2018

Trophée Lucien Zins

22 au 24 juin 2018

Championnat de France filles 15 ans et moins, garçons 16 ans et moins

18 au 22 juillet 2018

Critérium national promotionnel d'été filles 14 ans et plus, garçons 15 ans et plus

19 au 22 juillet 2018

Critérium national été OPEN filles 16 ans et plus, garçons 17 ans et plus

25 au 29 juillet 2018

NIVEAU INTERNATIONAL

1^{re} étape Circuit Golden Tour Camille Muffat

2 au 4 février 2018

2^e étape Circuit Golden Tour Camille Muffat

9 au 11 mars 2018

3^e étape Circuit Golden Tour Camille Muffat

6 au 8 avril 2018

OPEN DE FRANCE

7 au 8 juillet 2018

LES COLLECTIFS

Dans cette nouvelle olympiade, l'architecture des niveaux de pratique est renouvelée. Le Ministère des Sports annonce la rénovation du parcours d'excellence sportive vers un projet de performance fédéral.

Cette rénovation est l'occasion, à notre niveau, de réviser notre fonctionnement. Ainsi, nous créons un collectif excellence d'une part et un classement qualificatif d'autre part. Suite à l'abandon du système des séries, les collectifs existants sont également revus.

Le collectif excellence

Ce collectif est composé de nageurs pouvant figurer sur les listes de Haut-Niveau du ministère des Sports et de nageurs identifiés dans le Collectif "National" (à noter que la liste espoir n'est pas une liste de Haut-Niveau).

Collectif Excellence "Elite", "Senior" et "Relève"

Ces collectifs reprennent les critères sportifs d'inscription sur les listes de Haut-Niveau du ministère des sports (sont exclus les nageurs inscrits sur liste espoirs), mais ne conditionnent nullement l'appartenance à ces dites listes. Ils sont constitués exclusivement de nageurs de nationalité sportive française.

Collectif Excellence "National - TC", "National Post-Juniors" et "National Juniors"

Ces collectifs sont composés de nageurs de nationalité sportive française ayant réalisé les critères suivants.

- "National TC" : pour toutes les catégories, avoir réalisé sur une épreuve olympique lors de la saison précédente une performance de la grille du collectif national correspondant au top 100 mondial toutes catégories. A noter que cette grille sera valable pour toute l'olympiade.
- "National Post-juniors" : pour les 3 années d'âges suivant les juniors avoir réalisé sur une épreuve olympique lors de la saison précédente une performance de la grille du collectif national correspondant à un temps intermédiaire entre le top 100 mondial toutes catégories et le top 50 européen Juniors.

Seules les performances présentes dans la base fédérale des rankings nationaux sont prises en compte.

- "National Juniors" : pour les juniors et moins, avoir réalisé sur une épreuve olympique lors de la saison précédente une performance de la grille du collectif national correspondant au top 50 européen Juniors.

Seules les performances présentes dans la base fédérale des rankings nationaux sont prises en compte.

Collectif Excellence "Nageurs non sélectionnables"

Les nageurs non sélectionnables en équipe de France, licenciés dans un club français sont éligibles au collectif excellence sur leurs performances présentes dans la base fédérale selon des critères identiques au collectif national TC ou Juniors. Ils peuvent aussi faire valoir les performances réalisées lors de leurs championnats nationaux ou en sélections nationales de leur pays lors des compétitions internationales suivantes : Jeux Olympiques, championnats du Monde, championnats continentaux, Jeux Olympiques de la Jeunesse, championnats du Monde Juniors, championnats d'Europe Juniors et FOJE. Ces demandes doivent être envoyées à la FFN (Département Natation Course : natation@ffnatation.fr), sous couvert de la ligue d'appartenance avant le 15 septembre 2017.

La finalité du collectif excellence

C'est un moyen d'identifier nos populations. Le collectif a deux fonctions :

1- Permettre un accès direct à certaines compétitions à la condition d'en respecter les âges de participation :

Le collectif excellence donne ainsi un accès direct au championnat de France 25 m, au championnat de France Élite, au championnat de France Filles 15 ans et moins Garçons 16 ans et moins et au critérium national été OPEN filles 16 ans et plus et garçons 17 ans et plus.

2- Permettre la participation à des actions de stages, de compétitions, de formations des entraîneurs concernés. Il apparaît indispensable de créer une véritable dynamique autour de ces populations.

Le collectif espoir

Ce collectif est composé de nageurs pouvant figurer sur la liste espoir du ministère des Sports. Les critères sportifs sont identiques à ceux d'une inscription sur la liste espoir du ministère des sports, mais ne conditionnent nullement l'appartenance à cette liste.

La finalité du collectif espoir

C'est un moyen d'identifier nos populations. Le collectif a deux fonctions :

1- Permettre, si les territoires le souhaitent, un accès direct à certaines compétitions de niveau régional ou inférieur.

2- Permettre la participation à des actions de stages, de compétitions, de formations des entraîneurs concernés. Il apparaît indispensable de créer dans les ligues une véritable dynamique autour de ces populations.

Exemple : des actions régionales peuvent être organisées autour de stage pour l'accès au haut niveau. De même, ces collectifs peuvent servir à identifier des entraîneurs afin de les doter d'une bourse pour assurer leur formation continue.

Constitution de l'Annuaire du collectif excellence pour la saison 2017-2018

L'Annuaire 2017-2018 du collectif excellence est arrêté à partir du 16 septembre 2017. Il est valable pour toute la saison sportive 2017-2018. Il est consultable en permanence sur le site Internet fédéral fn.extranat.fr (rubrique "suivi des performances").

NB : Comme pour une inscription sur liste de Haut Niveau dans la catégorie "Elite", l'appartenance au collectif excellence "Elite" est valable deux ans, alors que l'appartenance aux autres collectifs n'est valable qu'un an.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

LES CLASSEMENTS QUALIFICATIFS

Suite à l'abandon du système des séries, en plus de la création d'un collectif excellence permettant l'accès direct à certaines compétitions, nous créons plusieurs classements qualificatifs servant de base à la qualification des différents événements interrégionaux et nationaux. Aucune différenciation n'est faite entre les nageurs de nationalité française et les nageurs étrangers licenciés dans un club français.

Ces classements sont déclinés pour plusieurs catégories :

- Juniors 1 et 2 : filles 14-15 ans et garçons 15-16 ans
- Juniors 3 et 4 : filles 16-17 ans et garçons 17-18 ans
- Juniors : filles 14-17 ans et garçons 15-18 ans
- Séniors : filles 18 ans et plus et garçons 19 ans et plus
- Toutes catégories : filles 14 ans et plus et garçons 15 ans et plus.

Le classement national qualificatif N-1

Ce classement, pour la saison 2017-2018, est constitué à partir des performances réalisées sur les compétitions de référence qualificative nationale de la saison 2016 -2017 soit :

- les championnats N2 Q1 hiver
- les championnats N2 Q2 printemps
- le championnat de France Promotionnel
- le championnat de France Élite
- le Trophée national Lucien-ZINS, pour les jeunes 3^{ème} année
- les Trophées interrégionaux Lucien-Zins, pour les jeunes 3^{ème} année
- les championnats 50 m été
- le championnat de France filles 15 ans et moins, garçons 16 ans et moins
- le critérium national été OPEN filles 16 ans et plus, garçons 17 ans et plus
- le critérium national promotionnel d'été filles 14 ans et plus, garçons 15 ans et plus.
- les compétitions internationales estivales dans lesquelles figurent nos sélectionnés en équipe de France.

Ce classement national qualificatif N-1 sert de base à la qualification des nageurs n'appartenant pas au collectif excellence pour le championnat de France en bassin de 25 m.

Les classements interrégionaux qualificatifs

Ces classements qualificatifs sont constitués à partir du classement qualificatif national N-1 puis sont actualisés avec les performances réalisées sur les compétitions régionales et interrégionales de la première partie de la saison 2017-2018, soit :

- les championnats régionaux 25 m
- les championnats N2 hiver
- les championnats régionaux 50 m hiver.

Ces classements interrégionaux qualificatifs servent de base à la qualification des nageurs n'appartenant pas au collectif excellence pour :

- les championnats N2 hiver
- les championnats N2 printemps
- les championnats N3

Le classement national qualificatif

Ce classement qualificatif est constitué à partir des performances réalisées puis actualisé sur les compétitions de référence qualificative nationale de la saison 2017-2018, soit :

- les championnats N2 hiver (Q1)
- les championnats N2 et N3 printemps (Q2)
- le championnat de France Promotionnel
- le championnat de France Elite
- les championnats régionaux 50 m été (Q3).

Ce classement national qualificatif sert de base à la qualification des nageurs n'appartenant pas au collectif excellence pour :

- le championnat de France Promotionnel
- le championnat de France Élite
- le championnat de France filles 15 ans et moins, garçons 16 ans et moins
- le critérium national été OPEN filles 16 ans et plus, garçons 17 ans et plus
- le critérium national promotionnel d'été filles 14 ans et plus, garçons 15 ans et plus.

Publication et actualisation des classements pour la saison 2017-2018

Ces classements qualificatifs sont dissociés du ranking national comprenant l'ensemble des performances de la base fédérale. Ils sont consultables en permanence sur le site Internet fédéral ffn.extranat.fr (rubrique "suivi des performances"), et mis à jour en temps réel à l'issue de la validation définitive des compétitions prises en compte pour la constitution dudit classement. La liste des qualifiés à un événement est définitivement arrêtée 10 jours après les dernières compétitions prises en compte pour la qualification dudit événement.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

LES CRITÈRES DE QUALIFICATION JUNIORS - SENIORS

En plus des nageurs du collectif excellence qui ont des conditions particulières de participation, ou des nageurs bénéficiant de dérogations particulières (DOM-TOM, expatriés...), la qualification aux différents événements interrégionaux et nationaux est soumise, à la réalisation d'une performance chronométrique minimum et/ou d'un rang limite dans le classement interrégional ou national qualificatif de l'épreuve. Ces conditions, en fonction des événements, sont valables pour une ou plusieurs des 5 catégories présentes dans les classements (juniors, juniors 1-2, juniors 3-4, séniors et toutes catégories). La qualification aux compétitions régionales est laissée à l'initiative des ligues.

Hormis les dérogations particulières, la participation aux compétitions est soumise à la réalisation d'au moins un des critères suivants :

Compétitions Nationales	
Championnat de France Élite en bassin de 25 m	Être du collectif excellence. Réaliser un rang limite toutes catégories dans le classement national qualificatif N-1 de l'épreuve. Réaliser un rang limite juniors dans le classement national qualificatif N-1 de l'épreuve.
Championnat de France Promotionnel	Réaliser un rang et un temps limite séniors dans le classement national qualificatif de l'épreuve. Réaliser un rang et un temps limite juniors 3-4 dans le classement national qualificatif de l'épreuve. Réaliser un rang et un temps limite juniors 1-2 dans le classement national qualificatif de l'épreuve.
Championnat de France Élite en bassin de 50 m	Être du collectif excellence. Réaliser un rang et un temps limite ttes cat. dans le classement national qualificatif de l'épreuve. Réaliser un rang et un temps limite juniors dans le classement national qualificatif de l'épreuve.
Championnat de France Filles 15 ans et moins Garçons 16 ans et moins	Être du collectif excellence (filles 15 ans et moins et les garçons 16 ans et moins seulement). Réaliser un rang et un temps limite juniors 1-2 dans le classement national qualificatif de l'épreuve.
Critérium National été OPEN Filles 16 ans et plus Garçons 17 ans et plus	Être du collectif excellence. Réaliser un rang et un temps limite ttes cat. dans le classement national qualificatif de l'épreuve. Réaliser un rang et un temps limite juniors 3-4 dans le classement national qualificatif de l'épreuve.
Critérium National promotionnel Filles 14 ans et plus Garçons 15 ans et plus	Réaliser un rang et un temps limites séniors dans le classement national qualificatif de l'épreuve. Réaliser un rang et un temps limites juniors 3-4 dans le classement national qualificatif de l'épreuve. Réaliser un rang et un temps limites juniors 1-2 dans le classement national qualificatif de l'épreuve.
Compétitions Interrégionales	
Championnats de Nationale 2 Hiver (Q1)	Réaliser le temps limite séniors du classement interrégional qualificatif de l'épreuve. Réaliser le temps limite juniors 3-4 du classement interrégional qualificatif de l'épreuve. Réaliser le temps limite juniors 1-2 du classement interrégional qualificatif de l'épreuve.
Championnats de Nationale 2 Printemps (Q2)	Réaliser un rang limite séniors dans le classement interrégional qualificatif de l'épreuve. Réaliser un rang limite juniors 3-4 dans le classement interrégional qualificatif de l'épreuve. Réaliser un rang limite juniors 1-2 dans le classement interrégional qualificatif de l'épreuve.
Championnats de Nationale 3 (Q2)	Réaliser le temps limite séniors du classement interrégional qualificatif de l'épreuve. Réaliser le temps limite juniors 3-4 du classement interrégional qualificatif de l'épreuve. Réaliser le temps limite juniors 1-2 du classement interrégional qualificatif de l'épreuve.
Compétitions Régionales	
Championnats régionaux en bassin de 25 m	Laisser à l'initiative des ligues.
Championnats régionaux 50 m Hiver	Laisser à l'initiative des ligues.
Championnats régionaux 50 m Été (Q3)	Laisser à l'initiative des ligues.

NB : Aucune différenciation n'est faite entre les nageurs de nationalité française et les nageurs étrangers licenciés dans un club français. Aucun « repêchage », dans les rangs retenus pour les qualifications, n'est effectué, quelles qu'en soient les raisons (forfait, étrangers, fin de carrière...).

RÈGLEMENT NATATION COURSE

LES CLASSEMENTS DU NATATHLON

Le classement du natathlon Jeunes

Le classement du natathlon Jeunes sert de support de qualification au Trophée-Lucien-ZINS national et à ses déclinaisons régionales. Il y a un classement par année d'âge et par sexe.

Le classement est établi sur les critères suivants :

- Seules les performances réalisées dans le cadre des plots organisés après le 1er janvier de la saison en cours sont prises en considération.
- Il n'y a pas d'obligation de participation à l'ensemble des plots.
- Les jeunes 1re année doivent avoir réalisé, à l'issue des 4 plots, 6 épreuves distinctes minimum* au choix dans le programme. Dans ces 6 épreuves il doit y avoir un 400 NL. Pour le classement final sont additionnées : cette épreuve du 400 NL plus les 5 autres épreuves à la meilleure cotation.
- Les jeunes 2e année doivent avoir réalisé, à l'issue des 4 plots, 8 épreuves distinctes minimum* au choix dans le programme. Dans ces 8 épreuves il doit y avoir un 800 NL Filles ou un 1500 NL garçons ou un 400 4 nages. Pour le classement final sont additionnées : cette épreuve de demi-fond plus les 7 autres épreuves à la meilleure cotation.
- Les jeunes 3e année doivent avoir réalisé, à l'issue des 4 plots, 10 épreuves distinctes minimum* au choix dans le programme. Dans ces 10 épreuves il doit y avoir un 800 NL Filles ou un 1500 NL garçons ET un 400 4 nages. Pour le classement final sont additionnées : ces deux épreuves de demi-fond plus les 8 autres épreuves à la meilleure cotation.

* A noter qu'une épreuve déclarée forfait ne peut pas être prise en compte pour établir le classement, ce qui n'est pas le cas pour une disqualification.

Le classement du natathlon Avenirs

Un classement du natathlon Avenirs par année d'âge est publié sur le site fédéral. Il sert de support de qualification aux finales régionales. Pour le niveau départemental il a un caractère informatif et ne se substitue pas à celui pouvant être réalisé par les départements en vue d'une finale départementale.

Le classement est établi sur les critères suivants :

- Seules les performances réalisées dans le cadre des plots organisés après le 1er janvier de la saison en cours sont prises en considération.
- Il n'y a pas d'obligation de participation à l'ensemble des plots.
- Pour le classement, les meilleures cotations des performances retenues sur les plots, sont additionnées pour chacune des 5 épreuves :
- le 200 NL + les 50 NL, papillon, dos et brasse ou le 400 NL + les 100 NL, papillon, dos et brasse selon la catégorie d'âge.

LES CRITÈRES DE QUALIFICATION AVENIRS - JEUNES

Les nageurs figurant dans le classement du natathlon peuvent prétendre participer aux Trophée Lucien Zins ou aux finales du Natathlon Avenirs. La qualification à ces compétitions est soumise, à la réalisation d'un rang limite dans le classement national et régional. Le niveau départemental est laissé à l'initiative des départements et n'est pas contraint à l'obligation de figurer dans les classements du natathlon.

NB : Il n'y a pas de critères de qualification pour les plots du natathlon. La seule obligation est d'être titulaire du Pass'compétition.

Hormis les dérogations particulières, la participation aux compétitions est soumise à la réalisation d'au moins un des critères suivants :

Compétitions Nationales	
Trophée-Lucien-ZINS National	Être classé dans les 40 premiers nageurs et les 40 premières nageuses 1 ^{re} année, Être classé dans les 60 premiers nageurs et les 60 premières nageuses 2 ^e année, Être classé dans les 100 premiers nageurs et les 100 premières nageuses 3 ^e année, du classement national natathlon jeunes
Compétitions Régionales	
Trophée-Lucien-ZINS Régional	Réaliser un rang limite de l'année d'âge dans le classement régional natathlon jeunes. Rang laissé à l'initiative des ligues
Finale Régionale Natathlon avenir	Réaliser un rang limite de l'année d'âge dans le classement régional natathlon avenir. Rang laissé à l'initiative des ligues
Compétitions Départementales	
Finale Départementale Natathlon Bis jeunes	Laissé à l'initiative des ligues et des départements
Finale Départementale Natathlon avenir	Laissé à l'initiative des ligues et des départements

COMPÉTITIONS ET VALIDATION DES PERFORMANCES

Cette nouvelle olympiade est l'occasion de revoir l'architecture de nos événements. La réforme territoriale nécessite une certaine souplesse. L'échelon régional est élargi avec le passage de 29 comités à 19 ligues. Néanmoins tous les autres niveaux territoriaux demeurent.

Les niveaux territoriaux :

- niveau national,
- niveau interrégional,
- niveau régional et/ou départemental,
- niveau local.

Par ailleurs, les types de compétitions évoluent et passent de 4 à 3 types. Les compétitions de référence deviennent également qualificatives :

- 1 - les compétitions de référence qualificatives,
- 2 - les compétitions d'animation,
- 3 - les autres compétitions.

En début de saison, les ligues doivent transmettre leur calendrier mentionnant les dates et les lieux de toutes les compétitions organisées sur leur territoire. Dans le même esprit, les comités départementaux doivent, sur demande de leur ligue, procéder de la même manière.

Règle minimale d'intégration des performances dans la base fédérale

Pour être intégrées dans la base fédérale des performances, les compétitions transmises à la FFN doivent au minimum être inscrites au calendrier départemental validé par la ligue et doivent au minimum concerner deux clubs.

Temps de passage (précision réglementaire) : aucune performance au passage d'une course n'est intégrée dans les rankings et les classements qualificatifs. Seule exception, les records de France et meilleures performances françaises dûment homologués, réalisés au passage d'une course, pourront faire l'objet, sur proposition de la DTN, d'une intégration dans les rankings.

1 - Les compétitions de référence qualificative

Ces compétitions sont à la base de la constitution des classements qualificatifs. Seules les performances réalisées sur ces compétitions sont prises en compte pour l'intégration des différents classements qualificatifs. Elles permettent également d'intégrer le ranking national

1.1 Les compétitions de référence qualificative nationale

Organisées en bassin de 50 m, elles donnent la possibilité d'intégrer le classement national qualificatif et le classement national qualificatif N-1.

La liste officielle est publiée chaque année dans l'Annuel Règlements de la saison sportive en vigueur. Cette liste fait également l'objet d'une publication sur le site internet fédéral (ffn.extranat.fr).

Ces compétitions sont des étapes et/ou des objectifs majeurs dans la saison.

Les compétitions de référence qualificative nationale permettant d'intégrer le classement national qualificatif de la saison 2017-2018 sont :

- les championnats N2 hiver
- les championnats N2 printemps
- les championnats N3
- le championnat de France Promotionnel
- le championnat de France Elite
- les championnats régionaux 50 m été.

Les compétitions de référence qualificative nationale permettant d'intégrer le classement national qualificatif N-1 de la saison 2018-2019 sont, en plus des précédentes :

- le Trophée national Lucien-ZINS,
- le championnat de France Promotionnel
- le championnat de France Élite
- le championnat de France filles 15 ans et moins, garçons 16 ans et moins
- le critérium national été OPEN filles 16 ans et plus, garçons 17 ans et plus
- le critérium national promotionnel d'été filles 14 ans et plus, garçons 15 ans et plus
- les compétitions internationales estivales, validées par la DTN et dans lesquelles figurent nos sélectionnés en équipe de France.

1.2 - Les compétitions de référence qualificative interrégionale

Organisées en bassin de 25 m ou 50 m, elles donnent la possibilité d'intégrer les classements interrégionaux qualificatifs.

Les compétitions de référence qualificative interrégionale, sont inscrites aux calendriers des ligues. Les résultats obtenus dans ces compétitions sont reconnus par la ligue d'origine, quelle que soit la ligue organisatrice (celle d'appartenance du nageur ou une autre).

RÈGLEMENT NATATION COURSE

Les compétitions de référence qualificative interrégionale permettant d'intégrer le classement interrégional qualificatif de la saison 2017-2018 sont :

- les championnats régionaux 25 m
- les championnats N2 hiver
- les championnats régionaux 50 m hiver.

2 - Les compétitions d'animation

Elles permettent d'intégrer le ranking national, mais ne donnent pas la possibilité d'intégrer les classements nationaux et interrégionaux qualificatifs.

Sont concernées, toutes les compétitions organisées avec l'accord de la FFN ou de ses structures décentralisées pour les meetings internationaux et nationaux. Pour les meetings label "régional" et inférieur, l'accord sera donné par les ligues.

Rappel - La date de dépôt des dossiers doit être respectée.

Les labels sont attribués au regard des aspects sportifs et de la qualité de l'organisation selon une "convention d'organisation" engageant l'organisateur et la FFN ou ses structures décentralisées.

Les candidatures pour le niveau national devront être adressées à : Fédération Française de Natation, M. le président de la Commission des Organisations Fédérales, 14, rue Scandicci, 93508 Pantin Cedex.

Les candidatures pour le niveau régional devront être adressées aux ligues concernées. Ces documents sont téléchargeables sur le site Internet fédéral.

Ces compétitions présentent un intérêt dans le cadre de la préparation aux échéances majeures du calendrier.

La liste des meetings labellisés sera publiée par la FFN préalablement à la saison sportive et les meetings nationaux et internationaux seront publiés dans le calendrier fédéral.

3 - Les autres compétitions

Ce sont toutes les compétitions qui ne figurent pas dans les deux catégories précitées. Elles permettent d'intégrer le ranking national, mais ne donnent pas la possibilité d'intégrer les classements nationaux et interrégionaux qualificatifs.

Les performances réalisées pourront faire l'objet d'une intégration dans le ranking national de la base fédérale, après étude et validation de la Direction Technique Nationale. Les résultats complets et détaillés doivent être envoyés par le club sous les huit jours qui suivent la compétition à la FFN (Département Natation Course : natation@ffnatation.fr), avec copie à la ligue.

Seuls les nageurs de nationalité française et étrangère engagés sous les couleurs de leur club, d'un pôle, d'une sélection départementale, régionale, interrégionale ou nationale sont pris en compte.

Cas des compétitions à l'étranger inscrites aux calendriers FINA ou LEN :

Les performances réalisées dans le cadre de ces compétitions à l'étranger pourront être intégrées dans la base fédérale sur simple demande avec copie à la ligue (dans la limite de 8 jours après l'événement concerné), à condition de rester en cohérence avec le règlement fédéral. Ces performances ne seront pas intégrées aux classements qualificatifs.

Les compétitions à l'étranger non-inscrites aux calendriers FINA ou LEN :

Les performances réalisées ne pourront pas être intégrées dans la base fédérale sauf cas particulier et notamment dans les cas de :

- record national ou meilleure performance française dûment homologués,
- performance permettant d'intégrer les classements ATRF (dix meilleurs performeurs français de tous les temps).

RÈGLEMENT NATATION COURSE

LA COMMISSION NATIONALE DE VALIDATION DES CAS PARTICULIERS

Dans le cadre de la commission sportive fédérale de Natation Course, une commission de validation des cas particuliers est constituée. Son rôle consiste à étudier les cas particuliers d'accession aux collectifs, aux classements qualificatifs et aux compétitions interrégionales et nationales.

Les demandes doivent être envoyées à la FFN (Département Natation Course : natation@ffnatation.fr), sous couvert de la ligue d'appartenance.

Cas pour les nageurs nouvellement licenciés :

Les clubs ayant des nageurs nouvellement licenciés à la FFN (Français ou étrangers) doivent faire valoir une attestation de performances réalisées la saison précédente en bassin de 50 m (chronométrage automatique exigé) et la transmettre à la commission nationale, au plus tard un mois avant la date de la compétition pour laquelle la participation est souhaitée, à l'attention du Département Natation Course : natation@ffnatation.fr. La demande devra être également transmise à titre d'information à la ligue.

Après étude de la demande, la commission nationale validera ou invalidera la participation aux compétitions souhaitées.

Dans le cas d'un nageur non sélectionnable, en fonction de son niveau sportif, le tarif de la licence est susceptible d'évoluer. Dans ce cas, vous devez respecter les obligations financières (voir la rubrique des Règlements financiers) et les obligations précisées dans le règlement intérieur. En cas de doute, veuillez contacter le service licence de la Fédération Française de Natation.

Cas pour les nageurs ayant momentanément arrêté la pratique ou ayant été dans l'incapacité de valider des performances durant une saison :

Ces nageurs peuvent faire également une demande de participation aux championnats N2 hiver, N2 printemps et régionaux 50 m été via leur club, sous couvert de la ligue, afin de réintégrer un niveau de pratique leur permettant de se qualifier aux événements nationaux. La demande est à transmettre à la commission nationale au plus tard un mois avant la date de la compétition pour laquelle la participation est souhaitée, à l'attention du Département Natation Course : natation@ffnatation.fr.

Cas des nageurs français expatriés :

En début de saison, sur sollicitation des clubs concernés, une demande de prise en compte de performances devra être faite auprès de cette commission, pour tout nageur régulièrement licencié en France et s'entraînant en permanence à l'étranger. Les justificatifs de performances sur saison en cours sont à transmettre à la commission nationale, au plus tard un mois avant la date de la compétition pour laquelle la participation est souhaitée, à l'attention du Département Natation Course : natation@ffnatation.fr. La demande devra être également transmise à titre d'information à la ligue.

Après étude de la demande la commission nationale validera ou invalidera la participation aux compétitions souhaitées.

Toute demande, pour être prise en compte, doit être validée par la commission avec accord de la ligue.

LES SPÉCIFICITÉS DES DOM-TOM

Les nageurs des DOM-TOM sont confrontés à des difficultés logistiques (transports, équipements, calendrier...) qui complexifient l'activité compétitive de la natation et notamment l'accès aux différents championnats nationaux. Toutefois, l'exigence du haut niveau restant identique quels que soient les endroits du territoire national où la discipline se pratique, il est prévu à leur égard certaines mesures permettant d'encourager le développement de la pratique compétitive sans pour autant réduire notre niveau d'exigence.

Dérogation concernant les compétitions de référence qualificative nationale

Les championnats de nationale 2 et de nationale 3 sont supprimés dans les DOM-TOM, seuls les championnats régionaux avec des critères de participation laissés à l'initiative des Ligues sont maintenus. Néanmoins les responsables des DOM-TOM sont chargés, sous couvert des conseillers techniques en charge des différentes zones, de proposer à la DTN (Département Natation Course) avant le 30 septembre, la liste des compétitions qualificatives aux différents événements nationaux Juniors-Séniors. Les demandes feront l'objet d'une étude avant validation par la commission nationale de validation des cas particuliers.

Dérogation concernant la qualification aux événements nationaux

Les nageurs licenciés et s'entraînant dans les DOM TOM ne sont pas intégrés au classement national qualificatif de la saison en cours. Ils peuvent participer aux différents championnats et critères nationaux dès lors qu'ils réalisent le temps limite de l'épreuve exigé pour l'un de ces événements. Seules les performances réalisées dans la saison sur les compétitions proposées et validées par la commission nationale de validation des cas particuliers, seront prises en compte.

Compétitions concernées :

- le championnat de France Promotionnel
- le championnat de France Élite
- le championnat de France filles 15 ans et moins, garçons 16 ans et moins
- le critérium national été OPEN filles 16 ans et plus, garçons 17 ans et plus
- le critérium national promotionnel d'été filles 14 ans et plus, garçons 15 ans et plus.

NB : Cette dérogation ne concerne pas le championnat de France Élite en bassin de 25 m. La participation des nageurs des Dom Tom se fait exclusivement par la réalisation d'un rang limite dans le classement national qualificatif N-1 de l'épreuve.

Dérogation concernant les épreuves complémentaires

Compte tenu des possibilités de qualification accrues, limitées à la seule réalisation d'un temps et de la possibilité de s'engager sur une épreuve complémentaire, les dérogations concernant les épreuves complémentaires sont supprimées.

Dérogation concernant la participation à la Coupe de France des Régions

Les ligues d'outre-mer qui souhaiteraient participer à cette compétition peuvent se regrouper sous une équipe unique DOM-TOM afin de mutualiser les moyens et encourager les échanges entre ces différentes régions.

La participation au Trophée national Lucien-Zins ne fera l'objet d'aucune dérogation concernant les critères de qualification.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

LE CLASSEMENT NATIONAL DES CLUBS

Introduction : “Un esprit conservé avec une adaptation aux évolutions du programme”

Les activités de la Natation Course n'ont pas cessé d'évoluer depuis la mise en forme du précédent classement national des clubs en Natation Course qui est devenue opérationnelle depuis la saison 2011-2012.

Les objectifs poursuivis sont de différentes natures :

- une mise en œuvre simplifiée et des règles identiques pour toutes nos compétitions ;
- un classement qui prend en compte uniquement les clubs qui participent à l'activité de la discipline ;
- une prise en compte de la table de cotation fédérale pour classer les niveaux de performance individuelle.

En résumé, le club et le nageur sont placés au centre de leur pratique et de leur niveau.

Le classement Natation Course

L'organisation du classement des clubs mise en place lors de la saison 2011-2012 se caractérise par trois grands thèmes : un classement des compétitions par équipes ; un classement Élite issu de nos championnats nationaux ; un classement individuel basé sur le niveau des compétiteurs qui composent le club.

1 - Le classement des compétitions par équipes

Les compétitions concernées : les interclubs avenir, les interclubs jeunes et les interclubs toutes catégories.

Principe de base

Pour chacun des niveaux, les clubs sont classés par l'addition des points obtenus par l'ensemble des équipes d'un club et ce, quels que soient le sexe et le territoire géographique (région, département). Les points obtenus par chacune des équipes doivent répondre aux règles spécifiques de chacun des interclubs.

L'entrée des avenir en compétition étant conditionnée à l'obtention du Pass'compétition, il n'est pas toujours aisé pour les clubs de participer aux interclubs avenir. La participation en avenir devient donc optionnelle.

De fait les clubs ne peuvent émerger au classement global que dans la mesure où ils ont participé à minima soit aux interclubs avenir, soit aux interclubs jeunes, ceci afin d'inciter les clubs à la formation des jeunes nageurs. Une participation aux seuls interclubs toutes catégories ne permet donc pas d'émerger au classement global.

De plus afin d'inciter les clubs à prendre part aux trois interclubs institutionnels (avenir, jeunes, toutes catégories), les points des différents niveaux sont cumulés dans la mesure où ils suivent l'ordre croissant des catégories d'âges.

Le niveau avenir étant facultatif le cumul de points est possible dans les cas suivants :

1-avenir 2- jeunes

1-avenir 2- jeunes 3- toutes catégories

1-jeunes 2- toutes catégories

Exemples :

- j'ai une équipe en avenir (filles ou/et garçons), et aucune autre équipe dans les autres niveaux, je marque les points relatifs à ce niveau ;
- j'ai une équipe en jeunes (filles ou/et garçons), et aucune autre équipe dans les autres niveaux, je marque les points relatifs à ce niveau ;
- j'ai une équipe en toutes catégories (filles ou/et garçons) et aucune autre équipe dans les autres niveaux, je ne marque aucun point ;
- j'ai une équipe en avenir (filles ou/et garçons) et une équipe en jeunes (filles ou/et garçons) et pas d'équipe en toutes catégories, je peux cumuler les points des deux niveaux présents car ils sont consécutifs ;
- j'ai une équipe en avenir (filles ou/et garçons), et une équipe en toutes catégories (filles ou/et garçons), et pas d'équipe en jeunes, je marque uniquement les points en avenir, car les deux niveaux présents ne sont pas consécutifs ;
- j'ai une équipe en jeunes (filles ou/et garçons) et une équipe en toutes catégories (filles ou/et garçons), et pas d'équipe en avenir, je peux cumuler les points des deux niveaux présents car ils sont consécutifs ;
- j'ai une équipe filles ou/et garçons dans chacun des trois niveaux, je cumule les points dans les trois niveaux.

Mode de calcul

2 000 points au 1^{er} et 1 point au dernier (1 500^e).

- du 1^{er} au 11^e : 10 points de moins par place ;
- du 12^e au 51^e : 4 points de moins par place ;
- du 52^e au 101^e : 3 points de moins par place ;
- du 102^e au 291^e : 2 points de moins par place ;
- du 292^e au 1 500^e : 1 point de moins par place.

Le calcul des points s'effectue informatiquement au niveau national. Pour résumer, si le club est présent dans les trois niveaux, il peut marquer au maximum 6 000 points, soit 3x2 000 points.

2 - Le Trophée Élite des championnats

Les compétitions concernées :

- les championnats de France en bassin de 25 m ;
- les championnats de France Élite ;

RÈGLEMENT NATATION COURSE

- le Trophée national Lucien-ZINS ;
- les championnats de France filles 15 ans et moins / garçons 16 ans et moins ;
- le critérium national été OPEN filles 16 ans et plus / garçons 17 ans et plus.

Toutes ces compétitions se caractérisent par un système identique de classement des clubs.

Principe de base

Le classement Élite des clubs prend en compte les vingt premiers nageurs classés dans chaque épreuve.

Mode de calcul

Il s'agit du classement spécifique sur les compétitions qui sont clairement identifiées en début de saison et listées ci-dessus. Sur chaque épreuve, on ne prend en compte que les vingt premiers licenciés à la FFN. À l'issue des épreuves individuelles, un classement des clubs intitulé Trophée Élite est établi par l'addition des points obtenus par les vingt premiers nageurs de chaque course selon le barème indiqué ci-dessous.

Pour établir cette hiérarchie, sont prises en compte, dans l'ordre, au sein du déroulement d'une même épreuve : les finales toutes catégories* puis les séries. Sont exclus les invités des sélections étrangères, les barrages et les hors concours.

En cas de disqualification en demi-finales ou en finales, le ou les nageurs se verront attribuer les points correspondants au dernier rang de la demi-finale ou de la finale.

Le barème du classement du Trophée Élite : 1^{er}: 42 points ; 2^e: 40 pts ; 3^e: 39 pts ; 4^e: 38 pts ; 5^e: 37 pts ; 6^e: 36 pts ; 7^e: 35 pts ; 8^e: 34 pts ; 9^e: 33 pts ; 10^e: 32 pts ; 11^e: 30 pts ; 12^e: 29 pts ; 13^e: 28 pts ; 14^e: 27 pts ; 15^e: 26 pts ; 16^e: 25 pts ; 17^e: 24 pts ; 18^e: 23 pts ; 19^e: 22 pts ; 20^e: 21 pts.

Dans chaque compétition, 1 point sera attribué à chaque nageur participant.

Le classement Élite général sera établi à partir de l'addition des points de tous les classements des clubs des championnats mentionnés plus haut.

* Pour les championnats de France en bassin de 25m et les Championnats de France Élite qui proposent une finale C, protégée pour les Juniors : les points du Trophée Élite sont attribués aux 16 nageurs des finales A et B, puis aux 4 premiers nageurs de la finale C.

3 - Le niveau de performance des compétiteurs

Principe de base

Chaque niveau atteint par chaque nageur à l'issue de la saison sportive attribue un nombre de points.

Les points obtenus par chaque nageur s'ajoutent pour donner un total de points au club.

Barème des points

NIVEAU	Points			
Nageur ayant réalisé au moins une compétition en Natation Course et n'appartenant à aucun autre niveau	10			
Nageur ayant réalisé au moins 2 performances de 0 à 300 pts dans la table de cotation FFN	tous bassins			
	20			
Nageur ayant réalisé au moins 2 performances de 301 à 600 pts dans la table de cotation FFN	tous bassins			
	40			
Nageur ayant réalisé au moins 2 performances de 601 à 900 pts dans la table de cotation FFN	tous bassins	exclusivement en bassin de 50m		
	60	80		
Nageur ayant réalisé au moins 2 performances de 901 à 1200 pts dans la table de cotation FFN	tous bassins	exclusivement en bassin de 50m		
	100	160		
Nageur ayant réalisé au moins 2 performances supérieures à 1200 pts dans la table de cotation FFN	tous bassins	exclusivement en bassin de 50m		
	120	200		
	Participation	Bronze	Argent	Or
Championnats COMEN-FOJE	350	400	450	500
Championnats internationaux Juniors	400	500	600	700
Championnats d'Europe	500	700	900	1 100
Championnats du Monde	600	900	1 200	1 500
Jeux Olympiques	600	1000	1 400	1800

Mode de calcul

Les points attribués à chaque nageur conformément au barème ci-dessus sont additionnés. Seul le meilleur classement (dans le niveau le plus élevé) par nageur est comptabilisé.

PRÉCISIONS CONCERNANT LA DÉSIGNATION DES JURYS ET L'APPLICATION DES RÈGLEMENTS TECHNIQUES POUR LE DÉPART ET LE CHRONOMÉTRAGE

Désignation des jurys

- 1 - En règle générale, pour toutes les compétitions, la désignation du jury est de la responsabilité de l'instance organisatrice : le club, le district, le comité départemental ou la ligue.

L'organisateur doit respecter les règles fixées par la Fédération Française de Natation, en particulier :

- en confiant les charges de juge-arbitre, starter et juge de nages à des officiels A, celles d'inspecteur de virages, inspecteur chef de virages, juge à l'arrivée à des officiels A ou B, et celles de chronométreurs à des officiels A, B ou C ;
- en constituant le jury avec un nombre suffisant d'officiels permettant de tenir correctement tous les postes et spécifiquement pour le chronométrage (cf. les dispositions particulières ci-après) ;
- en constituant un jury d'appel qui statuera sur les réclamations qui pourront lui être soumises après rejet par le juge-arbitre.

- 2 - Pour les principales compétitions inscrites au calendrier national, les juges-arbitres et starters sont désignés par la FFN. Ils sont choisis parmi ceux inscrits sur les listes FINA, FFN pour la saison en cours (à consulter sur le site Internet de la FFN).

Liste des compétitions concernées : championnats de France en bassin de 25 m, championnats de France des maîtres en bassin de 25 m, championnats de France Élite, championnat de France promotionnel, Coupe de France des Régions - Trophée Jean-POMMAT, finale du Trophée national Lucien-ZINS, championnats de France des Maîtres en bassin de 50 m, championnats de France filles 15 ans et moins/garçons 16 ans et moins, critérium national promotionnel d'été filles 14 ans et plus/garçons 15 ans et plus, critérium national été OPEN filles 16 ans et plus/garçons 17 ans et plus.

De plus sur certaines de ces compétitions, des officiels inscrits sur les listes FFN pour la saison en cours peuvent être associés au jury constitué par l'organisateur dans le cadre du dispositif fédéral de formation des officiels.

- 3 - Pour certaines compétitions inscrites au calendrier national et organisées par les interrégions, les juges-arbitres et starters (dans la mesure du possible) sont désignés par le conseil de l'interrégion parmi ceux inscrits sur les listes FFN pour la saison en cours.

Liste des compétitions concernées : championnats de Nationale 2 hiver Q1, championnats de Nationale 2 printemps Q2.

- 4 - Pour la meilleure poule organisée par chaque ligue lors des championnats nationaux interclubs, le juge-arbitre est désigné par le conseil de l'interrégion parmi ceux inscrits sur les listes FFN pour la saison en cours. Il organise les permutations afin que ces poules soient arbitrées par un juge-arbitre d'une autre ligue de l'interrégion.

La ligue est responsable :

- des vérifications préalables à l'enregistrement des engagements des équipes conformément au programme sportif ;
- du traitement de la compétition et de la production du programme et des résultats, dans le respect du règlement ;
- de l'organisation générale de la compétition ;
- de la mise à disposition d'un jury complet ;
- de la désignation du jury d'appel qui statuera sur les réclamations qui pourront lui être soumises après rejet par le juge-arbitre.

Le juge-arbitre est le garant de la régularité de la compétition. Il est responsable :

- du respect du programme et des règles d'engagements ;
- du respect des règlements sportifs de la FFN et des règles techniques de la FINA et des dispositions particulières de la FFN (règle des deux départs) ;
- du fonctionnement du jury (disqualification, chronométrage...) ;
- de l'instruction des réclamations ;
- de la validation des résultats (classement, temps et saisie des codes informatiques pour les disqualifications, forfaits...) ;
- le cas échéant, de l'établissement d'un rapport pour rendre compte des difficultés techniques ou organisationnelles rencontrées lors de la compétition et adressé à la FFN et au DTN par la ligue.

Application des règles techniques

Conformément au règlement intérieur de la Fédération Française de Natation (voir chapitre Règlements sportifs), toutes les compétitions se déroulent suivant les règlements sportifs de la FINA sauf dispositions particulières prévues par la FFN.

Ce règlement FINA, complété des commentaires d'application et des dispositions particulières à la FFN, est repris dans un document disponible en téléchargement sur le site Internet de la FFN.

À la suite d'une disqualification, le responsable de l'équipe/entraîneur peut demander des explications au seul juge-arbitre. Si les explications verbales ne satisfont pas le responsable de l'équipe, il a la possibilité de déposer une réclamation par écrit auprès du juge-arbitre dans les 30 minutes suivant la course. Le juge-arbitre répondra par écrit et, le cas échéant, justifiera les raisons du rejet de la réclamation. Toutes les réclamations doivent être instruites par le juge-arbitre.

En dernier recours, lorsque la réclamation a été rejetée par le(a) juge-arbitre, le responsable de l'équipe/entraîneur peut saisir par écrit le jury d'appel qui alors aura la décision finale.

Ci-après, les dispositions particulières prises par la FFN pour la règle des départs et l'organisation du chronométrage.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

Les départs (article SW 4)

Cas des compétitions individuelles

Application de la règle FINA, c'est-à-dire pas de faux départ autorisé pour les nageurs de catégories jeunes et au-dessus, quel que soit le type de compétition : animation, référence qualificative.

Exception pour les compétitions de nageurs Avenir, où un faux départ est autorisé quel que soit le type de compétition.

Cas des compétitions par équipes

Pour toutes les compétitions par équipes inscrites au programme fédéral, un faux départ est autorisé. La règle dite de "deux départs" est applicable (rappel pour le starter ou juge-arbitre) aux compétitions par équipes organisées par les clubs ou les comités départementaux et régionaux ou inscrites au programme fédéral.

Remarque : une épreuve de relais nagée lors d'une compétition individuelle doit être considérée comme une épreuve individuelle.

Chronométrage et classement

Chronométrage manuel

Tout moyen de chronométrage manœuvré par un officiel (mise en marche et arrêt) est considéré comme chronomètre manuel. Le chronométrage manuel est fait par des chronométreurs (1 à 3) nommés ou approuvés par la Fédération (officiels C, B ou A).

Chaque chronométreur doit démarrer son chronomètre au signal de départ et doit l'arrêter lorsque le nageur de son couloir a achevé la course. Les chronométreurs peuvent être chargés d'enregistrer les temps à des distances intermédiaires.

Dispositif de chronométrage semi-automatique

Tout moyen de chronométrage dont le démarrage est provoqué automatiquement par le signal de départ du starter et l'arrêt par un bouton- poussoir manœuvré par un chronométreur est considéré comme chronométrage semi-automatique.

En secours du chronométrage automatique, un équipement semi-automatique peut être utilisé. Dans ce cas, un seul chronométreur est nécessaire pour l'officialisation des temps ainsi enregistrés.

Dispositif de chronométrage automatique

Tout moyen de chronométrage dont le démarrage est provoqué automatiquement par le signal de départ du starter et l'arrêt par le nageur en actionnant la plaque de touche équipant l'extrémité du bassin est considéré comme un chronométrage automatique.

Ordre d'utilisation des dispositifs de chronométrage

En cas de panne de l'équipement automatique, ou si une faute de cet équipement apparaît clairement, ou si un nageur n'a pas actionné l'équipement, le temps enregistré par l'équipement semi-automatique pourra être retenu en priorité avant de retenir les décisions des juges et les temps des chronométreurs.

Essai des chronomètres

Lors de la réunion technique du jury qui précède chaque compétition, le juge-arbitre organise un essai des chronomètres d'une durée minimale de 10 minutes. L'écart maximum autorisé par rapport au temps moyen est de 4/10e en plus ou en moins.

Disposition pour l'application des règles de chronométrage

L'application rigoureuse du règlement de la FINA n'est pas possible pour toutes les compétitions organisées dans le cadre des programmes des clubs, comités départementaux ou régionaux.

Toutefois, afin d'assurer un niveau de qualité minimum adapté aux différents types d'épreuves, il a été décidé de compléter le règlement FINA pour préciser les conditions minimales d'organisation demandées par la FFN (cf. tableau ci-après).

Ainsi, il est prévu dans certains cas de limiter à deux le nombre de chronométreurs. Dans ce cas, la détermination du temps officiel est soumise à la règle suivante : pour les compétitions ne nécessitant pas la présence de trois (3) chronométreurs par ligne, et lorsque deux (2) chronométreurs sont affectés à une ligne, le temps officiel sera le temps moyen arrondi au centième inférieur.

Exemple 1 : Tp 1 = 1:04.55 - Tp 2 = 1:04.56 à Tp off = 1:04:55.

Exemple 2 : Tp 1 = 1:04.55 - Tp 2 = 1:04.57 à Tp off = 1:04:56.

À noter qu'il s'agit de préciser les conditions minimales pour l'organisation des compétitions. Les temps officiels ainsi déterminés ne pourront, le cas échéant, être retenus comme record ou meilleure performance que s'ils respectent les conditions définies dans le règlement du niveau concerné (règlement intérieur FFN, règlement de l'interrégion, règlement intérieur de la ligue, règlement intérieur du comité départemental).

RÈGLEMENT NATATION COURSE

Type de compétition	Dispositif minimum	Temps officiels	Classement
Compétition de niveau national Compétition de référence nationale (*)	Chronométrage automatique, avec doublage semi-automatique (un bouton poussoir) et secours temps manuel (un chronomètre). Pas de juge à l'arrivée. (*) Pour les championnats régionaux d'été en bassin de 50 m, il est possible, à titre exceptionnel et après accord préalable de la DTN, d'utiliser un chronométrage semi-automatique sous réserve de disposer de trois chronomètres (boutons poussoirs).	Temps déterminés selon la règle FINA SW 11.1 (utilisation d'équipement automatique). S'il apparaît de manière évidente qu'il y a une anomalie (fonctionnement défectueux ou plaque non actionnée par le nageur) dans les temps automatiques ainsi relevés, alors prise en compte du temps semi-automatique (SW 13.3 : temps semi-automatique) pour les seuls nageurs concernés. Le temps manuel est utilisé lorsqu'il y a une anomalie ou une panne simultanée de l'équipement automatique ou semi-automatique. Cela peut concerner une ou plusieurs lignes, voire une série entière.	Ordre déterminé par les temps officiels finaux validés par le juge-arbitre.
Interclubs toutes catégories (meilleure poule régionale)	Chronométrage automatique obligatoire pour la meilleure poule régionale ou, par défaut, semi-automatique (sous réserve d'utilisation des trois boutons poussoirs). Dans le cas contraire, les résultats seront rejetés.	Temps déterminés selon la règle FINA SW 11.1 (utilisation d'équipement automatique). S'il apparaît de manière évidente qu'il y a une anomalie (fonctionnement défectueux ou plaque non actionnée par le nageur) dans les temps automatiques ainsi relevés, alors prise en compte du temps semi-automatique (SW 13.3 : temps semi-automatique) pour les seuls nageurs concernés. Le temps manuel est utilisé lorsqu'il y a une anomalie ou une panne simultanée de l'équipement automatique ou semi-automatique. Cela peut concerner une ou plusieurs lignes voire une série entière.	Ordre déterminé par les temps officiels finaux validés par le juge-arbitre.
Compétition de référence interrégionale	Trois chronomètres manuels par ligne. Un ou deux chronomètres "volants". Pas de juge à l'arrivée.	Temps déterminés selon la règle FINA : SW 11.3.1 (deux temps identiques), SW 11.3.2 (temps intermédiaire), SW 11.3.3 (temps moyen si deux chronomètres en fonctionnement) À noter que si le remplacement d'un chronomètre est effectué pendant la course, le temps officiel sera le temps intermédiaire Si la panne ou l'anomalie est constatée à l'arrivée, le temps officiel sera le temps moyen des deux chronomètres restants.	Ordre déterminé par les temps officiels finaux validés par le juge-arbitre.
Compétition de référence régionale ou départementale	Deux chronomètres par ligne, plus deux chronomètres "volants" pour les deux premiers ou pour permettre un remplacement lors d'une panne ou d'une absence momentanée d'un chronomètre d'une ligne. Ils pourront également être affectés comme troisième chronomètre à la demande d'un responsable de club ou du juge-arbitre si la réalisation d'un record est envisagée. Pour juger l'arrivée : un juge à l'arrivée désigné ou, à défaut, le juge-arbitre.	Temps moyen si deux chronomètres ou temps déterminé selon la règle FINA si trois chronomètres. À noter que si le remplacement d'un des deux chronomètres est effectué pendant la course, le temps officiel sera le temps moyen ; si la panne ou l'anomalie est constatée à l'arrivée, le temps officiel sera soit le temps moyen des deux chronomètres restants soit l'unique temps mesuré. S'il apparaît de manière évidente qu'il y a une anomalie dans les temps relevés, le juge-arbitre détermine alors, pour les seuls nageurs concernés, et en tenant compte de tous les éléments à sa disposition (temps et avis du juge à l'arrivée), les temps officiels.	Ordre déterminé par les temps officiels finaux validés par le juge-arbitre.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

Type de compétition	Dispositif minimum	Temps officiels	Classement
Compétition d'animation de niveau départemental et inférieur	Un chronométrateur par ligne, plus deux chronométrateurs "volants" pour les deux premiers ou pour permettre un remplacement lors d'une panne ou d'une absence momentanée d'un chronométrateur d'une ligne. Pour juger l'arrivée : un juge à l'arrivée désigné ou le juge-arbitre.	Temps mesuré (temps unique ou temps moyen selon la ligne) sous réserve que le résultat ainsi déterminé soit cohérent avec l'ordre d'arrivée défini par l'officiel chargé de contrôler l'ordre d'arrivée. S'il apparaît de manière évidente qu'il y a une anomalie dans les temps relevés, le juge-arbitre détermine alors, pour les seuls nageurs concernés, et en tenant compte de tous les éléments à sa disposition (temps et avis du juge à l'arrivée), les temps officiels.	Ordre déterminé par les temps officiels finaux validés par le juge-arbitre.

Les temps enregistrés par chaque chronométrateur doivent être inscrits sur la fiche de course, puis le temps officiel reporté dans la zone prévue à cet effet.

Le temps moyen est arrondi au centième inférieur en cohérence avec les articles SW11.2 "...lorsque le chronométrage au 1/1 000^e de seconde est disponible, le troisième chiffre ne doit pas être enregistré ou utilisé pour déterminer le temps..." et SW 11.3.3 "Avec seulement deux (2) des trois (3) chronomètres en fonctionnement, le temps moyen constituera le temps officiel".

Les disqualifications

Lorsqu'une disqualification est prononcée, il est recommandé de l'annoncer au micro, immédiatement après la fin de la course et avant le départ de la course suivante, pour en informer le nageur et son encadrement.

Cette annonce vise d'une part à informer sans délai le nageur (et/ou son entraîneur) afin de lui permettre, s'il le souhaite, de demander des explications au juge-arbitre et, le cas échéant, faire appel au jury d'appel dans le respect des délais (en principe 30 minutes après la course), d'autre part à informer le public et les autres participants pour le suivi et la compréhension des résultats.

Règlement intérieur des compétitions

Principe sur les engagements : seul un club peut proposer un engagement au nom de l'un de ses membres via la gestion extraNat. Aucun engagement et aucun règlement des engagements ne seront pris sur place.

Réunion technique (la veille du premier jour de la compétition)

Matériels nécessaires

- Une salle permettant d'accueillir l'ensemble des représentants des clubs participants.
- Un vidéoprojecteur.

Déroulement

- Accueil par l'organisateur et par le président de la région (ou de son représentant).
- Accueil du représentant de la Fédération et présentation du secrétariat technique avec le superviseur général.
- Présentation de la structure et du plan de circulation du bassin.
- Présentation du jury par le juge-arbitre.
- Présentation technique de la compétition : statistiques de la compétition, rappels réglementaires, précisions sur les modalités de sélection pour les équipes de France ou d'autres équipes nationales (le cas échéant).
- Information sur l'ouverture du bassin en amont et en aval de la compétition.
- Questions/réponses.
- Déclaration des forfaits.

Pendant la compétition

- Prévoir un lieu unique pour accueillir le chronométrage (deux personnes) et le secrétariat technique (deux personnes).
- Prévoir une table technique pour les membres de la Direction Technique Nationale (le cas échéant).
- Mise à disposition d'une connexion internet.
- Distribution des résultats papier à la table technique, au fur et à mesure du déroulement des épreuves.
- Déclaration des forfaits.
- Modification et confirmation des relais.
- Les recommandations au micro pour les besoins d'échauffement avant les épreuves et la récupération après chaque réunion.

Modalités concernant la participation des nageurs handisports dans les compétitions fédérales

Dans le cadre de l'intégration des personnes en situation de handicap et licenciées à la FFH, les présents règlements sont appliqués en s'adaptant au handicap et aux capacités du compétiteur.

Cela implique le respect des principes et des modalités de la réglementation sportive, dans leur intégralité, sauf à adapter leur application à la spécificité des aptitudes et désavantages liés à la situation de handicap de la personne.

La collaboration entre la FFN et la FFH définit au mieux pour chaque type de compétiteurs l'application spécifique liée à la situation de handicap.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

RÈGLES D'ENGAGEMENTS VIA LA GESTION INFORMATIQUE EXTRANAT

En raison de la mise en exploitation de l'interface extraNat pour les engagements et du logiciel extraNat-pocket pour le traitement des compétitions, l'intégralité du programme fédéral sera traitée, des engagements à l'intégration sur le site ffn.extranat.fr, sans oublier la phase du traitement de la compétition, via cette gestion informatisée.

Planification des échéances pour la procédure des engagements

Via l'application extraNat-Natation, la FFN, les ligues et les comités départementaux déclarent les compétitions placées sous leurs autorités.

Sont déclarées par la FFN

- Championnats de France Élite en bassin de 25 m
- Championnat de France Promotionnel
- Championnats de France Élite
- Championnats de France filles 15 ans et moins/ garçons 16 ans et moins
- Critérium national été OPEN filles 16 ans et plus/garçons 17 ans et plus
- Critérium national promotionnel d'été filles 14 ans et plus/garçons 15 ans et plus
- Coupe de France des Régions - Trophée Jean-POMMAT
- Trophée national Lucien-ZINS
- Championnats de Nationale 2 hiver Q1
- Championnats de Nationale 2 printemps Q2
- Championnats de Nationale 3
- Championnats régionaux d'été
- Meetings Internationaux FFN Golden Tour Camille-MUFFAT**
- Meetings Nationaux labellisés*

* Pour ces types de compétitions la FFN déclare la compétition sur extranat.fr et désigne le gestionnaire qui peut être un club ou un comité, ce dernier sera chargé de finaliser la structure de sa compétition (catégories, programme, temps limites).

Sont déclarées par les ligues

- Meetings régionaux labellisés. **
- Les 3 plots du Natathlon Avenir (verrouillage par extranat à 3 épreuves).
- Interclubs Avenir
- Les 4 plots du Natathlon Jeunes (verrouillage par extranat à 5 épreuves).
- Trophée régionaux Lucien-ZINS
- Interclubs Jeunes.
- Poules régionales des championnats nationaux interclubs.
- Championnats régionaux en bassin de 25 m.
- Toutes les autres compétitions spécifiques institutionnelles de la ligue inscrites officiellement à son calendrier.**

* Selon le format d'organisation locale, il y a possibilité de déléguer la déclaration des compétitions aux comités départementaux, à charge de la ligue de coordonner l'ensemble des organisations.

** Pour ces types de compétitions la ligue déclare la compétition sur extranat.fr et désigne le gestionnaire, ce dernier sera chargé de finaliser la structure de sa compétition (catégories, programme, temps limites).

Sont déclarées par les comités départementaux

- Toutes les compétitions inscrites au calendrier sportif du département.

Principes de l'échéancier des engagements via l'interface extraNat

Période à partir du 1 ^{er} jour de la compétition	Intitulé
J - 12	Ouverture de la proposition des droits d'engagements (durée 8 jours)
J - 4	Fermeture de la proposition des droits d'engagements (fermeture du serveur à 23h59)
J - 3 *	Publication de la liste des engagés
J - 1	Réunion technique, déclaration des forfaits édition de la liste de départ et du programme des séries

* L'institution qui déclare la compétition a la possibilité de moduler la fin de la période de proposition des engagements de J - 4 à J - 2 (J = premier jour de la compétition).

Remontée des compétitions sur la base fédérale

Une fois la compétition achevée et vérifiée dans ses moindres détails par l'institution responsable, la remontée sur la base extraNat est automatisée. La publication et l'intégration sur le site web FFN est du ressort du service des systèmes d'information. Toute cette procédure est valable pour la Natation Course, les maîtres et la natation estivale.

Pour les analyses statistiques fédérales, il est demandé aux ligues de permettre la remontée de la totalité des compétitions organisées sur leur territoire quelles que soient les catégories d'âges concernées. Les résultats d'une compétition de natation avec un seul club ne seront pas intégrés sur le serveur fédéral (en dehors des nageurs expatriés).

Performances d'engagements sur l'espace extraNat

Concernant les compétitions de référence nationale qualificative, les engagements se font :

1- à partir de la meilleure performance réalisée en bassin de 50 m enregistrée dans la base fédérale sur la saison en cours ou sur les deux saisons précédentes.

2- Si le point 1 n'est pas rempli, les nageurs ayant une performance réalisée en bassin de 25 m enregistrée dans la base fédérale sur la saison en cours ou sur les deux saisons précédentes peuvent s'engager en « No Time ». Il n'est pas possible d'avoir des temps convertis.

3- Si les points 1 et 2 ne sont pas remplis, les engagements ne sont pas possible sauf sur demande justifiée auprès du département Natation Course : natation@ffnatation.fr. au plus tard huit jours avant la date de la compétition.

* La liste des engagés n'est pas actualisée durant la période de J - 3 jusqu'à la réunion technique de la compétition qui est seule habilitée à actualiser cette dernière.

2^e partie **Les programmes spécifiques**

RÈGLEMENT NATATION COURSE

CALENDRIER NATIONAL NATATION COURSE 2017-2018

Date début	Date Fin	Intitulé de la compétition	Bassin	Catégorie	Lieux ou responsable de la désignation
11/11/17	12/11/17	Championnats nationaux Interclubs	25 mètres	Compétition par équipes de clubs, toutes catégories d'âges	Régions
25/11/17	26/11/17	Championnats régionaux en bassin de 25 m	25 mètres	Filles 14 ans et plus Garçons 15 ans et plus	Régions
30/11/17	03/12/17	Championnats de France Elite en bassin de 25 m	25 mètres	Toutes catégories	A désigner
Entre le 09/12/17 Entre le 03/06/18		Interclubs Avenir	25 mètres	Filles 10 ans et moins Garçons 11 ans et moins	Régions
09/12/17	10/12/17	Interclubs Jeunes	25 mètres	Filles 11-13 ans Garçons 12-14 ans	Régions
15/12/17	17/12/17	Championnats de nationale 2 hiver	50 mètres	Filles 14 ans et plus Garçons 15 ans et plus	Interrégions
27/01/18		Championnats de France du 5 km Indoor	50 mètres	Toutes catégories	A désigner
Entre le 01/01/18 et le 04/03/18		Championnats régionaux 50 mètres hiver	50 mètres	Filles 14 ans et plus Garçons 15 ans et plus	Régions
Entre le 01/01/18 Entre le 25/03/18		1^{er} plot du Natathlon Jeunes	25 mètres	Filles 11-13 ans Garçons 12-14 ans	Régions ou départements
Minimum 3 semaines après le 1 ^{er} plot		2^e plot du Natathlon Jeunes	25 mètres	Filles 11-13 ans Garçons 12-14 ans	Régions ou départements
Minimum 3 semaines après le 2 ^e plot		3^e plot du Natathlon Jeunes	25 mètres	Filles 11-13 ans Garçons 12-14 ans	Régions ou départements
Minimum 3 semaines après le 3 ^e plot et avant le 27/05/18		4^e plot du Natathlon Jeunes	25 mètres	Filles 11-13 ans Garçons 12-14 ans	Régions ou départements
23/03/18	25/03/18	Championnats de nationale 2 printemps	50 mètres	Filles 14 ans et plus Garçons 15 ans et plus	Interrégions
31/03/18	02/04/18	Championnats de nationale 3	50 mètres	Filles 14 ans et plus Garçons 15 ans et plus	Interrégions
05/05/18	06/05/18	Coupe de France des Régions Trophée Jean-POMMAT	50 mètres	Compétition par équipes de régions, catégories Jeunes	A désigner
17/05/18	20/05/18	Championnats de France Promotionnel	50 mètres	Filles 14-17 ans Garçons 15-18 ans	A désigner
22/05/18	27/05/18	Championnats de France Elite	50 mètres	Filles 14 ans et plus Garçons 15 ans et plus	A désigner
31/05/18	03/06/18	Championnats de France d'eau libre	Milieu naturel	Toutes catégories	A désigner
22/06/18	24/06/18	Trophée National Lucien Zins	50 mètres	Filles 11-13 ans Garçons 12-14 ans	A désigner
30/06/18	2/07/18	Championnats régionaux 50 mètres été	50 mètres	Filles 14 ans et plus Garçons 15 ans et plus	Régions
18/07/18	22/07/18	Championnats de France Filles 15 ans et moins Garçons 16 ans et moins	50 mètres	Filles 15 ans et moins Garçons 15 ans et moins	A désigner
19/07/18	22/07/18	Critérium Promotionnel d'été Filles 14 ans et plus Garçons 15 ans et plus	50 mètres	Filles 14 ans et plus Garçons 15 ans et plus	A désigner
25/07/18	29/07/18	Critérium National d'été Filles 16 ans et plus Garçons 17 ans et plus	50 mètres	Filles 16 ans et plus Garçons 17 ans et plus	A désigner

RÈGLEMENT NATATION COURSE

CALENDRIER INTERNATIONAL NATATION COURSE 2017-2018

Date Début	Date Fin	Intitulé de la compétition	Bassin	Catégorie	Lieux ou responsable de la désignation
22/09/17	23/09/17	Coupe du Monde FINA	25 mètres	Toutes catégories	Doha
26/09/17	27/09/17	Coupe du Monde FINA	25 mètres	Toutes catégories	Dubaï
30/09/17	01/10/17	Coupe du Monde FINA	25 mètres	Toutes catégories	Hong Kong
10/11/17	11/11/17	Coupe du Monde FINA	25 mètres	Toutes catégories	Pékin
14/11/17	15/11/17	Coupe du Monde FINA	25 mètres	Toutes catégories	Tokyo
18/11/17	19/11/17	Coupe du Monde FINA	25 mètres	Toutes catégories	Singapour
13/12/17	17/12/17	Championnats d'Europe	25 mètres	Toutes catégories	Copenhague
02/02/18	04/02/18	1^{ère} étape meeting International FFN Golden Tour "Camille Muffat"	50 mètres	Toutes catégories	A désigner
09/03/18	11/03/18	2^{ème} étape meeting International FFN Golden Tour "Camille Muffat"	50 mètres	Toutes catégories	A désigner
06/04/18	08/04/18	3^{ème} étape meeting International FFN Golden Tour "Camille Muffat"	50 mètres	Toutes catégories	A désigner
02/06/18	03/06/18	12^e OPEN de France de natation	50 mètres	Toutes catégories	Chartres
A déterminer		Coupe de la COMEN	50 mètres	Filles 13-15 ans Garçons 14-16 ans	A désigner
23/06/18	25/06/18	XVIII Jeux Méditerranéens	50 mètres	Toutes catégories	Tarragone
04/07/18	08/07/18	Championnats d'Europe Juniors	50 mètres	Filles 14-17 ans Garçons 15-18 ans	Helsinki
03/08/18	09/08/18	Championnats d'Europe	50 mètres	Toutes catégories	Glasgow
06/10/18	18/10/18	3^{ème} Jeux Olympiques de la Jeunesse	50 mètres	Filles 14-17 ans Garçons 15-18 ans	Buenos Aires

LES ÉTAPES DE LA FORMATION DU NAGEUR INITIATION - ACQUISITION - DÉVELOPPEMENT - FORMATION

Le programme, validé lors de l'assemblée générale de mars 2008 à Orléans, présente les quatre étapes de la formation du nageur, à travers un véritable programme d'animation territoriale dont voici les principales caractéristiques.

- Un programme d'initiation correspondant au Pass'compétition de l'ENF, c'est-à-dire réaliser un 100 m dans l'ordre des 4 nages en respectant le règlement FINA.
- Un programme d'acquisition dont la finalité est de réaliser les épreuves suivantes en situation de compétition : 200 m puis 400 m nage libre et les quatre épreuves de spécialités sur 50 m puis sur 100 m.
- Un programme de développement dont la finalité consiste à réaliser des épreuves en situation de compétition
- Un programme de formation destiné à animer la vie sportive territoriale et former le jeune nageur vers le haut niveau.

Les instances territoriales (interrégions, ligues et départements) ont pour mission de mettre en œuvre, selon leurs spécificités et leurs objectifs, un véritable plan de formation destiné à favoriser l'accès des jeunes sportifs au haut niveau tout en respectant les étapes de formation.

Première étape : l'initiation

Voir texte sur le Pass'compétition dans le chapitre ENF (cible privilégiée, finalité, compétence territoriale...).

Deuxième étape : l'acquisition

Pour ce programme, cible privilégiée : filles 10 ans et moins, garçons 11 ans et moins

- Thèmes de travail : endurance, vitesse, habiletés motrices dans les 4 nages, les parties non nagées : départs et virages.
- La finalité : réaliser les épreuves suivantes en situation de compétition : 200 m puis 400 m nage libre et les quatre épreuves de spécialités sur 50 m puis sur 100 m.
- Nombre de séances par semaine, kilométrage par séance... (référence ouvrages FFN).
- Compétence territoriale proposée : le département.
- Organiser des réunions courtes (trois heures maximum).
- Périodicité maximale : une par mois.

Troisième étape : le développement

Pour ce programme, cible privilégiée : filles 11 - 13 ans, garçons 12 - 14 ans.

- Thèmes de travail : développer les capacités acquises à l'étape précédente.
- Maîtriser le plus grand nombre d'épreuves du programme olympique en situation de compétition.
- Compétence territoriale proposée : la ligue.
- Organiser sur une journée ou deux réunions.
- Compétitions individuelles et par équipes (identité club).
- Périodicité : à définir.
- Apprendre à gagner.

Quatrième étape : la formation

Finalité : l'accès au haut niveau

- Compétitions qualificatives, validées par la DTN, pour accéder aux différents championnats nationaux.
- Un programme de niveau national et des programmes de niveaux sous-jacents (interrégions et régions) pour les Filles 14 - 17 ans et les garçons 15 - 18 ans.
- Un objectif terminal pour chaque catégorie d'âge lors de la dernière période du calendrier.

LA RÉFORME DU PARCOURS AVENIRS - JEUNES

Présentation

Sujet sensible tant les enjeux et la population sont importants. Il apparaît indispensable d'aborder cette thématique de travail en évitant les particularismes locaux afin de valoriser l'intérêt général. Ce projet renforce l'École de la Natation Française (ENF) en s'inscrivant dans la continuité de la formation.

Il convient, en préambule, d'accepter que le règlement sportif est un cadre dans l'action sportive. Il permet de poser des balises, de proposer des objectifs, dont seuls les acteurs traceront le chemin. Ce parcours sera bien entendu singulier.

À ce titre, il nous apparaît essentiel d'accompagner ce projet de ce guide pédagogique afin de redéfinir les attentes techniques, physiologiques et psychologiques. En effet, nous constatons régulièrement que la catégorie des "13 ans et moins" est souvent encadrée par les entraîneurs les moins expérimentés. Attention, ce guide reste succinct et nécessite, de la part des entraîneurs concernés, une poursuite de la réflexion, une poursuite de la formation autour de la démarche pédagogique au sens large. Leur rôle est central pour la pérennité du club et de la fédération. En effet, comme nous allons le voir, la pratique sportive pendant cette période détermine grandement les années qui suivent. Il y a donc une forme de paradoxe entre la faible expertise des entraîneurs concernés et les enjeux de cette catégorie.

Ainsi, entre un parcours ENF très encadré et le parcours Jeunes, il existe une tranche d'âge pour laquelle la Fédération ne propose pas d'accompagnement spécifique. Ce projet de réforme a pour objectif d'assurer l'accompagnement des ligues dans la construction d'un programme pour les filles 10 ans et moins et les garçons 11 ans et moins.

L'analyse détaillée des régions en 2010-2011 avait laissé entrevoir des incohérences dans les différents programmes proposés aux nageurs entre l'ENF et le natathlon. Des incohérences entre les régions, des incohérences entre les départements d'une même région. Donc il nous a semblé nécessaire de rappeler le rôle essentiel des ligues dans le pilotage et la construction des parcours proposés aux nageurs. Cette garantie est indispensable pour conserver une cohérence sur l'ensemble du territoire national et régional. Toutefois, cela ne dispense pas les ligues avec leurs départements d'innover à l'intérieur de ce cadre d'action : sous forme de compétitions, d'actions de stage, de formations pour les entraîneurs.

Les constats

Le parcours des 9-13 ans concerne environ 105 000 nageurs. Ces cinq années d'âge regroupent un tiers des licenciés de la Fédération. Les objectifs sont très différents entre l'apprentissage des nages et la pratique compétitive.

En effet, 30 % des licenciés 10-11 ans pratiquent la natation en compétition et près de 40 % pour les 12-13 ans. Par ailleurs, les pratiquants 10-11 ans souffrent d'un manque d'offre sportive en compétition. Ils participent seulement (en moyenne) à 4 ou 5 épreuves différentes, essentiellement en sprint alors que cette tranche d'âge doit commencer à développer des facultés en aérobie.

En outre, les parcours sont cloisonnés alors que la différence de maturité est importante. Une plus grande souplesse doit pouvoir être mise en place afin de proposer à tous, un niveau de confrontation stimulant.

Enfin, aujourd'hui, nous ne disposons pas d'une natation capable de rivaliser avec les meilleurs nageurs dans toutes les épreuves. Une approche plus transversale de l'apprentissage des différents styles de nage doit être valorisée sur des distances et des vitesses différentes.

L'ensemble de ces constats nous a incités à proposer la réforme du parcours de formation des 13 ans et moins.

Les orientations

- Valoriser une offre sportive variée dès la sortie de l'ENF3 Pass'Compétition Natation Course.
- Encourager la pratique de plusieurs épreuves dans une même journée.
- Développer la formation des nageurs dans les quatre nages. Les principes d'action sont les mêmes dans toutes les nages.
- Rendre le parcours de formation stimulant avec des exigences en cohérence avec les différences de maturité.

Le détail du programme par année

Rappel : Les programmes Avenirs sont proposés à titre optionnel aux ligues (en dehors des interclubs Avenirs). Par ailleurs, suite au document produit lors de l'assemblée générale de 2014, nous avons constaté une grande disparité dans la répartition des licenciés 9-13 ans entre les régions. Certaines d'entre elles pourraient rencontrer des difficultés pour organiser ces différents parcours pour l'ensemble des nageurs.

Attention, ce programme pourrait ne pas convenir aux nageurs à maturité tardive ou arrivés un peu plus tard dans la pratique. Dans ce cas les ligues seront en droit de proposer un programme complémentaire. Ce rôle des ligues est important. Par le passé, des nageurs arrivés tardivement dans la pratique sont montés sur des podiums mondiaux.

PROGRAMME DES AVENIRS

I. Programme des filles 9 ans et moins et des garçons 10 ans et moins

Rappel : pour intégrer le programme des compétitions officielles, les nageurs doivent être titulaires du pass'compétition Natation Course.

NB : programme facultatif, laissé à l'initiative des ligues en dehors des interclubs.

Les caractéristiques

Caractères neuromoteurs et cognitifs

Le système nerveux est en pleine croissance et le traitement de l'information nécessite plus de temps que pour un adulte. Il importe de réduire/limiter la charge informationnelle dans un premier temps.

Ainsi :

Sur un plan pédagogique

- Limiter le nombre de consignes.
- Adapter la consigne et le vocabulaire au niveau de compréhension de l'enfant.

Sur un plan technique

- Il est important de travailler sur le postural avant les éléments moteurs (à sec et/ou dans l'eau).
- Il est important de développer le répertoire moteur le plus large possible : entre les différents styles de nage,
- entre les différentes disciplines aquatiques et, également, en association avec d'autres sports (course, gymnastique, vélo,...).
- Plus le panel moteur sera développé plus la capacité d'apprentissage sera renforcée et importante.

Caractères physiologiques et endocriniens

La capacité pulmonaire ramenée au poids est inférieure à celle de l'adulte, la fatigue musculaire est précoce. L'appareil de soutien (musculaire et osseux) dispose d'un haut degré de mobilité, mais reste fragile.

La période est propice :

- 1) au travail en aérobie. A contrario, une surcharge d'intensité entraînera de profonds dommages fonctionnels (stress organiques, surcharge cardiaque) handicapant la construction du nageur à venir ;
- 2) au travail de la vitesse : vitesse gestuelle et temps de réaction.

Caractères psychosociaux

Fort besoin d'activité.

Disponibilité pour l'enjeu et la prise de risque. Désir de découverte, de variété.

Fidélisation fragile.

Les orientations techniques

Remarque

Attention, il peut exister de fortes disparités entre les enfants de même sexe, entre les garçons et les filles. Il importe d'adapter ces orientations générales au niveau de pratique des nageurs. Néanmoins, la logique de progressivité reste transférable.

Pratique

Entre 2 et 4 séances de 45' à 1 h 15. Avant de déterminer le temps de travail nécessaire, il semble important de réfléchir aux contenus des séances. Les tâches proposées doivent être cohérentes avec le développement de l'enfant. Par ailleurs, dans des perspectives de lutte contre la monotonie ou de développement physiologique, la pratique d'autres disciplines aquatiques et d'autres sports ne doit pas être exclue, surtout à ces âges.

Objectifs en natation

Rappel : pour qu'une tâche soit efficace, il faut que le but à atteindre par le jeune nageur soit clairement défini (donc compréhensible par votre auditeur) et soit réalisable (en relation avec ses capacités).

À sec : prévention et posture

Prévention (prophylaxie)

Éducation vers l'acquisition de comportements de haut niveau : stratégies d'échauffement et de récupération, hygiène de vie (sommeil, nutrition, hydratation...).

Lutter contre les risques de blessures : pathologies liées à la pratique de la natation (renforcements des fixateurs, abaisseurs et rotateurs de l'épaule), pathologies individuelles (propres à l'athlète avec des déséquilibres musculaires).

RÈGLEMENT NATATION COURSE

Postural

Définir des contenus autour d'une thématique posturale. L'objectif étant de permettre au nageur de lutter contre les déformations du corps induites par le déplacement dans l'eau.

Acquisition de connaissances posturales pour transférer ces acquis dans l'eau et pour préparer l'ajout de charges additionnelles à venir (à la puberté) : placement du Bassin, placement de la chaîne dorsale.

Lutter contre la déformation du corps dans l'eau pour préparer le transfert de force des éléments moteurs à l'ensemble du corps : renforcement de la charnière abdos lombaires.

Dans l'eau : posture-vitesse et aérobie

Travail postural

Utiliser le travail à sec et des repères sensoriels pour accompagner l'enfant dans le repérage de son corps dans l'espace, dans la construction de l'axe du corps aligné dans l'axe de déplacement.

Travail de vitesse

Il existe régulièrement une confusion sur cette orientation de travail. Travailler la vitesse ne veut pas dire travailler uniquement à vitesse élevée, à fréquence gestuelle élevée, etc.

Le travail de la vitesse doit être vu dans une définition plus large.

D'une part, développer des coordinations multiples : distances de nage, vitesses et styles de nage.

D'autre part, travailler les prises d'appuis et la capacité à transférer les forces générées à l'ensemble du corps aligné avec l'axe de déplacement. En effet, il est indispensable d'associer ces deux types de travail pour favoriser la compétence à nager vite.

Néanmoins, attention à bien respecter les caractéristiques ostéo-articulaires des enfants. Une surcharge de travail organisé autour de prises d'appuis sur de grandes masses d'eau, en permanence, peut entraîner des pathologies de l'épaule.

Travail aérobie

Développer la capacité aérobie tout en conservant une exigence technique forte et une coordination adaptée, afin d'optimiser le rendement du nageur. L'objectif, ici, est de travailler dans le temps long sans pour autant parcourir beaucoup de kilomètres.

Détail du programme

Condition d'organisation

Ce programme est une proposition laissée à l'initiative des ligues. Ces dernières pourront déléguer l'organisation de ce programme aux départements.

Programme

Les plots

Cinq épreuves : 50 NL - 50 PAP - 50 DOS - 50 BRASSE - 200 NL.

Trois plots présentant à chaque fois le programme complet.

Période de compétition : 3 plots organisés entre le 1^{er} janvier et le 27 mai 2018, espacés d'au moins 3 semaines (entre chaque compétition réservée à cette catégorie).

Nager maximum 3 épreuves à chaque plot.

La finale

Pour la qualification à la finale régionale (classement par points- rankings à la place, à définir par les ligues), obligation d'avoir nagé les 5 épreuves.

Obligation de nager les 5 épreuves lors de la finale. Récompense au classement combiné (5 épreuves, classement par points).

II. Programme filles 10 ans, garçons 11 ans

Les caractéristiques

Caractères neuromoteur et cognitif

Une différenciation importante commence à s'opérer entre les garçons et les filles. Ces dernières ont un niveau de maturité plus avancé. Les filles ont une capacité à appréhender les apprentissages complexes avec un peu plus de facilités que les garçons. Le traitement de l'information est plus rapide et les enfants peuvent résoudre simultanément des problèmes respiratoires, d'équilibres posturaux et moteurs. C'est une période favorable dans l'apprentissage des coordinations.

Caractères physiologiques et endocriniens

Les mécanismes hormonaux se développent de plus en plus. Une charge de travail trop importante peut affecter ces mécanismes et la régulation de la croissance.

Début du développement du système cardio-pulmonaire et circulatoire

Caractères psychosociaux

Besoin de socialisation malgré des relations amicales plutôt instables.

Besoin de réussite (dans l'ensemble de ses aspects : par rapport à soi et par rapport aux autres). Aptitude à la compétition. Demandes de connaissances et d'informations. Fidélisation fragile.

Les orientations techniques

Remarque

Attention, il peut exister de fortes disparités entre les enfants de même sexe, entre les garçons et les filles. Il importe d'adapter ces orientations générales au niveau de pratique des nageurs. Néanmoins, la logique de progressivité reste transférable.

Pratique

Entre 3 et 5 séances de 1h15 à 1h30. Attention, comme dans l'étape précédente, avant de déterminer le temps de travail nécessaire, il semble important de réfléchir aux contenus des séances. Les tâches proposées doivent être cohérentes avec le développement de l'enfant. Par ailleurs, dans des perspectives de lutte contre la monotonie ou de développement physiologique, la pratique d'autres disciplines aquatiques et d'autres sports ne doit pas être exclue, surtout à ces âges.

Objectifs en natation

Rappel : pour qu'une tâche soit efficace, il faut que le but à atteindre par le jeune nageur soit clairement défini (donc compréhensible par votre auditeur) et soit réalisable (en relation avec ses capacités).

À sec : prévention - posture et agonistes de soutien

Prévention (prophylaxie)

Éducation vers l'acquisition de comportements de haut niveau : stratégies d'échauffement et de récupération, hygiène de vie (sommeil, nutrition, hydratation...).

Lutter contre les risques de blessures : pathologies liées à la pratique de la natation (renforcements des fixateurs, abaisseurs et rotateurs de l'épaule), pathologies individuelles (propre à l'athlète avec des déséquilibres musculaires).

Postural

Définir des contenus autour d'une thématique posturale. L'objectif étant de permettre au nageur de lutter contre les déformations du corps induites par le déplacement dans l'eau.

Acquisition de connaissances posturales pour transférer ces acquis dans l'eau et pour préparer l'ajout de charges additionnelles à venir (à la puberté) : placement du bassin, placement de la chaîne dorsale.

Lutter contre la déformation du corps dans l'eau pour préparer le transfert de force des éléments moteurs à l'ensemble du corps : renforcement de la charnière abdos lombaires.

Agonistes de soutien

Objectif : permettre au nageur d'engager très tôt un appui efficace. Par le renforcement des muscles profonds proches des articulations (leurs actions soutiennent l'efficacité de la chaîne de transmission de la force) : travail de fixation de la chaîne dorsale et de la chaîne antérieure, travail spécifique à la brasse autour des fixateurs de la hanche.

Dans l'eau : posture- vitesse et aérobie

Les thématiques de travail sont sensiblement les mêmes que pour les 10 ans et moins. Toutefois, le temps de travail doit être allongé tout en conservant une exigence technique forte. La posture du nageur et son organisation dans l'eau doivent être mises à l'épreuve de la durée.

Travail postural

Utiliser le travail à sec et des repères sensoriels pour accompagner l'enfant dans le repérage de son corps dans l'espace, dans la construction de l'axe du corps aligné avec l'axe de déplacement.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

Travail de vitesse

Il existe régulièrement une confusion sur cette orientation de travail. Travailler la vitesse ne veut pas dire travailler uniquement à vitesse élevée, à fréquence gestuelle élevée, etc.

Le travail de la vitesse doit être vu dans une définition plus large.

D'une part, développer des coordinations multiples : distances de nage, vitesses et styles de nage.

D'autre part, travailler les prises d'appui et la capacité à transférer les forces générées à l'ensemble du corps aligné avec l'axe de déplacement.

En effet, il est indispensable d'associer ces deux types de travail pour favoriser la compétence à nager vite.

Néanmoins, attention à bien respecter les caractéristiques ostéo-articulaires des enfants. Une surcharge de travail organisé autour de prises d'appuis sur de grandes masses d'eau, en permanence, peut entraîner des pathologies de l'épaule.

Travail aérobic

Développer la capacité aérobic tout en conservant une exigence technique forte et une coordination adaptée afin d'optimiser le rendement du nageur. L'objectif, ici, est de travailler dans le temps long sans pour autant parcourir beaucoup de kilomètres.

Des temps de travail au "seuil anaérobic" peuvent également être mis en place occasionnellement.

Détail du programme

Condition d'organisation

Ce programme est une proposition laissée à l'initiative des ligues. Ces derniers pourront déléguer l'organisation de ce programme aux départements.

Programme

Les plots

Cinq épreuves : 100 NL - 100 PAP - 100 DOS - 100 BRASSE - 400 NL.

Trois plots présentant à chaque fois le programme complet.

Période de compétition : 3 plots organisés entre le 1^{er} janvier et le 27 mai 2018, espacés d'au moins 3 semaines (entre chaque compétition réservée à cette catégorie).

Nager maximum 3 épreuves à chaque plot.

La finale

Pour la qualification à la finale régionale (classement par points-rankings à la place, à définir), obligation d'avoir nagé les 5 épreuves.

Obligation de nager les 5 épreuves lors de la finale. Récompense au classement combiné (5 épreuves, classement par points).

Les comités départementaux sont également invités à organiser pour les nageurs non qualifié au niveau régional des finales avec des formats innovant que ce soit en termes de qualification et de programme.

La compétition par équipes : les interclubs Avenirs

Une fois par saison, il est proposé d'organiser les interclubs Avenirs.

Les épreuves : 100 m 4N puis des relais 4 x 50 m 4 nages, 4 x 50 m brasse, 4 x 50 m papillon, 4 x 50 m nage libre.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

■ Entre le 9 décembre 2017 et le 3 juin 2018

■ 2 réunions

Interclubs Avenirs en bassin de 25 m

■ Lieu : se reporter à la publication du calendrier institutionnel de votre région

■ Compétition d'animation

Conditions d'accès

■ Catégories d'âge : filles 10 ans et -, garçons 11 ans et -

■ Équipes de 4 nageurs

Engagements

- Propositions extraNat : à déterminer par l'organisateur
- Clôture des engagements : à déterminer par l'organisateur

Résultats

- Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
- Publication web : J + 1
- Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr

Préambule

Compétition par équipes instituée dans le cadre de la réforme du programme des 9-13 ans, les interclubs Avenirs sont conservés avec un aménagement des années d'âge. L'objectif est de permettre aux clubs en amont du groupe d'âge jeunes de mettre un pied à l'étrier pour une confrontation collective interclubs, départementale ou régionale avec programme.

Contenu du programme

Épreuve individuelle

100 m 4N, tous les nageurs de chaque équipe nagent cette épreuve.

Épreuves de relais

4 x 50 m 4 nages, 4 x 50 m nage libre, 4 x 50 m brasse, 4 x 50 m papillon.

Classement au temps.

NB : S'agissant d'une compétition par équipes, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des règlements techniques de la FINA.

Jury

Le jury est constitué par la ligue organisatrice selon les règles FFN. Le ou les juges-arbitres devront figurer sur les listes des officiels validés pour la saison en cours.

Mode de participation

Tous les nageurs - sans exception - doivent être titulaires de l'ENF3 Pass'compétition Natation Course.

L'accès à la compétition est laissé à l'initiative des ligues, sachant qu'il n'y a aucune possibilité d'organiser un tour éliminatoire départemental. Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

Un club ne peut engager une nouvelle équipe de relais que si toutes les précédentes sont complètes.

Toutefois, et hors classement (déclaration impérative d'une compétition à part sous un autre vocable), il est possible d'engager :

- des équipes mixtes ;
- des équipes entre plusieurs clubs pourront être engagées.

Classements spécifiques à la compétition

Pour être classé, chaque club doit participer à toutes les épreuves (les quatre relais) et, dans ce cas, il peut présenter des équipes 2, 3, 4, etc. Seules les équipes complètes sont comptabilisées. Le classement est établi au cumul des points obtenus à la table de cotation pour le 100 m 4N et par chaque relais.

Un classement national est publié. Les clubs ayant plusieurs équipes classées verront celles-ci numérotées dans l'ordre des points obtenus.

Cette compétition entre dans le cadre des compétitions par équipes octroyant des points au classement national des clubs.

Les compétitions se déroulant au-delà de la date limite ne feront pas l'objet d'une prise en compte dans le classement spécifique prévu par la FFN.

Récompenses

À la discrétion de chaque organisation tout en sachant que les nageurs de ce groupe d'âge sont particulièrement sensibles à ce genre d'initiative.

Programme et horaires

L'ordre des épreuves et les horaires sont laissés à l'initiative des ligues.

Les organisateurs veilleront à respecter une durée raisonnable de la compétition.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

- **Plot 1** : entre le lundi 1 janvier et le dimanche 15 avril 2018 inclus
- **Plot 2** : minimum 3 semaines après le 1^{er} plot
- **Plot 3** : minimum 3 semaines après le 2^e plot
- Date limite** : dimanche 27 mai 2018

Natathlon Avenirs en bassin de 25 m

- Lieu : se reporter à la publication du calendrier institutionnel de votre région
- Compétition d'animation

Conditions d'accès

- Catégories d'âge : filles 10 ans et -, garçons 11 ans et -
- Titulaire de l'ENF3 Pass'compétition Natation Course

Engagements

- Propositions extraNat : à déterminer par l'organisateur
- Clôture des engagements : à déterminer par l'organisateur

Résultats

- Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
- Publication web : J + 1
- Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr

Préambule

La refonte du programme des 9-13 ans entreprise lors de la troisième année sportive de l'olympiade Rio 2013-2016 est aménagée pour cette nouvelle olympiade 2017-2020.

En amont du Natathlon Jeunes, il est proposé aux ligues d'organiser un Natathlon spécifique pour les Avenirs. Un parcours qui se veut progressif et complémentaire.

Dates des compétitions

Les dates sont fixées et gérées par les ligues dans le respect de 3 plots maximum possible pour chaque compétiteur. Elles doivent être communiquées par chaque région à la FFN lors de l'envoi des calendriers régionaux.

Durée et organisation

En deux réunions, au cours d'une ou deux journées consécutives, sur le même week-end et, éventuellement, dans deux piscines différentes.

Le type de chronométrage est laissé à l'initiative des régions.

Contenu du programme

- Épreuves individuelles filles 9 ans et garçons 10 ans et moins (5 en filles et 5 en garçons) :
50 m nage libre, 200 m nage libre, 50 m dos, 50 m brasse, 50 m papillon.

- Épreuves individuelles filles 10 ans et garçons 11 ans (5 en filles et 5 en garçons) :
100 m nage libre, 400 m nage libre, 100 m dos, 100 m brasse, 100 m papillon.

Classement au temps.

Jury

Le jury est constitué par la ligue organisatrice selon les règles FFN. Le ou les juges-arbitres devront figurer sur les listes des officiels validés pour la saison en cours.

Mode de participation

Tous les nageurs - sans exception - doivent être titulaires de l'ENF3 Pass'compétition Natation Course.

Accès laissé à l'initiative des régions et des départements, selon la population concernée.

À chacun des trois plots, le club ne peut engager chacun de ses nageurs que sur trois épreuves maximum du programme.

Il y a obligation de participation au 200 ou au 400 m nage libre que pour les nageurs souhaitant être classés en vue d'une finale régionale.

Classements spécifiques de la compétition

À l'issue des trois plots, un classement régional est établi.

Pourront figurer dans ce classement, seulement les nageurs ayant participé à l'issue des trois plots, à toutes les épreuves du Natathlon avenir de leur année d'âge.

NB : La disqualification dans une ou plusieurs épreuves n'empêche pas de figurer dans le classement.

Un classement départemental sur des critères spécifiques à chaque département peut également être proposé en vue d'une finale départementale

Récompenses

À la discrétion de chaque organisation tout en sachant que les nageurs de ce groupe d'âge sont particulièrement sensibles à ce genre d'initiative.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

■ Samedi 16 et dimanche 17 juin 2018 (date préconisée)	Finale régionale Natathlon Avenirs	■ Lieu : se reporter à la publication du calendrier institutionnel de votre région
■ 2 réunions minimum		■ Bassin : 25 m ou 50 m
Conditions d'accès		
■ Catégories d'âge : filles 10 ans et -, garçons 11 ans et -	■ Nageurs qualifiés à partir du classement régional du Natathlon Avenirs	
Engagements		Résultats
■ Propositions extraNat : à déterminer par l'organisateur	■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)	
■ Clôture des engagements : à déterminer par l'organisateur	■ Publication web : J + 1	
	■ Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr	

Préambule

Compétition originale introduite lors de la troisième saison du programme de l'olympiade Rio de Janeiro (2013-2016), la Finale régionale du Natathlon Avenirs est proposée à nouveau dans cette olympiade Tokyo (2017-2020). Elle constitue la première finalité régionale dans la jeune carrière d'un nageur.

Durée et organisation

En deux réunions, au cours d'une ou deux journées consécutives, sur le même week-end et, éventuellement, dans deux piscines différentes.

Le type de chronométrage est laissé à l'initiative des régions.

Contenu du programme

- Épreuves individuelles filles 9 ans et garçons 10 ans et moins (5 en filles et 5 en garçons).

50 m nage libre, 200 m nage libre, 50 m dos, 50 m brasse, 50 m papillon.

- Épreuves individuelles filles 10 ans et garçons 11 ans (5 en filles et 5 en garçons).

100 m nage libre, 400 m nage libre, 100 m dos, 100 m brasse, 100 m papillon.

Classement au temps.

Jury

Le jury est constitué par la ligue organisatrice selon les règles FFN. Le ou les juges-arbitres devront figurer sur les listes des officiels validés pour la saison en cours.

Mode de qualification

Tous les nageurs - sans exception - doivent être titulaires de l'ENF3 Pass'compétition Natation Course.

Accès par un ranking suite au classement par points sur l'ensemble des 5 épreuves du Natathlon. La détermination du ranking est laissée à l'initiative des régions.

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

Procédures d'engagements

L'engagement des nageurs devra se faire selon la procédure déterminée par les ligues à partir d'un classement par région publié sur le site fédéral. Les nageurs devront impérativement s'engager dans les cinq épreuves du programme.

Seules les performances réalisées lors des compétitions qualificatives (les trois plots du Natathlon) seront retenues.

Récompenses

Récompense pour le classement combiné (5 épreuves, classement par points).

Programme et horaires

Idem que pour les plots.

PROGRAMME DES JEUNES

Les caractéristiques

Caractères neuromoteurs et cognitifs

La différenciation entre les garçons et les filles est très importante. Les filles sont en pleine croissance pubertaire alors que les garçons sortent du stade pré pubère.

Les filles

Forte augmentation des capacités cognitives et forte adaptation. Elles disposent d'une plus grande facilité à planifier, à projeter leurs actions vers un but.

Les garçons

Les changements morphologiques sont importants et irréguliers. Ils perturbent fortement les capacités d'apprentissage.

Caractères physiologiques et endocriniens

Les mécanismes hormonaux poursuivent un développement important. Une charge de travail trop importante, notamment chez les filles, peut avoir des conséquences graves sur les mécanismes hormonaux et la régulation de la croissance.

La sécrétion d'hormones spécifiques provoque une nette différenciation entre les sexes. Un mauvais dosage de la charge d'entraînement peut perturber l'ensemble du système.

La croissance, dans son ensemble, consomme beaucoup d'énergie. Une attention particulière à la nutrition et à l'hydratation est nécessaire.

Développement du système cardio-pulmonaire et cardio-vasculaire, le volume d'éjection systolique augmente et la fréquence cardiaque diminue.

Caractères psychosociaux

Début du besoin d'indépendance d'où une distanciation avec les adultes. Hyper activité ou laisser-aller.

Période charnière entre l'arrêt et la poursuite de la pratique. Le projet de carrière doit clairement être abordé et construit pour mobiliser le nageur dans le court, moyen et long terme.

Les orientations techniques

Remarque

Attention, il existe une forte disparité entre les enfants de même sexe, entre les garçons et les filles d'où une modification des catégories d'âge. Il importe d'adapter ces orientations générales au niveau de pratique des nageurs. Néanmoins, la logique de progressivité reste transférable.

Pratique

Entre 4 et 6 séances de 1 h 30 à 2 h. Attention comme dans l'étape précédente, avant de déterminer le temps de travail nécessaire, il semble important de réfléchir aux contenus des séances. Les tâches proposées doivent être cohérentes avec le développement de l'enfant. Par ailleurs, dans des perspectives de lutte contre la monotonie ou de développement physiologique, la pratique d'autres disciplines aquatiques et d'autres sports ne doit pas être exclue, surtout à ces âges.

Objectifs en natation

Rappel : Pour qu'une tâche soit efficace, il faut que le but à atteindre pour le jeune nageur soit clairement défini (donc compréhensible par votre auditeur) et soit réalisable.

À sec : prévention - posture, agonistes de soutien et efficacité

Prévention (prophylaxie) - Postural - Agonistes de soutien

Cette partie du travail à sec reste majoritaire (voir le détail dans la partie Avenirs). Une attention particulière à la nutrition et à l'hydratation est nécessaire. Un effort doit être mené à ce niveau avant, pendant, et après l'effort. Par exemple, avoir systématiquement sa bouteille d'eau au bord du bassin. Une carence alimentaire et hydrique peut perturber fortement la croissance de l'enfant ainsi que les bénéfices du travail effectué pendant la séance.

Début du travail sur la thématique de "l'efficacité"

L'objectif est d'améliorer le rendement propulsif dans la nage et l'efficacité dans les parties non nagées. Cet objectif passe par un travail d'amélioration des qualités énergétiques et d'amélioration des qualités musculaires (équilibre, souplesse, coordination, force et vitesse). Toutefois, attention au transfert avec le milieu aquatique et à l'impact sur les séances dans l'eau.

Dans l'eau

Début du travail d'intensité

Le travail d'intensité commence à être abordé en fonction de chaque enfant. Le maintien d'une posture dans la forme d'un corps projectile reste l'élément observable pour justifier la pertinence dans la mise en place d'un travail intensif. Si le postural n'est pas construit, le travail intensif n'a pas de sens.

Par ailleurs, les thématiques de travail abordées lors de la partie précédente (Avenirs) restent majoritaires. La posture du nageur et son organisation dans l'eau doivent être mises à l'épreuve de la durée et des vitesses variées.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

Détail du programme

Condition d'organisation

Ce programme est une obligation sous la responsabilité des ligues. Ces dernières pourront déléguer l'organisation de ce programme aux départements.

Programme

Les plots

Seize épreuves du programme :

- 50-100-200-400 m NL
- 800 m NL dames et 1 500 m NL messieurs.
- 50-100-200 m papillon, dos, brasse.
- 200-400 m 4N.

À partir du programme FINA, il y a une progressivité sur le nombre d'épreuves imposée par âge pour intégrer le classement national du natathlon :

- Filles 11 ans et garçons 12 ans : 6 épreuves dont le 400 m NL.
- Filles 12 ans et garçons 13 ans : 8 épreuves, dont une épreuve de demi-fond imposée.
- Filles 13 ans et garçons 14 ans : 10 épreuves, dont les deux épreuves de demi-fond imposées

Sont considérées comme épreuves de demi-fond : 400 m 4N, 800 m (filles) et 1 500 m NL (garçons).

Quatre plots de 2 réunions, sur 1 ou 2 journées, le nombre d'épreuves proposées est laissé à l'initiative des ligues.

Période de compétition : 4 plots organisés entre le 1^{er} janvier et le 27 mai, espacés d'au moins 3 semaines (entre chaque compétition réservée à cette catégorie).

La finale

Au niveau national (bassin de 50 m) :

- Pour la qualification à la finale nationale, obligation d'avoir nagé le nombre d'épreuves minimum imposées au regard de son année d'âge. La participation à l'événement est ensuite laissée libre. L'engagement des nageurs devra se faire impérativement dans les épreuves nagées sur les plots du natathlon, mais pas obligatoirement sur les épreuves dans lesquelles ils se sont classés au natathlon.

Seize épreuves du programme :

- 50-100-200-400 m NL
- 800 m NL dames et 1 500 m NL messieurs.
- 50-100-200 m papillon, dos, brasse.
- 200-400 m 4N

Déroulement des épreuves : séries avec classement au temps sur 3 jours

Au niveau régional (bassin de 25 ou 50 m) :

- Pour la qualification à la finale régionale, même dispositif, mais nombre de qualifiés laissé à l'appréciation des Ligues.
- Il est laissé la possibilité aux ligues de se regrouper pour l'organisation d'un TLZ régional commun.

Au niveau départemental :

Les comités départementaux sont invités à organiser pour les nageurs non qualifiés au niveau national et régional des finales avec des formats innovants que ce soit en termes de qualification et de programme.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

- Samedi 9 et/ou dimanche 10 décembre 2017
- 2 réunions minimum

Interclubs Jeunes en bassin de 25 m

- Lieu : se reporter à la publication du calendrier institutionnel de votre région
- Compétition d'animation

Conditions d'accès

- Catégories d'âge : filles 11 à 13 ans, garçons 12 à 14 ans
- Équipes de 4 nageurs

Engagements

- Propositions extraNat : à déterminer par l'organisateur
- Clôture des engagements : à déterminer par l'organisateur

Résultats

- Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
- Publication web : J + 1
- Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr

Préambule

Succédant aux interclubs benjamins à la suite de la modification des catégories d'âge, cette nouvelle édition des interclubs conserve un seul plot au lieu de deux précédemment. Cette configuration a pour objectif d'accompagner au mieux le balisage du parcours de formation de ces nageurs en cours de construction. Le tout dans un esprit festif propre à ces compétitions par équipes.

Contenu du programme

Épreuves individuelles (4 en filles et 4 en garçons).

100 m nage libre, 100 m dos, 100 m brasse, 100 m papillon.

Classement au temps.

Épreuves de relais (2 en filles et 2 en garçons).

4 x 200 m nage libre, 4 x (100 m 4 nages), les relayeurs réalisent chacun un 100 m 4 nages.

Classement au temps.

NB : S'agissant d'une compétition par équipes, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des règlements techniques de la FINA.

Jury

Le jury est constitué par la ligue organisatrice selon les règles FFN. Le ou les juges-arbitres devront figurer sur les listes des officiels validés pour la saison en cours.

Mode de participation

L'accès à la compétition est laissé à l'initiative des ligues, départements, sachant qu'il n'y a aucune possibilité d'organiser un tour éliminatoire départemental. Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

Un nageur doit impérativement participer à deux épreuves individuelles ainsi qu'aux relais. Toutes les épreuves individuelles doivent donc être nagées deux fois.

Un club ne peut engager une nouvelle équipe que si toutes les précédentes sont complètes (quatre nageurs participant aux épreuves individuelles).

Chaque équipe sera composée de quatre nageurs. Toutefois, et hors classement, des équipes mixtes ou composées par plusieurs clubs pourront être engagées. Toutes les performances seront prises en compte sur le serveur fédéral, quelle que soit la configuration des équipes classées ou non.

À l'issue de la première épreuve, aucun changement/remplacement de nageur ne pourra être effectué.

Une épreuve réservée au remplaçant de chaque équipe pourra être organisée (une seule course par nageur correspondant aux épreuves de la compétition). Important : les remplaçants devront faire l'objet d'une compétition à part.

Classements spécifiques à la compétition

Pour être classé, chaque club doit participer à toutes les épreuves (individuelles et relais) et, dans ce cas, il peut présenter des équipes 2, 3, 4, etc. Seules les équipes complètes sont comptabilisées pour un classement général. Le classement est établi au cumul des points obtenus à la table de cotation par chaque nageur, les points du relais ne sont pas doublés.

Un classement masculin, un classement féminin et un classement mixte sont publiés. À l'issue des interclubs, les ligues fournissent le classement des équipes filles d'une part et garçons d'autre part. Les clubs ayant plusieurs équipes classées verront celles-ci numérotées dans l'ordre des points obtenus.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

Les compétitions se déroulant hors des dates prévues ne feront pas l'objet d'une prise en compte dans le classement spécifique prévu par la FFN.

NB : Le 4 x (100 m 4 nages), chaque relayeur réalise un 100 m 4 nages, sera coté sur la base du 4 x 100 m nage libre. Il sera déclaré sur extraNat comme un 4 x 100 m nage libre. Chaque nageur réalise un 100 m 4 nages dans le respect des règles FINA.

Classement national des clubs "Classement des compétitions par équipes"

Le classement final des interclubs se fera à l'addition des points obtenus

Le premier club au classement cumulé de points par équipe totalise 2.000 points.

Pour le règlement exhaustif du classement national des clubs en Natation Course, se reporter au chapitre traitant du sujet.

Récompenses

Laissées à l'initiative des organisateurs (le remplaçant compris).

Programme et horaires

L'ordre des épreuves, les horaires sont laissés à l'initiative des régions.

Les organisateurs veilleront à respecter une durée raisonnable de la compétition.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

- **Plot 1** : entre le lundi 1 janvier et le dimanche 25 mars 2018 inclus
 - **Plot 2** : minimum 3 semaines après le 1^{er} plot
 - **Plot 3** : minimum 3 semaines après le 2^e plot
 - **Plot 4** : minimum 3 semaines après le 3^e plot
- Date limite** : dimanche 27 mai 2018

Natathlon Jeunes en bassin de 25 m

- Lieu : se reporter à la publication du calendrier institutionnel de votre région
- Compétition d'animation

Conditions d'accès

- Catégories d'âge : filles 11 à 13 ans, garçons 12 à 14 ans

Engagements

- Propositions extraNat : à déterminer par l'organisateur
- Clôture des engagements : à déterminer par l'organisateur

Résultats

- Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
- Publication web : J + 1
- Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr

Préambule

Bien que les catégories évoluent, ce circuit est conservé dans son esprit. De nombreuses modifications sont apportées pour tenir compte des différences de maturité et d'une nécessaire progressivité entre les 3 années d'âge de la catégorie Jeunes.

À l'issue des quatre plots, un classement national du Natathlon Jeunes, par année, est établi à l'addition des points de la table de cotation des épreuves (6, 8 ou 10 en fonction de l'année d'âge).

À partir de cette hiérarchie, un nombre de nageuses et de nageurs est retenu pour prendre part au Trophée Lucien-ZINS.

Dates des compétitions

Les dates sont fixées et gérées par les ligues dans le respect de 4 plots maximum possible pour chaque compétiteur. Elles doivent être communiquées par chaque ligue à la FFN lors de l'envoi des calendriers régionaux. Seules ces dates autoriseront l'intégration nationale des résultats dans la base fédérale.

Durée et organisation

Au cours d'une ou deux journées consécutives, sur le même week-end et, éventuellement, dans deux piscines différentes. Le type de chronométrage est laissé à l'initiative des régions.

Contenu du programme

Épreuves individuelles - Trois parcours, programme FINA à l'exclusion du 800m NL garçons et du 1500m NL dames (Classement au temps).

- 1^{re} Année : Six épreuves au choix dont le 400 m nage libre.
- 2^e Année : Huit épreuves au choix dont au moins une épreuve de demi-fond imposée.
- 3^e Année : Dix épreuves au choix dont les deux épreuves de demi-fond imposées.

Sont considérées comme épreuves de demi-fond : 400 m 4N, 800 m (filles) et 1 500 m NL (garçons).

Quatre plots de 2 réunions, sur 1 ou 2 journées, le nombre d'épreuves proposées est laissé à l'initiative des ligues.

Jury

Le jury est constitué par la ligue organisatrice selon les règles FFN. Le juge-arbitre devra figurer sur les listes des officiels validés pour la saison en cours.

Mode de participation

Laissé à l'initiative des ligues, selon la population concernée.

À chacun des quatre plots, il ne sera pas possible d'engager un nageur sur plus de 5 épreuves.

Classements spécifiques de la compétition

À l'issue des quatre plots, le site web FFN publiera le classement national des nageurs au Natathlon Jeunes, établi à l'addition des points de la table de cotation des 6, 8 ou 10 meilleures épreuves, en fonction de l'année d'âge (cf. page 21).

Pour être classé, un nageur devra avoir respecté le nombre d'épreuves minimum imposées par année à l'issue des quatre plots du Natathlon Jeunes.

NB : La disqualification dans une ou plusieurs épreuves n'empêche pas de figurer dans le classement national. Les régions sont invitées à publier ce type de classement à l'échelon de leur territoire.

Récompenses

À la discrétion de chaque organisation tout en sachant que les nageurs de ce groupe d'âge sont particulièrement sensibles à ce genre d'initiative.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

■ Samedi 6 et dimanche 7 mai 2018	XXVe Coupe de France des Régions Trophée Jean-POMMAT	■ Lieu : à désigner
■ 3 réunions		■ Bassin de 50 m ■ Compétition d'animation
Conditions d'accès		
■ Catégories d'âge : filles 12 à 14 ans, garçons 13 à 15 ans	■ Jeunes 2 ^e et 3 ^e année, Juniors 1 ^{ere} année sélectionnés par la ligue, compétition par équipes régionales	
Engagements		Résultats
■ Propositions extraNat : du 25 avril au 2 mai 2018	■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)	
■ Liste des engagements : 3 mai 2018	■ Publication web : J + 1	
■ Réunion technique : 5 mai 2018 - 18h30(liste de départ)	■ Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr	

Préambule

Portée sur les fonts baptismaux lors du programme sportif de la saison 1992-1993, la Coupe des Régions était issue du concept de la Coupe des Provinces instituée en 1984-1985 et qui faisait se confronter les interrégions de cette époque.

Pour l'olympiade Tokyo (2017-2020), la compétition est conservée et rénovée. Les années d'âge sont rajeunies et le programme est composé afin que chaque nageur nage deux fois par réunion.

Contenu du programme

Épreuves individuelles (4 en filles et 4 en garçons).

- 100 m dos, 100 m brasse, 100 m papillon, 200 m 4 nages.

Classement au temps.

Un nageur par année d'âge participe à une épreuve individuelle. Il n'est pas autorisé à nager plus d'une épreuve individuelle.

Épreuves de relais (3 en filles, 3 en garçons et deux mixtes).

- 12 x 100 m NL, 4 x 200 m NL, 4 x 50 m 4 nages, 24 x 50 m NL mixte, 4 x 100 m 4 nages mixte (deux par année d'âge)

Classement au temps.

Tous les nageurs sont concernés par les relais.

Remplaçants

4 épreuves possibles en filles et en garçons. Chaque nageur peut nager deux épreuves, au maximum.

100 m nage libre, 100 m dos, 100 m brasse, 100 m papillon.

NB : S'agissant d'une compétition par équipes, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des Règlements techniques de la FINA.

Modalités de participation

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

Chaque ligue a la responsabilité de composer et d'engager UNE équipe de douze nageurs filles et/ou garçons. Chaque équipe doit être composée de 4 nageurs par année d'âge et par sexe.

Chaque nageur doit participer à une épreuve individuelle et aux cinq relais.

Les ligues proposeront leurs engagements sur extraNat. À noter que la composition de l'équipe peut être modifiée jusqu'à la réunion technique.

Pour cette compétition, il n'y a pas de droits d'engagements.

Le remplacement d'un nageur

Des épreuves complémentaires sont prévues pour les nageurs remplaçants, il s'agit des 100 m de chaque nage. Le nageur remplaçant est autorisé à nager une seule course par réunion.

Le nageur remplaçant peut devenir titulaire à partir du moment où un nageur titulaire est dans l'incapacité de pouvoir assurer sa course. Dans le cas d'une blessure, la ligue devra fournir un certificat médical justifiant cette incapacité dans les quarante-huit heures suivant la compétition. Pour les autres cas, le directeur technique national ou son représentant, en accord avec le délégué de la commission sportive, se réserve le droit d'autoriser le remplacement d'un nageur titulaire.

Classements spécifiques à la compétition

Quel que soit le nombre de régions participantes :

Pour les relais, la première place par épreuve se verra attribuer un total de 50 points, la deuxième de 47 points, la troisième de 45 points, la quatrième de 44 points, la cinquième 43 points, etc.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

Pour les courses individuelles, les nageurs sont classés au temps toutes catégories confondues. La première place par épreuve se verra attribuer un total de 50 points, la deuxième de 47 points, la troisième de 45 points, la quatrième de 44 points, le cinquième 43 points, etc. Les ex aequo marquent les points correspondant à leur place.

La coupe de France sera attribuée à l'équipe ayant totalisé le plus grand nombre de points, épreuves individuelles et de relais confondues. En cas d'égalité, sur le classement général les deux équipes ex aequo se verront attribuer le même classement.

Récompenses

Le classement général mixte toutes catégories d'âge confondues sera établi et sera récompensé par cinq coupes. Une médaille sera remise à chaque membre de l'équipe victorieuse. Les courses individuelles ne seront pas récompensées.

Programme et horaires

Les horaires sont précisés à titre indicatif, ils pourront être modifiés lors de la réunion technique de la compétition.

Pour assurer une confrontation finale et spectaculaire, le relais 24x50 NL mixte sera distribué pendant la dernière pause selon le classement des équipes obtenu à l'issue du 200 m 4 nages.

Samedi 6 mai 2018

1^{re} réunion

Ouverture des portes : 7h00

Début des épreuves : 9h00

1 - 12 x 100 NL filles (class. au temps)

2 - 12 x 100 NL garçons (class. au temps)

Pause 30'

(Courses des remplaçants pendant la pause :

100 m dos et 100 m papillon)

3 - 4 x 100 4 N mixte 1^{re} année (class. au temps)

4 - 4 x 100 4 N mixte 2^e année (class. au temps)

5 - 4 x 100 4 N mixte 3^e année (class. au temps)

2^e réunion

Ouverture des portes : 15h00

Début des épreuves : 17h00

6 - 4 x 200 NL filles 12 ans (class. au temps)

7 - 4 x 50 4N garçons 13 ans (class. au temps)

8 - 4 x 200 NL filles 13 ans (class. au temps)

9 - 4 x 50 4N garçons 14 ans (class. au temps)

10 - 4 x 200 NL filles 14 ans (class. au temps)

11 - 4 x 50 4N garçons 15 ans (class. au temps)

Pause 15'

12 - 4 x 50 4N filles 12 ans (class. au temps)

13 - 4 x 200 NL garçons 13 ans (class. au temps)

14 - 4 x 50 4N filles 13 ans (class. au temps)

15 - 4 x 200 NL garçons 14 ans (class. au temps)

16 - 4 x 50 4N filles 14 ans (class. au temps)

17 - 4 x 200 NL garçons 15 ans (class. au temps)

Dimanche 7 mai 2018

3^e réunion

Ouverture des portes : 7h00

Début des épreuves : 9h00

18 - 100 dos filles (class. au temps)

19 - 100 dos garçons (class. au temps)

20 - 100 brasse filles (class. au temps)

21 - 100 brasse garçons (class. au temps)

22 - 100 papillon filles (class. au temps)

23 - 100 papillon garçons (class. au temps)

24 - 200 4N filles (class. au temps)

25 - 200 4N garçons (class. au temps)

Pause 30'

(Courses des remplaçants pendant la pause :

100 m brasse et 100 m NL)

26 - 24 x 50 NL mixte (class. au temps)

RÈGLEMENT NATATION COURSE

■ Vendredi 22 juin au dimanche 24 juin 2018	XIV^e Trophée national Lucien-ZINS	■ Lieu : à désigner
■ 6 réunions		■ Bassin de 50 m ■ Compétition de référence nationale
Conditions d'accès		
■ Catégories d'âge : filles 11 à 13 ans, garçons 12 à 14 ans	■ Nageurs qualifiés à partir du classement national du Natathlon 2018	
Engagements		Résultats
■ Propositions extraNat : du 11 juin au 18 juin 2018	■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)	
■ Liste des engagés : 19 juin 2018	■ Publication web : J + 1	
■ Réunion technique : 21 juin 2018 - 18h30(liste de départ)	■ Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr	

Préambule

Le Trophée national Lucien-ZINS s'est offert une troisième mutation à l'occasion de la refonte du programme de l'olympiade Tokyo (2017-2020) avec la mise en place d'une progressivité dans la construction du parcours de performance.

La formation du nageur complet reste un objectif développé à travers le parcours du natathlon. Toutefois, le trophée Lucien ZINS sera maintenant l'occasion pour les nageurs de s'exprimer dans les courses qu'ils préfèrent. À la même date que la finale, les ligues proposeront la même compétition sur leur territoire pour intéresser les très nombreux participants au Natathlon.

Contenu du programme

Épreuves individuelles

16 épreuves du programme FINA à l'exclusion du 1 500 m NL filles et du 800 m NL garçons.

Classement au temps toutes épreuves confondues.

Mode de qualification

400 nageurs (200 filles et 200 garçons) seront retenus pour la finale : 80 en 1^{re} année, 120 en 2^e année et 200 en 3^e année.

- 1^{re} année : les 40 premiers nageurs et les 40 premières nageuses à l'addition des 6 épreuves du classement national du Natathlon seront qualifiés (consultation sur le site internet fédéral : ffn.extranat.fr)

- 2^e année : les 60 premiers nageurs et les 60 premières nageuses à l'addition des 8 épreuves du classement national du Natathlon seront qualifiés (consultation sur le site internet fédéral : ffn.extranat.fr).

- 3^e année : les 100 premiers nageurs et les 100 premières nageuses à l'addition des 10 épreuves du classement national du Natathlon seront qualifiés (consultation sur le site internet fédéral : ffn.extranat.fr).

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN ou licenciés dans une fédération sous convention avec la FFN.

Procédures d'engagements

Parution de la liste nominative des qualifiés sur le site internet fédéral dix jours après la date limite de l'organisation du quatrième et dernier plot du Natathlon 2017.

L'engagement des nageurs devra se faire via extraNat, impérativement dans les épreuves nagées sur les plots du Natathlon, mais pas obligatoirement sur les épreuves dans lesquelles ils se sont classés au Natathlon. Aucun engagement ne pourra se faire sur place.

Le nombre d'engagement sera limité à :

- 6 épreuves pour les filles 11 ans et garçons 12 ans
- 8 épreuves pour les filles 12 ans et garçons 13 ans,
- 10 épreuves pour les filles 13 ans et garçons 14 ans

Seules les performances réalisées lors des compétitions qualificatives (les quatre plots du Natathlon) seront retenues. Pour les droits d'engagements, se reporter aux Règlements financiers de la Natation Course inclus dans ce document.

Classement spécifique à la compétition

Un classement par points sera établi à l'addition des cinq épreuves totalisant le plus de points. Les points sont obtenus par les vingt premiers nageurs de chaque course, toutes années d'âge confondues, selon le barème suivant : 1^{er} : 42 points ; 2^e : 40 pts ; 3^e : 39 pts ; 4^e : 38 pts ; 5^e : 37 pts ; 6^e : 36 pts ; 7^e : 35 pts ; 8^e : 34 pts ; 9^e : 33 pts ; 10^e : 32 pts ; 11^e : 30 pts ; 12^e : 29 pts ; 13^e : 28 pts ; 14^e : 27 pts ; 15^e : 26 pts ; 16^e : 25 pts ; 17^e : 24 pts ; 18^e : 23 pts ; 19^e : 22 pts ; 20^e : 21 pts. De plus, 1 point sera attribué par nageur participant.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

Classement national des clubs "Trophée Élite des clubs"

À l'issue des épreuves individuelles, un classement des clubs intitulé Trophée Élite est établi à l'addition des points obtenus par les vingt premiers nageurs de chaque course toutes années d'âge confondues selon le barème indiqué ci-dessous.

Le barème du classement du Trophée Élite : 1er : 42 points ; 2e : 40 pts ; 3e : 39 pts ; 4e : 38 pts ; 5e : 37 pts ; 6e : 36 pts ; 7e : 35 pts ; 8e : 34 pts ; 9e : 33 pts ; 10e : 32 pts ; 11e : 30 pts ; 12e : 29 pts ; 13e : 28 pts ; 14e : 27 pts ; 15e : 26 pts ; 16e : 25 pts ; 17e : 24 pts ; 18e : 23 pts ; 19e : 22 pts ; 20e : 21 pts. De plus, 1 point sera attribué par nageur participant.

Récompenses

Médailles offertes par la FFN

Pour clôturer le Natathlon une cérémonie protocolaire sera organisée lors de la première journée du **Trophée national Lucien-ZINS**. Les huit premiers du classement national du natathlon Jeune par année d'âge seront récompensés.

Pour **Trophée national Lucien-ZINS** seront récompensés les douze premiers toutes années d'âge confondues, (nageurs français et étrangers licenciés régulièrement dans un club français) du classement spécifique établi à l'addition des points marqués sur les cinq meilleures épreuves de la compétition. Une cérémonie protocolaire sera organisée à l'issue de la compétition.

Le club vainqueur du Trophée Elite des clubs de la compétition recevra pour une année le Trophée Lucien-ZINS.

Programme et horaires

Vendredi 22 juin 2018

1^{re} réunion

Ouverture des portes : 7h30

Début des épreuves : 9h00

- 1 - 400 m 4 nages garçons (class. au temps)
- 2 - 100 m papillon filles (class. au temps)
- 3 - 100 m papillon garçons (class. au temps)
- 4 - 800 m nage libre filles (class. au temps)

2^e réunion

Ouverture des portes : 14h00

Début des épreuves : 15h30

- 5 - 200 m nage libre filles (class. au temps)
- 6 - 200 m nage libre garçons (class. au temps)
- 7 - 100 m brasse filles (class. au temps)
- 8 - 100 m brasse garçons (class. au temps)
- 9 - 200 m dos filles (class. au temps)
- 10 - 200 m dos garçons (class. au temps)

Samedi 23 juin 2018

3^e réunion

Ouverture des portes : 7h30

Début des épreuves : 9h00

- 11 - 400 m 4 nages filles (class. au temps)
- 12 - 50 m papillon garçons (class. au temps)
- 13 - 50 m papillon filles (class. au temps)
- 14 - 1500 m nage libre garçons (class. au temps)

4^e réunion

Ouverture des portes : 14h00

Début des épreuves : 15h30

- 15 - 200 m brasse filles (class. au temps)
- 16 - 200 m brasse garçons (class. au temps)
- 17 - 50 m dos filles (class. au temps)
- 18 - 50 m dos garçons (class. au temps)
- 19 - 100 m nage libre filles (class. au temps)
- 20 - 100 m nage libre garçons (class. au temps)

Dimanche 24 juin 2018

5^e réunion

Ouverture des portes : 7h30

Début des épreuves : 9h00

- 21 - 400 m nage libre filles (class. au temps)
- 22 - 400 m nage libre garçons (class. au temps)
- 23 - 200 m papillon filles (class. au temps)
- 24 - 200 m papillon garçons (class. au temps)
- 25 - 50 m brasse filles (class. au temps)
- 26 - 50 m brasse garçons (class. au temps)

6^e réunion

Ouverture des portes : 14h00

Début des épreuves : 15h30

- 27 - 200 m 4 nages filles (class. au temps)
- 28 - 200 m 4 nages garçons (class. au temps)
- 29 - 100 m dos filles (class. au temps)
- 30 - 100 m dos garçons (class. au temps)
- 31 - 50 m nage libre filles (class. au temps)
- 32 - 50 m nage libre garçons (class. au temps)

RÈGLEMENT NATATION COURSE

■ Entre le 4 juin et le 24 juin 2018 ■ 6 réunions	Trophée régional Lucien-ZINS	■ Lieu : se reporter à la publication du calendrier institutionnel de votre région ■ Bassin de 25 ou 50 m ■ Compétition d'animation
Conditions d'accès		
■ Catégories d'âge : filles 11 à 13 ans, garçons 12 à 14 ans	■ Nageurs qualifiés à partir du classement régional du Natathlon 2018	
Engagements		Résultats
■ Propositions extraNat : à déterminer par l'organisateur ■ Clôture des engagements : à déterminer par l'organisateur	■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition) ■ Publication web : J + 1 ■ Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr	

Préambule

Déclinaison territoriale de son homologue national, cette finalité régionale vise à accroître le nombre de Jeunes concernés.

NB : Il est laissé la possibilité aux ligues de se regrouper pour l'organisation d'un TLZ régional commun.

Contenu du programme

Épreuves individuelles

16 épreuves du programme FINA à l'exclusion du 1 500 m NL filles et du 800 m NL garçons.

Classement au temps toutes épreuves confondues.

Mode de qualification

Les nageurs qualifiés à la finale nationale ne sont pas autorisés à participer.

Le nombre de participants est fonction d'un rang limite par année d'âge dans le classement régional Natathlon jeunes.

Le rang est laissé à l'initiative des ligues, cependant, il est imposé la proportion suivante : 20% de première année, 30 % de deuxième année et 50 % de troisième année.

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN ou licenciés dans une fédération sous convention avec la FFN.

Procédures d'engagements

Parution de la liste nominative des qualifiés sur le site internet fédéral dix jours après la date limite de l'organisation du quatrième et dernier plot du Natathlon 2017.

L'engagement des nageurs devra se faire via extraNat, impérativement dans les épreuves nagées sur les plots du natathlon, mais pas obligatoirement sur les épreuves dans lesquelles ils se sont classés au Natathlon.

Le nombre d'engagement sera limité à :

- 6 épreuves pour les filles 11 ans et garçons 12 ans
- 8 épreuves pour les filles 12 ans et garçons 13 ans,
- 10 épreuves pour les filles 13 ans et garçons 14 ans

Seules les performances réalisées lors des compétitions qualificatives (les quatre plots du Natathlon) seront retenues. Pour les droits d'engagements, se reporter aux Règlements financiers de la Natation Course inclus dans ce document.

Classement spécifiques à la compétition

Un classement par points sera établi par année d'âge à l'addition des cinq épreuves totalisant le plus de points. Les points sont obtenus par les vingt premiers nageurs de chaque course, toutes années d'âge confondues, selon le barème suivant : 1er : 42 points ; 2e : 40 pts ; 3e : 39 pts ; 4e : 38 pts ; 5e : 37 pts ; 6e : 36 pts ; 7e : 35 pts ; 8e : 34 pts ; 9e : 33 pts ; 10e : 32 pts ; 11e : 30 pts ; 12e : 29 pts ; 13e : 28 pts ; 14e : 27 pts ; 15e : 26 pts ; 16e : 25 pts ; 17e : 24 pts ; 18e : 23 pts ; 19e : 22 pts ; 20e : 21 pts. De plus, 1 point sera attribué par nageur participant.

Récompenses

Laissées à l'initiative des régions.

LA RÉFORME DU PARCOURS JUNIORS - SENIORS

Présentation

Ces catégories d'âges constituent la base de la pratique sportive compétitive. Elles sont également le vivier de l'accès au haut niveau. Il convient de permettre aux juniors de s'aguerrir au contact de nageurs plus âgés, mais toujours avec une prise en compte du niveau sportif allant d'une pratique départementale à une pratique nationale.

Les constats

L'organisation autour de quatre niveaux de séries (départementale, régionale, interrégionale et nationale), associée à quatre catégories d'âge (minimes, cadets, juniors et séniors) fragmentaient notre population et aboutissaient à un nombre considérable de grilles de temps (plus de 70 grilles).

Notre natation était ainsi très compartimentée alors qu'à ces périodes, les différences de maturités sont encore importantes. Les nageurs ont également tendance à se complaire dans un niveau lié à leur pratique et à leur âge, occultant bien souvent la réalité du sport de haut niveau. Ces comportements ont également tendance à ralentir leur progression et leurs ambitions.

Par ailleurs, les nageurs et les entraîneurs sont focalisés sur les temps à réaliser pour atteindre un niveau de série. Cette attitude a tendance à créer une certaine frustration due à l'échec et masque les véritables progrès. L'idée de confrontation et/ou la satisfaction de la progression personnelle sont souvent reléguées au second plan. Paradoxe absolu du nageur qui progresse de plusieurs secondes et/ou qui gagne des courses, mais en pleure car n'a pas réalisé le temps de série.

Une organisation moins segmentée doit pouvoir être mise en place afin de proposer à tous, un niveau de confrontation stimulant. Celle-ci s'articule autour d'un collectif national construit au regard de la réalité internationale et «protecteur» pour les nageurs ayant des velléités internationales. La majorité des nageurs doivent, chaque saison, confirmer leur niveau et se confronter aux autres pour pouvoir accéder aux événements nationaux. Enfin tous les échelons du niveau départemental au niveau national peuvent être franchis plusieurs fois au cours de la saison.

Les orientations

- Refonte du système de qualification aux événements nationaux (double contrainte) :
 - temps limite permettant de garantir un niveau d'accès, mais pas suffisant.
 - classement national à l'issue de 3 compétitions qualificatives, renforçant la confrontation
 - création d'un collectif national en lien avec la réalité internationale remplaçant la série nationale pour performer
 - passer de 70% de qualifiés sur l'année précédente à 20%, pour ne pas s'installer dans un niveau
- Des formats de compétitions variés (du classement au temps à séries, ½ finales, finales) :
 - apprendre à réussir dans tous les formats de compétition pour mieux se connaître
- Création de championnats promotionnels :
 - permettre au plus grand nombre de juniors de s'aguerrir au contact des séniors sur un niveau de performance cohérent
 - être mieux connecté à son niveau de pratique

LE PROGRAMME NATIONAL JUNIORS - SENIORS

Objectifs prioritaires

Pour les nageurs

- Mettre la démarche d'excellence, engagée précédemment, à l'épreuve de la confrontation à l'échelon national toutes années d'âge confondues.
- Poursuivre la personnalisation de l'entraînement et l'optimisation du plan de carrière en liaison avec l'entraîneur.
- Poursuivre la construction, l'accompagnement du projet de vie du nageur. Organisation méthodique de la vie du nageur afin de concilier son programme scolaire, universitaire ou professionnel ainsi que son programme sportif.
- Assurer le suivi médical en relation avec la commission médicale de la ligue.
- Accès possible à la fonction d'officiel A.
- Préparation aux diplômes professionnels.
- Accès possible aux diplômes d'entraîneurs.

Pour l'organisation

- Offrir des programmes attrayants et valorisants pour tous les niveaux de pratique de cette catégorie.
- Affirmer la notion de droits et devoirs du nageur et des organisateurs : respect mutuel. Exemplarité dans l'attitude.
- Proposer des objectifs suffisamment diversifiés pour que chaque nageur de cette catégorie puisse trouver celui qui lui convient.

Finalités

- Continuer la pratique de haut niveau pour les nageurs qui sont déjà concernés.
- Permettre une pratique adaptée à la diversité des objectifs individuels pour ceux qui n'envisagent pas une pratique de haut niveau.
- Offrir les conditions pour pratiquer les autres disciplines de la FFN.
- Favoriser la préparation à la vie active par une formation d'entraîneurs au sein du club.

Préconisations

- Mise en place de stages d'entraînement (clubs, départements, ligues).
- Pour cette catégorie, il faut prévoir cinq types de programmes : individuels ; par équipes ; formation d'officiels, formation d'éducateurs et formation de dirigeants.
- Pour trois catégories de nageurs :
 - ceux qui poursuivront une pratique de haut niveau ;
 - ceux qui poursuivront une pratique de compétition ;
 - ceux qui adopteront une pratique de bien-être physique, psychique et d'encadrement.

Menu des compétitions

Il est proposé aux filles de 14 ans et plus et aux garçons 15 ans et plus, le programme de compétitions suivant, en fonction du niveau atteint.

Compétitions individuelles

Parcours national

- Championnats de France en bassin de 25 m.
- Championnats de France Promotionnel.
- Championnats de France Élite.
- Championnats de France filles 15 ans et moins, garçons 16 ans et moins
- Critérium National d'été OPEN filles 16 ans et plus, garçons 17 ans et plus.
- Critérium National d'été Promotionnel filles 14 ans et plus, garçons 15 ans et plus.

Compétition par équipes

- De clubs : championnats de France interclubs "toutes catégories" en 25 m.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

- Samedi 11 novembre et/ou dimanche 12 novembre 2017
- 2 réunions

Championnats nationaux interclubs en bassin de 25 m

- Lieu : se reporter à la publication du calendrier institutionnel de votre région
- Compétition d'animation

Conditions d'accès

- Toutes catégories d'âges confondues filles et garçons*
- Compétition par équipes de clubs de dix nageurs

Engagements

- Pour respecter les échéances, consulter régulièrement votre espace extraNat ainsi que les sites internet FFN (national, régional et départemental)

Résultats

- Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
- Publication web : J + 1
- Réclamations : reclamation.natation@ffnatation.fr
Envoi : J à J + 8
Publication : J + 1 à J + 9 Réclamations : J + 20 Validation définitive : J + 60

* Pour les enfants nés en 2004 et après, se reporter au règlement de l'ENF.

Préambule

Objectif : toute la natation française sur le pont ! La performance est cette fois-ci quantitative (plus de 30.000 licenciés mouillent le maillot). Ce qui n'empêche quelques chronos de bonne facture de devenir de nouvelles références nationales, surtout dans le créneau des meilleures performances françaises de 12 à 17 ans en bassin de 25 m initiées en 2010 ou bien encore des records de France.

Enfin, c'est aussi une occasion unique pour les "petits" de côtoyer les plus grands.

Équipements

Bassin de 25 m homologué. Chronométrage automatique obligatoire pour la meilleure poule régionale.

À titre exceptionnel et sous réserve d'un accord préalable de la Commission sportive de Natation Course de la Fédération Française de Natation, l'utilisation du chronométrage semi-automatique peut être exceptionnellement autorisée à condition de disposer de trois chronométreurs (bouton presseur) par ligne.

Contenu du programme

Épreuves individuelles (10 en dames et 10 en messieurs)

- 100 m nage libre, 400 m nage libre, 100 m dos, 200 m dos, 100 m brasse, 200 m brasse, 100 m papillon, 200 m papillon, 100 m 4 nages, 200 m 4 nages.

Classement au temps.

Épreuves de relais (4 en dames et 4 en messieurs)

- 4 x 100 m 4 nages, 10 x 50 m nage libre, 4 x 100 m nage libre, 4 x 200 m nage libre.

Classement au temps.

NB : S'agissant d'une compétition par équipes, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des Règlements techniques de la FINA.

Jury

Le juge-arbitre affecté à la meilleure poule régionale sera désigné par la ligue. Le ou les juges-arbitres devront figurer sur les listes des officiels validés pour la saison en cours.

Dispositions particulières

L'organisation de cette compétition se déroulera à l'échelon régional avec un classement national.

La ligue fixe :

- le nombre d'équipes en finales régionales en conservant l'exigence que la meilleure équipe de chaque club doit participer à la meilleure poule régionale ;
- l'organisation des poules géographiques et/ou par niveau est laissée à l'initiative des ligues selon les cotations des équipes, la saison précédente. Les meilleures équipes régionales doivent, à raison de deux équipes maximum par club, participer à la meilleure poule régionale.

Pour être classé, un club doit obligatoirement disputer la compétition dans sa région et toutes les épreuves doivent être nagées.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

Précision : la notion "d'épreuve nagée" signifie que le nageur a effectué son parcours dans le respect des caractéristiques de l'épreuve (style et distance) du départ à l'arrivée.

Exemples :

1. Un nageur respecte la distance, mais pas le style (exemple : 200 m nage libre au lieu de 200 m papillon) : l'épreuve n'a pas été nagée.
2. Si un nageur abandonne, quelle que soit la raison : l'épreuve n'a pas été nagée.
3. Sous réserve qu'il l'ait terminée, l'épreuve est considérée comme nagée même si le nageur est disqualifié pour une faute technique (nage ou virage).
4. Un nageur est forfait, y compris pour cause de blessure justifiée par un certificat médical : l'épreuve n'a pas été nagée.
5. Deuxième faux départ (cas n° 1) - Le nageur tombe dans l'eau alors que le signal de départ n'a pas été donné. Le nageur fautif est disqualifié et pour lui l'épreuve n'a pas été nagée.
6. Deuxième faux départ (cas n° 2) - Le nageur fautif est disqualifié à l'issue de la course après avoir parcouru la totalité de la distance et respecté le style de nage : l'épreuve a été nagée.
7. Deuxième faux départ (cas n° 3) - Alors que le signal de départ a été donné, un nageur s'arrête et ne termine pas la course considérant qu'il a fait un faux départ et qu'il sera disqualifié à l'arrivée. Cela équivaut à un abandon : l'épreuve n'a pas été nagée.

Rappel : le juge-arbitre est responsable de la validation des résultats, comprenant notamment le respect des codes informatiques (disqualifications, abandon, forfait...).

Mode de participation

Chaque équipe est composée de dix nageurs avec l'obligation de participer à une épreuve individuelle et au relais 10 x 50 m nage libre. Lorsque les titulaires du relais 10 x 50 m nage libre ont nagé, aucun remplaçant ne peut se substituer dans les autres courses.

En cas de blessure d'un membre de l'équipe, et jusqu'à un quart d'heure précédent le départ du 10 x 50 m nage libre, il peut être fait appel à un remplaçant. Passé ce délai, il ne peut plus y avoir de modifications dans les engagements individuels.

Pour les différentes poules régionales, une ou plusieurs équipes supplémentaires peuvent être engagées, à la condition que la ou les équipes précédentes soient complètes.

En cas de forfait d'un ou plusieurs clubs, dans la meilleure poule, les clubs (dans l'ordre du classement) du niveau inférieur sont qualifiés. Tout nageur transféré ou nouvellement licencié ayant réalisé une performance du niveau du collectif national (lors de la saison précédente ou de la saison en cours), quel que soit son statut ou sa nationalité, ne peut participer aux interclubs que s'il s'est fait connaître par une demande écrite auprès du cadre technique référent de la région d'origine.

Pour les championnats interclubs départementaux, régionaux et nationaux, chaque équipe masculine ou féminine de club ne pourra pas avoir dans sa composition plus de deux nageurs transférés ou nouveaux licenciés, quelle que soit leur nationalité, inscrits sur les listes de haut niveau ou ayant réalisé la saison précédente une performance correspondant à la grille du collectif national.

Procédures d'engagements

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat. Les dispositions financières (droits d'engagements, modalités concernant les forfaits...) et les récompenses sont laissées à l'initiative des ligues.

Classements des équipes

Seules les équipes qui ne respectent pas les critères de participation ne peuvent pas être classées. La disqualification d'une équipe n'entraîne pas celle des autres équipes du même club. Les performances des membres non disqualifiés de l'équipe seront validées et enregistrées.

Le classement des équipes de clubs s'effectue à la table de cotation fédérale.

En cas d'égalité au total des points, lors des classements des interclubs toutes catégories, l'addition des temps des relais (10 x 50 m nage libre, 4 x 100 m 4 nages, 4 x 200 m nage libre et 4 x 100 m nage libre) servira à départager les équipes.

À l'issue des interclubs, les ligues fourniront le classement des équipes dames d'une part et messieurs d'autre part. Les clubs ayant plusieurs équipes classées verront celles-ci numérotées dans l'ordre des points obtenus.

Un classement général par niveau (une seule équipe par club et par niveau) sera effectué par la FFN et tiendra compte des résultats obtenus par l'ensemble des équipes interclubs au sein de chacune des ligues responsables de l'organisation des poules régionales au sein de sa région.

Ce classement permettra d'attribuer à l'issue des championnats régionaux interclubs un rang national à chaque équipe.

La Nationale 1 prendra en compte :

- les vingt premières équipes dames et les vingt premières équipes messieurs ayant totalisé le plus grand nombre de points seront classées de Série Nationale 1A interclubs ;
- les vingt équipes suivantes en dames et les vingt équipes suivantes en messieurs seront classées de Série Nationale 1B interclubs.

La Nationale 2 (par interrégion) prendra en compte :

- les trente-deux équipes suivantes en dames et les trente-deux équipes suivantes en messieurs par interrégion seront classées de Série Nationale 2 interclubs.

La Nationale 3 (par région) prendra en compte :

- toutes les équipes suivantes ;
- les ligues peuvent, selon le même principe, établir un niveau Nationale 4 départemental.

Il sera également édité un classement général aux points regroupant toutes les équipes ayant participé.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

Classement national des clubs "Classement des compétitions par équipes"

Pour le règlement exhaustif du classement national des clubs en Natation Course, se reporter au chapitre traitant du sujet.

Programme et horaires

Horaires à la discrétion de chaque organisateur en sachant que l'ouverture des portes intervient 2 heures avant chaque début de réunion.

Samedi 11 et/ou dimanche 12 novembre 2017

1 ^{re} réunion	2 ^e réunion
1 - 10 x 50 NL dames	15 - 4 x 200 NL dames
2 - 10 x 50 NL messieurs	16 - 4 x 200 NL messieurs
3 - 100 Dos dames	17 - 200 Dos dames
4 - 200 Dos messieurs	18 - 100 Dos messieurs
5 - 100 Brasse dames	19 - 200 Brasse dames
6 - 200 Brasse messieurs	20 - 100 Brasse messieurs
7 - 100 NL dames	21 - 400 NL dames
8 - 400 NL messieurs	22 - 100 NL messieurs
9 - 100 Papillon dames	23 - 200 Papillon dames
10 - 200 Papillon messieurs	24 - 100 Papillon messieurs
11 - 100 4 N dames	25 - 200 4 N dames
12 - 200 4 N messieurs	26 - 100 4 N messieurs
Pause 15'	Pause 15'
13 - 4 x 100 NL dames	27 - 4 x 100 4 N dames
14 - 4 x 100 NL messieurs	28 - 4 x 100 4 N messieurs

RÈGLEMENT NATATION COURSE

<ul style="list-style-type: none">■ Jeudi 30 novembre au dimanche 3 décembre 2017■ 8 réunions	XIV^e Championnat de France en bassin de 25 m	<ul style="list-style-type: none">■ Lieu : à désigner■ Compétition de référence nationale
Conditions d'accès		
<ul style="list-style-type: none">■ Catégories d'âges : filles 14 ans et +, garçons 15 ans et +	<ul style="list-style-type: none">■ Nageurs appartenant au collectif excellence + nageurs qualifiés à partir du classement de la saison 2016-2017.	
Engagements		Résultats
<ul style="list-style-type: none">■ Propositions extraNat : du 19 au 26 novembre 2017■ Liste des engagés : 27 novembre 2017■ Réunion technique : 29 novembre 2017 - 18h30(liste de départ)	<ul style="list-style-type: none">■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)■ Publication web : J + 1■ Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr	

Préambule

De nouveau inscrits au calendrier fédéral à la fin de l'année calendaire 2004, lors de la première saison de l'olympiade Pékin (2005- 2008) puis confirmés pour toutes les saisons suivantes les championnats de France en bassin de 25 m ont réconcilié notre Élite nationale avec le petit bassin, un équipement privilégié pour l'entraînement du premier trimestre. Cette redécouverte a été possible grâce à l'allègement du calendrier hivernal du poids des "interclubs" sur un seul et unique week-end au lieu de deux précédemment, voire trois dans certains cas. L'olympiade Tokyo (2017-2020) propose un retour vers un championnat toutes catégories.

Contenu du programme

Épreuves individuelles (18 en dames et 18 en messieurs)

- 50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 1 500 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 100 m 4 nages, 200 m 4 nages, 400 m 4 nages.

*Séries, finales A et B toutes catégories et finale C**

Pour les 800 m et 1 500 m nage libre : classement au temps avec la meilleure série disputée l'après-midi. L'accès aux finales et aux séries rapides est limité à un seul nageur non sélectionnable

* La finale C est protégée et réservée aux nageuses 17 ans et moins et aux nageurs 18 ans et moins non qualifiés en finales A et B.

Épreuves de relais (2 en dames et 2 en messieurs)

Relais : 4 x 50 m nage libre et 4 x 50 m 4 nages.

Classement au temps.

Mode de qualification

DISPOSITIONS POUR LES NAGEURS LICENCIÉS À LA FFN

Épreuves individuelles

Sont autorisés à participer:

- 1- Les nageurs du collectif excellence identifiés à l'issue de la saison 2016-2017. Ceux-ci ne sont pas limités en nombre d'épreuves. Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance dans ladite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur l'espace extraNat. En cas d'absence de performance dans la base, ils ne pourront pas s'engager dans l'épreuve.
- 2- Les nageuses 14 ans et plus, les nageurs 15 ans et plus, ayant réalisé lors de la saison 2016/2017 les critères de qualification par épreuves. Pour le 100 m 4 nages, la qualification s'effectuera à partir du classement national du 200 m 4 nages en bassin de 50 m de la saison précédente. Voir le détail dans le tableau ci-après.

Ils peuvent participer aux épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés, plus une épreuve complémentaire de leur choix.. Ils ne sont pas limités en nombre d'engagements. Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance de ladite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur l'espace extraNat.

Épreuves de relais

- Deux nageuses et/ou deux nageurs qualifiés à titre individuel pour un club donnent le droit d'engager dans le même sexe, un relais filles et/ou un relais garçons par épreuve (de relais) dans lequel les nageuses ou nageurs qualifié(e)s individuellement devront figurer.
- Six nageuses et/ou six nageurs qualifiés à titre individuel pour un club donnent le droit d'engager dans le même sexe, deux relais filles et/ou deux relais garçons par épreuve (de relais) dans lequel les nageuses ou nageurs qualifié(e)s individuellement devront figurer.
- Il ne peut y avoir plus de deux équipes de club engagées par épreuve de relais.
- Seules pourront s'engager les équipes composées d'un nageur non sélectionnable au maximum.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

Détail des critères de qualification :

DAMES		ÉPREUVES	MESSIEURS	
14 - 17 ans	Toutes catégories		Toutes catégories	15 - 18 ans
16*	40	50 NL	40	16*
16*	60	100 NL	60	16*
16*	50	200 NL	50	16*
16*	40	400 NL	40	16*
10*	25	800 NL	25	10*
10*	25	1 500 NL	25	10*
16*	30	50 Dos	30	16*
16*	50	100 Dos	50	16*
16*	40	200 Dos	40	16*
16*	30	50 Bra	30	16*
16*	50	100 Bra	50	16*
16*	40	200 Bra	40	16*
16*	30	50 Pap	30	16*
16*	50	100 Pap	50	16*
16*	40	200 Pap	40	16*
-	-	100 4n	-	-
16*	40	200 4n	40	16*
16*	30	400 4n	30	16*

Pour le 100 m 4 nages, la qualification s'effectuera à partir du classement national du 200 m 4 nages en bassin de 50 m de la saison précédente (même nombre de qualifiés que les 100 m de spécialités, soit les cinquante premiers licenciés FFN).

* Classement qui inclut les nageurs de cette catégorie enregistré en toute catégorie. Par exemple, au 200m papillon dames, si 16 nageuses 14-17 ans sont comptabilisées dans les 40 meilleures toutes catégories, alors, aucune nageuse ne pourra intégrer cette épreuve. Par contre si seulement 12 nageuses 14-17 ans sont comptabilisées dans les 40 meilleures toutes catégories, alors quatre nageuses 14-17 ans intégreront cette épreuve.

DISPOSITIONS POUR LES NAGEURS NON LICENCIÉS À LA FFN

Pour les nageurs appartenant à une fédération nationale affiliée à la FINA, ils devront justifier d'une autorisation de leur fédération de tutelle. Ils ne pourront s'engager aux championnats de France en bassin de 25 m que sous réserve d'avoir réalisé, la saison précédente, des performances équivalentes à celles du collectif national seniors, sauf accord entre les fédérations. La demande doit être envoyée au minimum 3 semaines avant le début de la compétition à natation@ffnatation.fr.

La FFN se réserve le droit de refuser des engagements.

Les nageurs de nationalité sportive étrangère (non sélectionnables), licenciés dans les clubs français ou appartenant à une sélection étrangère sont limités à un seul par finale ou dans la série rapide en cas de classement au temps.

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES POUR LES NAGEURS D'EAU LIBRE

Les nageurs sélectionnés en équipe de France Eau Libre seniors ou juniors lors des saisons 2015-2016 et 2016-2017 peuvent demander à participer aux 400 m nage libre, 800 m nage libre et 1 500 m nage libre.

La demande d'engagement devra être envoyée pour validation au directeur de la discipline à : natation@ffnatation.fr, trois semaines avant l'événement.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

Procédures d'engagements

- La liste nominative des qualifiés paraîtra sur le site internet FFN en début de saison sportive.
- Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat.
- Les droits d'engagements : se reporter à la rubrique spécifique des Règlements financiers pour la Natation Course inclus dans ce document.

Classement national des clubs "Trophée Élite des clubs"

À l'issue des épreuves individuelles, un classement des clubs intitulé Trophée Élite est établi à l'addition des points obtenus par les vingt premiers nageurs de chaque course selon le barème indiqué ci-dessous.

Pour établir cette hiérarchie, sont pris en compte, dans l'ordre, au sein du déroulement d'une même épreuve : les finales toutes catégories*, puis les séries. Sont exclus les invités des sélections étrangères, les barrages et les hors concours.

En cas de disqualification en finales, le ou les nageurs se verront attribuer les points correspondants au dernier rang de la finale.

Le barème du classement du Trophée Élite : 1er : 42 points ; 2e : 40 pts ; 3e : 39 pts ; 4e : 38 pts ; 5e : 37 pts ; 6e : 36 pts ; 7e : 35 pts ; 8e : 34 pts ; 9e : 33 pts ; 10e : 32 pts ; 11e : 30 pts ; 12e : 29 pts ; 13e : 28 pts ; 14e : 27 pts ; 15e : 26 pts ; 16e : 25 pts ; 17e : 24 pts ; 18e : 23 pts ; 19e : 22 pts ; 20e : 21 pts. De plus, 1 point sera attribué par nageur participant.

* Les championnats de France en bassin de 25m proposent une finale C, protégée pour les Juniors : les points du Trophée Élite seront donc attribués aux 16 nageurs des finales A et B, puis aux 4 premiers nageurs de la finale C.

Récompenses

La dotation des médailles est du ressort de la FFN.

Il sera décerné un titre de "champion de France en bassin de 25 m" au vainqueur français de chaque épreuve. Pour les épreuves de relais, un podium toutes catégories sera décerné.

Les nageurs étrangers licenciés dans un club français figurent en doublon au titre open sur le podium des épreuves individuelles et reçoivent une médaille spécifique de l'événement. Le comité d'organisation, dans la mesure de ses moyens, pensera à des récompenses complémentaires pour doter chaque podium.

Dans le cas de sélections étrangères : elles peuvent prétendre à composer des relais. Elles seront récompensées à la discrétion de l'organisateur en complément du podium officiel et si elles terminent dans les trois premières équipes.

Programme et horaires

Les horaires sont précisés à titre indicatif, ils pourront être modifiés lors de la réunion technique de la compétition.

Jeudi 30 novembre 2017	
1^{er} réunion	2^e réunion
Ouverture des portes : 7h00 Début des épreuves : 9h00	Ouverture des portes : à définir Début des épreuves : + 2h
1 - 100 m papillon messieurs (séries)	10 - 1 500 m nage libre dames (série rapide)
2 - 50 m brasse dames (séries)	11 - 100 m papillon messieurs (finales C,B,A)
3 - 400 m nage libre messieurs (séries)	12 - 50 m brasse dames (finales C,B,A)
4 - 50 m dos dames (séries)	13 - 400 m nage libre messieurs (finales C,B,A)
5 - 200 m dos messieurs (séries)	14 - 50 m dos dames (finales C,B,A)
6 - 200 m 4 nages dames (séries)	15 - 200 m dos messieurs (finales C,B,A)
7 - 100 m 4 nages messieurs (séries)	16 - 200 m 4 nages dames (finales C,B,A)
8 - 100 m nage libre dames (séries)	17 - 100 m 4 nages messieurs (finales C,B,A)
9 - 1 500 m nage libre dames (séries lentes)	18 - 100 m nage libre dames (finales C,B,A)
	19 - 4x50 m 4 nages messieurs (C,B,A)

RÈGLEMENT NATATION COURSE

Vendredi 1 décembre 2017

3^e réunion

Ouverture des portes : 7h00

Début des épreuves : 9h00

- 20 - 50 m papillon dames (séries)
- 21 - 200 m papillon messieurs (séries)
- 22 - 400 m 4 nages dames (séries)
- 23 - 100 m dos messieurs (séries)
- 24 - 100 m brasse dames (séries)
- 25 - 200 m brasse messieurs (séries)
- 26 - 200 m nage libre dames (séries)
- 27 - 50 m nage libre messieurs (séries)
- 28 - 800 m nage libre messieurs (séries lentes)

4^e réunion

Ouverture des portes : à définir

Début des épreuves : +2h

- 29 - 800 m nage libre messieurs (série rapide)
- 30 - 50 m papillon dames (finales C,B,A)
- 31 - 200 m papillon messieurs (finales C,B,A)
- 32 - 400 m 4 nages dames (finales C,B,A)
- 33 - 100 m dos messieurs (finales C,B,A)
- 34 - 100 m brasse dames (finales C,B,A)
- 35 - 200 m brasse messieurs (finales C,B,A)
- 36 - 200 m nage libre dames (finales C,B,A)
- 37 - 50 m nage libre messieurs (finales C,B,A)
- 38 - 4x50 m nage libre dames (C,B,A)

Samedi 2 décembre 2017

5^e réunion

Ouverture des portes : 7h00

Début des épreuves : 9h00

- 39 - 50 m papillon messieurs (séries)
- 40 - 200 m papillon dames (séries)
- 41 - 400 m 4 nages messieurs (séries)
- 42 - 100 m dos dames (séries)
- 43 - 100 m brasse messieurs (séries)
- 44 - 200 m brasse dames (séries)
- 45 - 200 m nage libre messieurs (séries)
- 46 - 50 m nage libre dames (séries)
- 47 - 800 m nage libre dames (séries lentes)

6^e réunion

Ouverture des portes : à définir

Début des épreuves : +2h

- 48 - 800 m nage libre dames (série rapide)
- 49 - 50 m papillon messieurs (finales C,B,A)
- 50 - 200 m papillon dames (finales C,B,A)
- 51 - 400 m 4 nages messieurs (finales C,B,A)
- 52 - 100 m dos dames (finales C,B,A)
- 53 - 100 m brasse messieurs (finales C,B,A)
- 54 - 200 m brasse dames (finales C,B,A)
- 55 - 200 m nage libre messieurs (finales C,B,A)
- 56 - 50 m nage libre dames (finales C,B,A)
- 57 - 4x50 m nage libre messieurs (C,B,A)

Dimanche 3 décembre 2017

7^e réunion

Ouverture des portes : 7h00

Début des épreuves : 9h00

- 58 - 100 m papillon dames (séries)
- 59 - 50 m brasse messieurs (séries)
- 60 - 400 m nage libre dames (séries)
- 61 - 50 m dos messieurs (séries)
- 62 - 200 m dos dames (séries)
- 63 - 200 m 4 nages messieurs (séries)
- 64 - 100 m 4 nages dames (séries)
- 65 - 100 m nage libre messieurs (séries)
- 66 - 1 500 m nage libre messieurs (séries lentes)

8^e réunion

Ouverture des portes : à définir

Début des épreuves : +2h

- 67 - 1500 m nage libre messieurs (série rapide)
- 68 - 100 m papillon dames (finales C,B,A)
- 69 - 50 m brasse messieurs (finales C,B,A)
- 70 - 400 m nage libre dames (finales C,B,A)
- 71 - 50 m dos messieurs (finales C,B,A)
- 72 - 200 m dos dames (finales C,B,A)
- 73 - 200 m 4 nages messieurs (finales C,B,A)
- 74 - 100 m 4 nages dames (finales C,B,A)
- 75 - 100 m nage libre messieurs (finales C,B,A)
- 76 - 4x50 m 4 nages dames (C,B,A)

RÈGLEMENT NATATION COURSE

<ul style="list-style-type: none">■ Mardi 22 mai au dimanche 27 mai 2018■ 12 réunions	Championnat de France Élite	<ul style="list-style-type: none">■ Lieu : à désigner■ Bassin : 50 m■ Compétition de référence nationale
Conditions d'accès		
<ul style="list-style-type: none">■ Catégories d'âges : filles 14 ans et +, garçons 15 ans et +	<ul style="list-style-type: none">■ Nageurs appartenant au collectif excellence + nageurs qualifiés à partir du classement national qualificatif de la saison.	
Engagements	Résultats	
<ul style="list-style-type: none">■ Propositions extraNat : du 11 au 18 juin 2018■ Liste des engagés : 19 mai 2018■ Réunion technique : 21 mai 2018 - 18h30 (liste de départ)	<ul style="list-style-type: none">■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)■ Publication web : J + 1■ Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr	

Préambule

Célébration annuelle et concrétisation de tant d'efforts, c'est le rêve d'un premier aboutissement pour tous les nageurs. Cette olympiade Tokyo (2017-2020) est l'occasion de retrouver un véritable événement toutes catégories. Les meilleurs français se confrontent tous dans un même lieu.

Contenu du programme

Épreuves individuelles (17 en dames et 17 en messieurs)

- 50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 1 500 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 200 m, 4 nages, 400 m 4 nages.

Pour tous les 50 m, 100 m, 200 m et 400 m :

Séries toutes catégories

Finales A et B toutes catégories.

Finales C Juniors (pour les filles 17 ans et moins, pour les garçons 18 ans et moins) non qualifiées en finale A ou B.

Pour les 800 m et 1 500 m :

800 m NL dames et 1 500 m NL messieurs : Séries, finale A toutes catégories le lendemain

800 m NL messieurs et 1 500 m NL dames : Classement au temps (séries lentes le matin et série rapide l'après-midi).

Les finales sont limitées à un nageur non sélectionnable par finale comme pour les séries rapides des épreuves classées "au temps".

Épreuves de relais.

- 4 x 100 m NL, 4 x 200 m NL, 4 x 100 m 4N.

Classement au temps

Mode de qualification

DISPOSITIONS POUR LES NAGEURS LICENCIÉS À LA FFN

Épreuves individuelles

Sont autorisés à participer :

1 - Les nageurs du collectif excellence identifiés à l'issue de la saison 2016-2017. Ceux-ci ne sont pas limités en nombre d'épreuves. Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance dans ladite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur l'espace extraNat. En cas d'absence de performance dans la base, ils ne pourront s'engager dans l'épreuve.

2 - Les nageuses de 14 ans et plus et les nageurs de 15 ans et plus, ayant réalisé lors de la saison 2017-2018 les critères de qualification par épreuves. Voir le détail dans le tableau ci-après.

Ils peuvent participer aux épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés, plus une épreuve complémentaire de leur choix. Ils ne sont pas limités en nombre d'engagements. Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance de ladite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur l'espace extraNat.

Épreuves de relais

- Deux nageuses et/ou deux nageurs qualifiés à titre individuel pour un club donnent le droit d'engager dans le même sexe, un relais filles et/ou un relais garçons par épreuve (de relais) dans lequel les nageuses ou nageurs qualifié(e)s individuellement devront figurer.

- Six nageuses et/ou six nageurs qualifiés à titre individuel pour un club donnent le droit d'engager dans le même sexe, deux relais filles et/ou deux relais garçons par épreuve (de relais) dans lequel les nageuses ou nageurs qualifié(e)s individuellement devront figurer.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

- Il ne peut y avoir plus de deux équipes de club engagées par épreuve de relais..
- Seules pourront s'engager les équipes composées d'un nageur non sélectionnable au maximum.

Détail des critères de qualification :

Seules les performances figurant dans le classement national qualificatif de la saison sont prises en compte.

DAMES				ÉPREUVES	MESSIEURS			
14 - 17 ans		Toutes catégories			Toutes catégories		15 – 18 ans	
Classement	Tps limites	Classement	Tps limites		Tps limites	Classement	Tps limites	Classement
16*	Les temps feront l'objet d'une publication ultérieure via le site web FFN	40	Les temps feront l'objet d'une publication ultérieure via le site web FFN	50 NL	Les temps feront l'objet d'une publication ultérieure via le site web FFN	40	Les temps feront l'objet d'une publication ultérieure via le site web FFN	16*
16*		60		100 NL		60		16*
16*		50		200 NL		50		16*
16*		40		400 NL		40		16*
10*		25		800 NL		25		10*
10*		25		1 500 NL		25		10*
16*		30		50 Dos		30		16*
16*		50		100 Dos		50		16*
16*		40		200 Dos		40		16*
16*		30		50 Bra		30		16*
16*		50		100 Bra		50		16*
16*		40		200 Bra		40		16*
16*		30		50 Pap		30		16*
16*		50		100 Pap		50		16*
16*		40		200 Pap		40		16*
16*		40		200 4n		40		16*
16*		30		400 4n		30		16*

* Classement qui inclut les nageurs de cette catégorie enregistré en toutes catégories. Par exemple, au 200 m papillon dames, si 16 nageuses 14-17 ans sont comptabilisées dans les 40 meilleures toutes catégories tout en ayant réalisé le temps limite 14-17 ans, alors, aucune nageuse ne pourra intégrer cette épreuve à l'aide de la deuxième grille attribuée aux 14-17 ans. Par contre si seulement 12 nageuses 14-17 ans sont comptabilisées dans les 40 meilleures toutes catégories, alors quatre nageuses 14-15 ans intégreront cette épreuve si elles ont réalisé le temps limite 14-17 ans.

DISPOSITIONS POUR LES NAGEURS NON LICENCIÉS À LA FFN

Pour les nageurs appartenant à une fédération nationale affiliée à la FINA, ils devront justifier d'une autorisation de leur fédération de tutelle. Ils ne pourront s'engager aux championnats de France Élite que sous réserve d'avoir réalisé, dans la saison en cours, des performances équivalentes à celles du collectif national seniors, sauf accord entre les fédérations. La demande doit être envoyée au minimum 3 semaines avant le début de la compétition à natation@ffnatation.fr. La FFN se réserve le droit de refuser des engagements.

Les nageurs de nationalité sportive étrangère (non sélectionnables), licenciés dans les clubs français ou appartenant à une sélection étrangère, sont limités à un seul par finale ou dans la série rapide en cas de classement au temps.

S'agissant d'une compétition "open" sélective pour les équipes de France, la règle interdit la participation des nageurs non sélectionnables en finales des épreuves de 100 m et 200 m nage libre féminin et masculin en raison des qualifications des nageurs français pour les épreuves de relais en sélection nationale.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES POUR LES NAGEURS D'EAU LIBRE

Les nageurs sélectionnés en équipe de France Eau Libre seniors ou juniors lors des saisons 2015-2016 et 2016-2017 peuvent demander à participer aux 400 m nage libre, 800 m nage libre et 1 500 m nage libre.

La demande d'engagement devra être envoyée pour validation au directeur de la discipline à : natation@ffnatation.fr, trois semaines avant l'événement.

Procédures d'engagements

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat.

Les droits d'engagements : se reporter à la rubrique spécifique des Règlements financiers pour la Natation Course inclus dans ce document.

Classement national des clubs "Trophée Élite des clubs"

À l'issue des épreuves individuelles, un classement des clubs intitulé Trophée Élite est établi à l'addition des points obtenus par les vingt premiers nageurs de chaque course selon le barème indiqué ci-dessous.

Pour établir cette hiérarchie, sont pris en compte, dans l'ordre, au sein du déroulement d'une même épreuve : les finales toutes catégories*, puis les séries. Sont exclus les invités des sélections étrangères, les barrages et les hors concours.

En cas de disqualification en finales, le ou les nageurs se verront attribuer les points correspondants au dernier rang de la finale.

Le barème du classement du Trophée Élite : 1er : 42 points ; 2e : 40 pts ; 3e : 39 pts ; 4e : 38 pts ; 5e : 37 pts ; 6e : 36 pts ; 7e : 35 pts ; 8e : 34 pts ; 9e : 33 pts ; 10e : 32 pts ; 11e : 30 pts ; 12e : 29 pts ; 13e : 28 pts ; 14e : 27 pts ; 15e : 26 pts ; 16e : 25 pts ; 17e : 24 pts ; 18e : 23 pts ; 19e : 22 pts ; 20e : 21 pts. De plus, 1 point sera attribué par nageur participant.

* Les championnats de France ELITE proposent une finale C, protégée pour les Juniors : les points du Trophée Élite seront donc attribués aux 16 nageurs des finales A et B, puis aux 4 premiers nageurs de la finale C.

Récompenses

La dotation des médailles est du ressort de la FFN.

Il sera décerné un titre de "champion de France en bassin de 50 m" au vainqueur français de chaque épreuve.

Les nageurs étrangers licenciés dans un club français figurent en doublon au titre open sur le podium des épreuves individuelles et reçoivent une médaille spécifique de l'événement. Le comité d'organisation, dans la mesure de ses moyens, pensera à des récompenses complémentaires pour doter chaque podium.

Programme et horaires

CE CHAPITRE FERA L'OBJET D'UNE PUBLICATION ULTÉRIEURE VIA LE SITE WEB FFN

RÈGLEMENT NATATION COURSE

- Mercredi 18 juillet au dimanche 22 juillet 2018
- 10 réunions

Championnat de France Filles 15 ans et -, Garçons 16 ans et -

- Lieu : à désigner
- Bassin : 50 m
- Compétition de référence nationale

Conditions d'accès

- Catégories d'âges : filles 15 ans et -, garçons 16 ans et -
- Nageurs appartenant au collectif excellence + nageurs qualifiés à partir du classement national qualificatif de la saison.

Engagements

- Propositions extraNat : du 7 au 14 juillet 2018
- Liste des engagés : 15 juillet 2018
- Réunion technique : 17 juillet 2018 - 18h30(liste de départ)

Résultats

- Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
- Publication web : J + 1
- Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr

Préambule

Cette épreuve nationale de fin de saison est conservée avec une évolution dans les catégories d'âge. L'ouverture proposée aux nageurs à maturité précoce est maintenue également. Cette compétition décerne les titres de champions de France de la catégorie d'âge sur un programme de dix-sept courses individuelles et trois relais.

Contenu du programme

Épreuves individuelles (17 en filles et 17 en garçons).

- 50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 1 500 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 200 m 4 nages, 400 m 4 nages.

Organisation de finales A, B et C pour les 50 m, 100 m, 200 m et 400 m quel que soit le nombre de nageurs ayant participé aux séries.

Classement au temps pour les 800 m et 1 500 m nage libre.

Épreuves de relais (3 en filles et 3 en garçons).

- 4 x 100 m nage libre, 4 x 200 m nage libre, 4 x 100 m 4 nages.

Classement au temps.

Mode de qualification

DISPOSITIONS POUR LES NAGEURS LICENCIÉS À LA FFN

Épreuves individuelles

Sont autorisés à participer :

- 1 - Les nageurs du collectif excellence identifiés à l'issue de la saison 2016-2017. Ceux-ci ne sont pas limités en nombre d'épreuves. Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance dans ladite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur l'espace extraNat. En cas d'absence de performance dans la base, ils ne pourront s'engager dans l'épreuve.
- 2 - Les nageuses de 14 et 15 ans, les nageurs de 15 et 16 ans, ayant réalisé lors de la saison 2017-2018 les critères de qualification par épreuves. Voir le détail dans le tableau ci-après.
Ils peuvent participer aux épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés, plus une épreuve complémentaire de leur choix. Ils ne sont pas limités en nombre d'engagements. Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance de ladite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur l'espace extraNat.
- 3 - Les nageuses 11 à 13 ans, les nageurs 12 à 14 ans, à partir du Trophée Lucien-ZINS national 2018 sous réserve d'avoir terminé dans les 8 premiers par épreuve et d'avoir réalisé le temps limite d'accès à l'événement. Ils peuvent participer aux épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés. Ils ne sont pas limités en nombre d'engagements. Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance de ladite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur l'espace extraNat.

Épreuves de relais

- Deux nageuses et/ou deux nageurs qualifiés à titre individuel pour un club donnent le droit d'engager un relais dans le même sexe, un relais filles et/ou un relais garçons par épreuve (de relais) dans lequel les nageuses ou nageurs qualifié(e)s individuellement devront figurer.
- Six nageuses et/ou six nageurs qualifiés à titre individuel pour un club donnent le droit d'engager dans le même sexe, deux relais filles et/ou deux relais garçons par épreuve (de relais) dans lequel les nageuses ou nageurs qualifié(e)s individuellement devront figurer.
- Il ne peut y avoir plus de deux équipes de club engagées par épreuve de relais.
- Seules pourront s'engager les équipes composées d'un nageur non sélectionnable au maximum.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

Détail des critères de qualification :

Seules les performances figurant dans le classement national qualificatif de la saison sont prises en compte.

DAMES 14-15 ans		ÉPREUVES	MESSIEURS 15-16 ans	
Classement	Tps limites		Tps limites	Classement
40	Les temps feront l'objet d'une publication ultérieure via le site web FFN	50 NL	Les temps feront l'objet d'une publication ultérieure via le site web FFN	40
60		100 NL		60
50		200 NL		50
40		400 NL		40
25		800 NL		25
25		1 500 NL		25
30		50 Dos		30
50		100 Dos		50
40		200 Dos		40
30		50 Bra		30
50		100 Bra		50
40		200 Bra		40
30		50 Pap		30
50		100 Pap		50
40		200 Pap		40
40		200 4n		40
30		400 4n		30

DISPOSITIONS POUR LES NAGEURS NON LICENCIÉS À LA FFN

Pour les nageurs appartenant à une fédération nationale affiliée à la FINA, ils devront justifier d'une autorisation de leur fédération de tutelle. Ils ne pourront s'engager à ce championnat que sous réserve d'avoir réalisé, dans la saison en cours, des performances équivalentes à celles de la grille du collectif national Juniors, sauf accord entre les fédérations. La demande doit être envoyée au minimum 3 semaines avant le début de la compétition à natation@ffnatation.fr. La FFN se réserve le droit de refuser des engagements.

Les nageurs de nationalité sportive étrangère (non sélectionnables), licenciés dans les clubs français ou appartenant à une sélection étrangère, sont limités à un seul par finale ou dans la série rapide en cas de classement au temps.

Procédures d'engagements

Les engagements s'effectuent via l'interface extraNat et doivent être validés (édition du ou des bordereaux financiers).

Les droits d'engagements : se reporter à la rubrique spécifique des Règlements financiers pour la Natation Course inclus dans ce document.

Classement national des clubs "Trophée Élite des clubs"

À l'issue des épreuves individuelles, un classement des clubs intitulé Trophée Élite est établi à l'addition des points obtenus par les vingt premiers nageurs de chaque course selon le barème indiqué ci-dessous.

Pour établir cette hiérarchie, sont pris en compte, dans l'ordre, au sein du déroulement d'une même épreuve : les finales puis les séries. Sont exclus les invités des sélections étrangères, les barrages et les hors concours.

En cas de disqualification en finales, le ou les nageurs se verront attribuer les points correspondants au dernier rang de la finale.

Le barème du classement du Trophée Élite : 1er : 42 points ; 2e : 40 pts ; 3e : 39 pts ; 4e : 38 pts ; 5e : 37 pts ; 6e : 36 pts ; 7e : 35 pts ; 8e : 34 pts ; 9e : 33 pts ; 10e : 32 pts ; 11e : 30 pts ; 12e : 29 pts ; 13e : 28 pts ; 14e : 27 pts ; 15e : 26 pts ; 16e : 25 pts ; 17e : 24 pts ; 18e : 23 pts ; 19e : 22 pts ; 20e : 21 pts. De plus, 1 point sera attribué par nageur participant.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

Récompenses

Il sera décerné un titre de "champion de France filles 15 ans et moins ou garçons 16 ans et moins" au vainqueur français de chaque épreuve. Chaque course fait l'objet d'un podium.

Une médaille offerte par la FFN récompensera les trois premiers Français de chaque finale A, y compris les relais.

Les nageurs étrangers licenciés dans un club français figurent en doublon au titre open sur le podium des épreuves individuelles et reçoivent une médaille spécifique de l'événement. Le comité d'organisation, dans la mesure de ses moyens, pensera à des récompenses complémentaires pour doter chaque podium.

Dans le cas de sélection étrangère : elles peuvent prétendre à composer des relais. Elles seront récompensées à la discrétion de l'organisateur en complément du podium officiel et si elles terminent dans les trois premières équipes.

Programme et horaires

Les horaires sont précisés à titre indicatif, ils pourront être modifiés lors de la réunion technique de la compétition.

Mercredi 18 juillet 2018

1^{re} réunion

Ouverture des portes : 7h00

Début des épreuves : 9h00

- 1 - 100 Papillon garçons (séries)
- 2 - 200 Dos filles (séries)
- 3 - 100 Dos garçons (séries)
- 4 - 200 Papillon filles (séries)
- 5 - 400 4 N garçons (séries)
- 6 - 100 Brasse filles (séries)
- 7 - 50 Brasse garçons (séries)
- 8 - 800 NL filles (séries lentes)

2^e réunion

Ouverture des portes : 15h30

Début des épreuves : 17h30

- 9 - 800 NL filles (série rapide)
 - 10 - 100 Papillon garçons (finales C, B, A)
 - 11 - 200 Dos filles (finales C, B, A)
 - 12 - 100 Dos garçons (finales C, B, A)
 - 13 - 200 Papillon filles (finales C, B, A)
 - 14 - 400 4 N garçons (finales C, B, A)
 - 15 - 100 Brasse filles (finales C, B, A)
 - 16 - 50 Brasse garçons (finales C, B, A)
 - 17 - 4 x 200 NL filles (class. au temps)
 - 18 - 4 x 200 NL garçons (class. au temps)
-
-

Jeudi 19 juillet 2018

3^e réunion

Ouverture des portes : 7h00

Début des épreuves : 9h00

- 19 - 50 NL garçons (séries)
- 20 - 50 Brasse filles (séries)
- 21 - 200 Brasse garçons (séries)
- 22 - 400 4 N filles (séries)
- 23 - 400 NL garçons (séries)
- 24 - 100 NL filles (séries)

4^e réunion

Ouverture des portes : 15h30

Début des épreuves : 17h30

- 25 - 50 NL garçons (finales C, B, A)
- 26 - 50 Brasse filles (finales C, B, A)
- 27 - 200 Brasse garçons (finales C, B, A)
- 28 - 400 4 N filles (finales C, B, A)
- 29 - 400 NL garçons (finales C, B, A)
- 30 - 100 NL filles (finales C, B, A)

RÈGLEMENT NATATION COURSE

Vendredi 20 juillet 2018

5^e réunion

Ouverture des portes : 7h00
Début des épreuves : 9h00

- 31 - 100 Dos filles (séries)
- 32 - 200 Dos garçons (séries)
- 33 - 100 NL garçons (séries)
- 34 - 100 Papillon filles (séries)
- 35 - 200 Papillon garçons (séries)
- 36 - 50 NL filles (séries)
- 37 - 800 NL garçons (séries lentes)

6^e réunion

Ouverture des portes : 15h30
Début des épreuves : 17h30

- 38 - 800 NL garçons (série rapide)
- 39 - 100 Dos filles (finales C, B, A)
- 40 - 200 Dos garçons (finales C, B, A)
- 41 - 100 NL garçons (finales C, B, A)
- 42 - 100 Papillon filles (finales C, B, A)
- 43 - 200 Papillon garçons (finales C, B, A)
- 44 - 50 NL filles (finales C, B, A)
- 45 - 4 x 100 4 N filles (class. au temps)
- 46 - 4 x 100 4 N garçons (class. au temps)

Samedi 21 juillet 2018

7^e réunion

Ouverture des portes : 7h00
Début des épreuves : 9h00

- 47 - 100 Brasse garçons (séries)
- 48 - 200 Brasse filles (séries)
- 49 - 200 NL garçons (séries)
- 50 - 200 NL filles (séries)
- 51 - 200 4 N garçons (séries)
- 52 - 200 4 N filles (séries)
- 53 - 1 500 NL filles (séries lentes)

8^e réunion

Ouverture des portes : 15h30
Début des épreuves : 17h30

- 54 - 1 500 NL filles (série rapide)
- 55 - 100 Brasse garçons (finales C, B, A)
- 56 - 200 Brasse filles (finales C, B, A)
- 57 - 200 NL garçons (finales C, B, A)
- 58 - 200 NL filles (finales C, B, A)
- 59 - 200 4 N garçons (finales C, B, A)
- 60 - 200 4 N filles (finales C, B, A)
- 61 - 4 x 100 NL filles (class. au temps)
- 62 - 4 x 100 NL garçons (class. au temps)

Dimanche 22 juillet 2018

9^e réunion

Ouverture des portes : 7h00
Début des épreuves : 9h00

- 63 - 400 NL filles (séries)
- 64 - 50 Dos filles (séries)
- 65 - 50 Dos garçons (séries)
- 66 - 50 Papillon filles (séries)
- 67 - 50 Papillon garçons (séries)
- 68 - 1 500 NL garçons (séries lentes)

10^e réunion

Ouverture des portes : 15h00
Début des épreuves : 16h30

- 69 - 1 500 NL garçons (série rapide)
- 70 - 400 NL filles (finales C, B, A)
- 71 - 50 Dos filles (finales C, B, A)
- 72 - 50 Dos garçons (finales C, B, A)
- 73 - 50 Papillon filles (finales C, B, A)
- 74 - 50 Papillon garçons (finales C, B, A)

RÈGLEMENT NATATION COURSE

<ul style="list-style-type: none">■ Mercredi 25 juillet au dimanche 29 juillet 2018■ 10 réunions	Critérium national été OPEN Filles 16 ans et + Garçons 17 ans et +	<ul style="list-style-type: none">■ Lieu : à désigner■ Bassin : 50 m■ Compétition de référence nationale
Conditions d'accès		
<ul style="list-style-type: none">■ Catégories d'âges : filles 16 ans et +, garçons 17 ans et +	<ul style="list-style-type: none">■ Nageurs appartenant au collectif excellence + nageurs qualifiés à partir du classement national qualificatif de la saison.	
Engagements		Résultats
<ul style="list-style-type: none">■ Propositions extraNat : du 14 au 21 juillet 2018■ Liste des engagés : 22 juillet 2018■ Réunion technique : 24 juillet 2018 - 18h30(liste de départ)	<ul style="list-style-type: none">■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)■ Publication web : J + 1■ Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr	

Préambule

Compétition innovante dans le programme sportif de l'olympiade Rio de Janeiro (2013-2016), elle a rencontré un succès inattendu. Cet événement est maintenu, les années d'âge évoluent et son exigence est renouvelée.

Son but est de maintenir un objectif le plus tard possible afin d'éduquer nos nageuses, nageurs et entraîneurs à nager plus longtemps dans la saison.

Contenu du programme

Épreuves individuelles (17 en filles et 17 en garçons)

- 50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 1 500 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 200 m 4 nages, 400 m 4 nages.

Organisation de finales A, B et C toutes catégories pour les 50 m, 100 m, 200 m et 400 m quel que soit le nombre de nageurs ayant participé aux séries.

Classement au temps pour les 800 m et 1 500 m nage libre.

Les finales sont limitées à un nageur non sélectionnable par finale ; de même en série rapide pour les épreuves classées "au temps".

Épreuves de relais (3 en filles et 3 en garçons)

- 4 x 100 m nage libre, 4 x 200 m nage libre, 4 x 100 m 4 nages.

Classement au temps.

Mode de qualification

DISPOSITIONS POUR LES NAGEURS LICENCIÉS À LA FFN

Épreuves individuelles

Sont autorisés à participer :

1 - Les nageurs du collectif excellence identifiés à l'issue de la saison 2016-2017. Ceux-ci ne sont pas limités en nombre d'épreuves. Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance de ladite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur l'espace extraNat. En cas d'absence de performance dans la base, ils ne pourront s'engager dans l'épreuve.

2 - Les nageuses de 16 ans et plus et les nageurs de 17 ans et plus, ayant réalisé lors de la saison 2016-2017 les critères de qualification par épreuves. Voir le détail dans le tableau ci-après.

Ils peuvent participer aux épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés, plus une épreuve complémentaire de leur choix. Ils ne sont pas limités en nombre d'engagements. Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance de ladite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur l'espace extraNat.

Épreuves de relais

Deux nageuses et/ou deux nageurs qualifiés à titre individuel pour un club donnent le droit d'engager dans le même sexe, un relais filles et/ou un relais garçons par épreuve (de relais) dans lequel les nageuses ou nageurs qualifié(e)s individuellement devront figurer.

- Six nageuses et/ou six nageurs qualifiés à titre individuel pour un club donnent le droit d'engager dans le même sexe, deux relais filles et/ou deux relais garçons par épreuve (de relais) dans lequel les nageuses ou nageurs qualifié(e)s individuellement devront figurer.

- Il ne peut y avoir plus de deux équipes de club engagées par épreuve de relais.

- Seules pourront s'engager les équipes composées d'un nageur non sélectionnable au maximum.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

Détail des critères de qualification :

Seules les performances figurant dans le classement national qualificatif de la saison sont prises en compte.

DAMES				ÉPREUVES	MESSIEURS			
16-17 ans		Toutes catégories			Toutes catégories		17-18 ans	
Classement	Tps limites	Classement	Tps limites		Tps limites	Classement	Tps limites	Classement
24*	Les temps feront l'objet d'une publication ultérieure via le site web FFN	40	Les temps feront l'objet d'une publication ultérieure via le site web FFN	50 NL	Les temps feront l'objet d'une publication ultérieure via le site web FFN	40	Les temps feront l'objet d'une publication ultérieure via le site web FFN	24*
24*		60		100 NL		60		24*
24*		50		200 NL		50		24*
24*		40		400 NL		40		24*
16*		25		800 NL		25		16*
16*		25		1 500 NL		25		16*
24*		30		50 Dos		30		24*
24*		50		100 Dos		50		24*
24*		40		200 Dos		40		24*
24*		30		50 Bra		30		24*
24*		50		100 Bra		50		24*
24*		40		200 Bra		40		24*
24*		30		50 Pap		30		24*
24*		50		100 Pap		50		24*
24*		40		200 Pap		40		24*
24*		40		200 4n		40		24*
24*	30	400 4n	30	24*				

* Classement qui inclut les nageurs de cette catégorie enregistré en toutes catégories. Par exemple, au 200 m papillon dames, si 24 nageuses 16-17 ans sont comptabilisées dans les 40 meilleures toutes catégories tout en ayant réalisé le temps limite 16-17 ans, alors, aucune nageuse ne pourra intégrer cette épreuve à l'aide de la deuxième grille attribuée aux 14-17 ans. Par contre si seulement 16 nageuses 14-17 ans sont comptabilisées dans les 40 meilleures toutes catégories, alors 8 nageuses 16-17 ans intégreront cette épreuve si elles ont réalisé le temps limite 16-17 ans.

DISPOSITIONS POUR LES NAGEURS NON LICENCIÉS À LA FFN

Pour les nageurs appartenant à une fédération nationale affiliée à la FINA, ils devront justifier d'une autorisation de leur fédération de tutelle. Ils ne pourront s'engager à ce championnat que sous réserve d'avoir réalisé, dans la saison en cours, des performances équivalentes à celles de la grille du collectif national seniors ou juniors, sauf accord entre les fédérations. La demande doit être envoyée au minimum 3 semaines avant le début de la compétition à natation@ffnatation.fr. La FFN se réserve le droit de refuser des engagements.

Les nageurs de nationalité sportive étrangère (non sélectionnables), licenciés dans les clubs français ou appartenant à une sélection étrangère, sont limités à un seul par finale ou dans la série rapide en cas de classement au temps.

Procédures d'engagements

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat.

Les droits d'engagements : se reporter à la rubrique spécifique des Règlements financiers pour la Natation Course inclus dans ce document.

Classement national des clubs "Trophée Élite des clubs"

À l'issue des épreuves individuelles, un classement des clubs intitulé Trophée Élite est établi à l'addition des points obtenus par les vingt premiers nageurs de chaque course selon le barème indiqué ci-dessous.

Pour établir cette hiérarchie, sont pris en compte, dans l'ordre, au sein du déroulement d'une même épreuve : les finales puis les séries.

Sont exclus les invités des sélections étrangères, les barrages et les hors concours.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

En cas de disqualification en finales, le ou les nageurs se verront attribuer les points correspondants au dernier rang de la finale.

Le barème du classement du Trophée Élite : 1er : 42 points ; 2e : 40 pts ; 3e : 39 pts ; 4e : 38 pts ; 5e : 37 pts ; 6e : 36 pts ; 7e : 35 pts ; 8e : 34 pts ; 9e : 33 pts ; 10e : 32 pts ; 11e : 30 pts ; 12e : 29 pts ; 13e : 28 pts ; 14e : 27 pts ; 15e : 26 pts ; 16e : 25 pts ; 17e : 24 pts ; 18e : 23 pts ; 19e : 22 pts ; 20e : 21 pts. De plus, 1 point sera attribué par nageur participant.

Récompenses

Il sera décerné une médaille aux lauréats français du critérium national été OPEN filles 16 ans et plus, garçons 17 ans et plus, de chaque course à l'issue des finales.

Les nageurs étrangers licenciés dans un club français figurent en doublon au titre open uniquement sur le podium des épreuves individuelles du critérium national été OPEN filles 16 ans et plus, garçons 17 ans et plus, de chaque course à l'issue des finales et reçoivent une médaille spécifique de l'événement.

Il sera également récompensé un podium filles 16-17 ans et garçons 17-18 ans, réservé aux trois premiers Français de chaque épreuve à l'issue des séries. Les nageurs étrangers licenciés dans un club français figurent en doublon au titre open.

Le comité d'organisation, dans la mesure de ses moyens, pensera à des récompenses complémentaires pour doter chaque podium. Dans le cas de sélections étrangères : elles peuvent prétendre à composer des relais.

Elles seront récompensées à la discrétion de l'organisateur en complément du podium officiel et si elles terminent dans les trois premières équipes.

Programme et horaires

Les horaires sont précisés à titre indicatif, ils pourront être modifiés lors de la réunion technique de la compétition.

Mercredi 25 juillet 2018

1^{re} réunion

Ouverture des portes : 7h00

Début des épreuves : 9h00

1 - 100 Papillon garçons (séries)

2 - 200 Dos filles (séries)

3 - 100 Dos garçons (séries)

4 - 200 Papillon filles (séries)

5 - 400 4 N garçons (séries)

6 - 100 Brasse filles (séries)

7 - 50 Brasse garçons (séries)

8 - 800 NL filles (séries lentes)

2^e réunion

Ouverture des portes : 15h30

Début des épreuves : 17h30

9 - 800 NL filles (série rapide)

10 - 100 Papillon garçons (finales C, B, A)

11 - 200 Dos filles (finales C, B, A)

12 - 100 Dos garçons (finales C, B, A)

13 - 200 Papillon filles (finales C, B, A)

14 - 400 4 N garçons (finales C, B, A)

15 - 100 Brasse filles (finales C, B, A)

16 - 50 Brasse garçons (finales C, B, A)

17 - 4 x 200 NL filles (class. au temps)

18 - 4 x 200 NL garçons (class. au temps)

Jeudi 26 juillet 2018

3^e réunion

Ouverture des portes : 7h00

Début des épreuves : 9h00

19 - 50 NL garçons (séries)

20 - 50 Brasse filles (séries)

21 - 200 Brasse garçons (séries)

22 - 400 4 N filles (séries)

23 - 400 NL garçons (séries)

24 - 100 NL filles (séries)

4^e réunion

Ouverture des portes : 15h30

Début des épreuves : 17h30

25 - 50 NL garçons (finales C, B, A)

26 - 50 Brasse filles (finales C, B, A)

27 - 200 Brasse garçons (finales C, B, A)

28 - 400 4 N filles (finales C, B, A)

29 - 400 NL garçons (finales C, B, A)

30 - 100 NL filles (finales C, B, A)

RÈGLEMENT NATATION COURSE

Vendredi 27 juillet 2018

5^e réunion

Ouverture des portes : 7h00
Début des épreuves : 9h00

- 31 - 100 Dos filles (séries)
- 32 - 200 Dos garçons (séries)
- 33 - 100 NL garçons (séries)
- 34 - 100 Papillon filles (séries)
- 35 - 200 Papillon garçons (séries)
- 36 - 50 NL filles (séries)
- 37 - 800 NL garçons (séries lentes)

6^e réunion

Ouverture des portes : 15h30
Début des épreuves : 17h30

- 38 - 800 NL garçons (série rapide)
- 39 - 100 Dos filles (finales C, B, A)
- 40 - 200 Dos garçons (finales C, B, A)
- 41 - 100 NL garçons (finales C, B, A)
- 42 - 100 Papillon filles (finales C, B, A)
- 43 - 200 Papillon garçons (finales C, B, A)
- 44 - 50 NL filles (finales C, B, A)
- 45 - 4 x 100 4 N filles (class. au temps)
- 46 - 4 x 100 4 N garçons (class. au temps)

Samedi 28 juillet 2018

7^e réunion

Ouverture des portes : 7h00
Début des épreuves : 9h00

- 47 - 100 Brasse garçons (séries)
- 48 - 200 Brasse filles (séries)
- 49 - 200 NL garçons (séries)
- 50 - 200 NL filles (séries)
- 51 - 200 4 N garçons (séries)
- 52 - 200 4 N filles (séries)
- 53 - 1 500 NL filles (séries lentes)

8^e réunion

Ouverture des portes : 15h30
Début des épreuves : 17h30

- 54 - 1 500 NL filles (série rapide)
- 55 - 100 Brasse garçons (finales C, B, A)
- 56 - 200 Brasse filles (finales C, B, A)
- 57 - 200 NL garçons (finales C, B, A)
- 58 - 200 NL filles (finales C, B, A)
- 59 - 200 4 N garçons (finales C, B, A)
- 60 - 200 4 N filles (finales C, B, A)
- 61 - 4 x 100 NL filles (class. au temps)
- 62 - 4 x 100 NL garçons (class. au temps)

Dimanche 29 juillet 2018

9^e réunion

Ouverture des portes : 7h00
Début des épreuves : 9h00

- 63 - 400 NL filles (séries)
- 64 - 50 Dos filles (séries)
- 65 - 50 Dos garçons (séries)
- 66 - 50 Papillon filles (séries)
- 67 - 50 Papillon garçons (séries)
- 68 - 1 500 NL garçons (séries lentes)

10^e réunion

Ouverture des portes : 15h00
Début des épreuves : 16h30

- 69 - 1 500 NL garçons (série rapide)
- 70 - 400 NL filles (finales C, B, A)
- 71 - 50 Dos filles (finales C, B, A)
- 72 - 50 Dos garçons (finales C, B, A)
- 73 - 50 Papillon filles (finales C, B, A)
- 74 - 50 Papillon garçons (finales C, B, A)

RÈGLEMENT NATATION COURSE

PROGRAMME PROMOTIONNEL JUNIORS - SENIORS

Le concept

Le programme promotionnel "toutes catégories" est un programme de compétitions nationales qui rassemble toutes les catégories d'âge.

Objectifs prioritaires

Pour les nageurs

- Permettre au plus jeunes d'entrer dans une démarche d'excellence, en se confrontant à l'échelon national à des nageurs toutes catégories.
- Poursuivre la personnalisation de l'entraînement et l'optimisation du plan de carrière en liaison avec l'entraîneur.
- Poursuivre la construction, l'accompagnement du projet de vie du nageur. Organisation méthodique de la vie du nageur afin de concilier son programme universitaire ou professionnel ainsi que son programme sportif.
- Assurer le suivi médical en relation avec la commission médicale de la ligue.
- Accès possible à la fonction d'officiel A.
- Préparation aux diplômes professionnels.
- Accès possible aux diplômes d'entraîneurs.

Pour l'organisation

- Offrir des programmes attrayants et valorisants pour tous les niveaux de pratique de cette catégorie.
- Affirmer la notion de droits et devoirs du nageur et des organisateurs : respect mutuel. Exemplarité dans l'attitude.
- Proposer des objectifs suffisamment diversifiés pour que chaque nageur de cette catégorie puisse trouver celui qui lui convient.

Finalités

- Amorcer une pratique de haut niveau pour les nageurs qui sont déjà concernés.
- Permettre une pratique adaptée à la diversité des objectifs individuels pour ceux qui n'envisagent pas une pratique de haut niveau.
- Offrir les conditions pour pratiquer les autres disciplines de la FFN.
- Favoriser la préparation à la vie active par une formation d'entraîneurs au sein du club.

Préconisations

- Mise en place de stages d'entraînement (clubs, départements, ligues).
- Pour cette catégorie, il faut prévoir cinq types de programmes : individuels ; par équipes ; formation d'officiels, formation d'éducateurs et formation de dirigeants.
- Pour trois catégories de nageurs :
 - ceux qui poursuivront une pratique de haut niveau ;
 - ceux qui poursuivront une pratique de compétition ;
 - ceux qui adopteront une pratique de bien-être physique, psychique et d'encadrement.

Menu des compétitions

Il est proposé aux filles de 14 ans et plus et aux garçons 15 ans et plus, le programme de compétitions suivant, en fonction du niveau atteint.

Compétitions individuelles

- Championnat de France Promotionnel.
- Critérium national Promotionnel d'été

RÈGLEMENT NATATION COURSE

- Jeudi 17 mai au dimanche 20 mai 2018
- 8 réunions

Championnat de France Promotionnel

- Lieu : à désigner
- Bassin : 50 m
- Compétition de référence nationale

Conditions d'accès

- Catégories d'âges : filles 14 ans et +, garçons 15 ans et +
- Nageurs qualifiés à partir du classement national qualificatif de la saison.

Engagements

- Propositions extraNat : du 6 au 13 mai 2018
- Liste des engagés : 14 mai 2018
- Réunion technique : 23 mai 2018 - 18h30(liste de départ)

Résultats

- Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
- Publication web : J + 1
- Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr

Préambule

Création de cette olympiade Tokyo (2017-2020), l'événement est l'occasion d'offrir une finalité de milieu de saison aux seniors non qualifiés aux Elites et aux jeunes à potentiel. Les français en devenir se confrontent tous dans un même lieu.

Contenu du programme

Épreuves individuelles (17 en filles et 17 en garçons)

- 50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 1 500 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 200 m 4 nages, 400 m 4 nages.

Pour tous les 50 m, 100 m, 200 m et 400 m :

Séries toutes catégories

Finales A et B toutes catégories.

Finales C protégées pour les filles 15 ans et moins, pour les garçons 16 ans et moins, non qualifiées en finale A ou B.

Pour les 800 m et 1 500 m :

Classement au temps (séries lentes le matin et série rapide l'après-midi).

Les finales sont limitées à un nageur non sélectionnable par finale ; de même en série rapide pour les épreuves classées "au temps".

Jury

Le jury est constitué par l'organisateur selon les règles FFN. La désignation des juges-arbitres et starters est du ressort du conseil de l'interrégion, ils devront figurer sur les listes des officiels validés pour la saison en cours.

Mode de qualification

Épreuves individuelles

Les nageurs du collectif excellence et les nageurs qualifiés aux championnats de France Elite ne sont pas autorisés à participer.

Sont autorisés à participer :

Les nageuses de 14 ans et plus et les nageurs de 15 ans et plus, ayant réalisé lors de la saison 2017-2018 les critères de qualification par épreuves. Voir le détail dans le tableau ci-après.

Ils peuvent participer aux épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés, plus une épreuve complémentaire de leur choix. Ils ne sont pas limités en nombre d'engagements. Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance de ladite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur l'espace extraNat.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

Détail des critères de qualification :

Seules les performances figurant dans le classement national qualificatif de la saison sont prises en compte.

DAMES						ÉPREUVES	MESSIEURS					
14-15 ans		16-17 ans		18 ans et plus			19 ans et plus		17-18 ans		15-16 ans	
Class	Tps limites	Class	Tps limites	Class	Tps limites		Tps limites	Class	Tps limites	Class	Tps limites	Class
20	Les temps feront l'objet d'une publication ultérieure via le site web FFN	20	Les temps feront l'objet d'une publication ultérieure via le site web FFN	10	Les temps feront l'objet d'une publication ultérieure via le site web FFN	50 NL	Les temps feront l'objet d'une publication ultérieure via le site web FFN	10	Les temps feront l'objet d'une publication ultérieure via le site web FFN	20	Les temps feront l'objet d'une publication ultérieure via le site web FFN	20
20		20		10		100 NL		10		20		20
20		20		10		200 NL		10		20		20
20		20		10		400 NL		10		20		20
12		12		8		800 NL		8		12		12
12		12		8		1 500 NL		8		12		12
20		20		10		50 Dos		10		20		20
20		20		10		100 Dos		10		20		20
20		20		10		200 Dos		10		20		20
20		20		10		50 Bra		10		20		20
20		20		10		100 Bra		10		20		20
20		20		10		200 Bra		10		20		20
20		20		10		50 Pap		10		20		20
20		20		10		100 Pap		10		20		20
20		20		10		200 Pap		10		20		20
20		20		10		200 4n		10		20		20
20	20	10	400 4n	10	20	20						

Procédures d'engagements

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat.

Les droits d'engagements : se reporter à la rubrique spécifique des Règlements financiers pour la Natation Course inclus dans ce document.

Récompenses

La dotation des médailles est du ressort de la FFN.

Il sera décerné un titre de "champion de France promotionnel en bassin de 50 m" au vainqueur français de chaque épreuve.

Les nageurs étrangers licenciés dans un club français figurent en doublon au titre open sur le podium des épreuves individuelles et reçoivent une médaille spécifique de l'événement. Le comité d'organisation, dans la mesure de ses moyens, pensera à des récompenses complémentaires pour doter chaque podium.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

Programme et horaires

Les horaires sont précisés à titre indicatif, ils pourront être modifiés lors de la réunion technique de la compétition.

Jeudi 17 mai 2018

1^{re} réunion

Ouverture des portes : 7h00

Début des épreuves : 9h00

- 1 - 200 m dos messieurs (séries)
- 2 - 50 m dos dames (séries)
- 3 - 100 m papillon messieurs (séries)
- 4 - 100 m brasse dames (séries)
- 5 - 400 m nage libre messieurs (séries)
- 6 - 100 m nage libre dames (séries)
- 7 - 200 m 4 nages messieurs (séries)
- 8 - 1 500 m nage libre dames (séries lentes)

2^e réunion

Ouverture des portes : 15h30

Début des épreuves : 17h30

- 9 - 1 500 m nage libre dames (série rapide)
- 10 - 200 m dos messieurs (finales C,B,A)
- 11 - 50 m dos dames (finales C,B,A)
- 12 - 100 m papillon messieurs (finales C,B,A)
- 13 - 100 m brasse dames (finales C,B,A)
- 14 - 400 m nage libre messieurs (finales C,B,A)
- 15 - 100 m nage libre dames (finales C,B,A)
- 16 - 200 m 4 nages messieurs (finales C,B,A)

Vendredi 18 mai 2018

3^e réunion

Ouverture des portes : 7h00

Début des épreuves : 9h00

- 17 - 400 m 4 nages dames (séries)
- 18 - 200 m papillon messieurs (séries)
- 19 - 50 m papillon dames (séries)
- 20 - 100 m dos messieurs (séries)
- 21 - 50 m brasse dames (séries)
- 22 - 200 m brasse messieurs (séries)
- 23 - 200 m nage libre dames (séries)
- 24 - 50 m nage libre messieurs (séries)
- 25 - 800 m nage libre messieurs (séries lentes)

4^e réunion

Ouverture des portes : 15h30

Début des épreuves : 17h30

- 26 - 800 NL garçons (série rapide)
- 27 - 400 m 4 nages dames (finales C,B,A)
- 28 - 200 m papillon messieurs (finales C,B,A)
- 29 - 50 m papillon dames (finales C,B,A)
- 30 - 100 m dos messieurs (finales C,B,A)
- 31 - 50 m brasse dames (finales C,B,A)
- 32 - 200 m brasse messieurs (finales C,B,A)
- 33 - 200 m nage libre dames (finales C,B,A)
- 34 - 50 m nage libre messieurs (finales C,B,A)

Samedi 19 mai 2018

5^e réunion

Ouverture des portes : 7h00

Début des épreuves : 9h00

- 35 - 400 m 4 nages messieurs (séries)
- 36 - 200 m papillon dames (séries)
- 37 - 50 m papillon messieurs (séries)
- 38 - 100 m dos dames (séries)
- 39 - 50 m brasse messieurs (séries)
- 40 - 200 m brasse dames (séries)
- 41 - 200 m nage libre messieurs (séries)
- 42 - 50 m nage libre dames (séries)
- 43 - 800 m nage libre dames (séries lentes)

6^e réunion

Ouverture des portes : 15h30

Début des épreuves : 17h30

- 44 - 800 m nage libre dames (série rapide)
- 45 - 400 m 4 nages messieurs (finales C,B,A)
- 46 - 200 m papillon dames (finales C,B,A)
- 47 - 50 m papillon messieurs (finales C,B,A)
- 48 - 100 m dos dames (finales C,B,A)
- 49 - 50 m brasse messieurs (finales C,B,A)
- 50 - 200 m brasse dames (finales C,B,A)
- 51 - 200 m nage libre messieurs (finales C,B,A)
- 52 - 50 m nage libre dames (finales C,B,A)

RÈGLEMENT NATATION COURSE

Dimanche 20 mai 2018

7^e réunion

8^e réunion

Ouverture des portes : 7h00

Début des épreuves : 9h00

- 53 - 200 m dos dames (séries)
- 54 - 50 m dos messieurs (séries)
- 55 - 100 m papillon dames (séries)
- 56 - 100 m brasse messieurs (séries)
- 57 - 400 m nage libre dames (séries)
- 58 - 100 nage libre messieurs (séries)
- 59 - 200 m 4 nages dames (séries)
- 60 - 1 500 m nage libre messieurs (séries lentes)

Ouverture des portes : 15h00

Début des épreuves : 16h30

- 61 - 1 500 m nage libre messieurs (série rapide)
- 62 - 200 m dos dames (finales C,B,A)
- 63 - 50 m dos messieurs (finales C,B,A)
- 64 - 100 m papillon dames (finales C,B,A)
- 65 - 100 m brasse messieurs (finales C,B,A)
- 66 - 400 m nage libre dames (finales C,B,A)
- 67 - 100 nage libre messieurs (finales C,B,A)
- 68 - 200 m 4 nages dames (finales C,B,A)

RÈGLEMENT NATATION COURSE

<ul style="list-style-type: none">■ Jeudi 19 juillet au dimanche 22 juillet 2018■ 8 réunions	Critérium national Promotionnel d'été	<ul style="list-style-type: none">■ Lieu : à désigner■ Bassin : 50 m■ Compétition de référence nationale
Conditions d'accès		
<ul style="list-style-type: none">■ Catégories d'âges : filles 14 ans et +, garçons 15 ans et +	<ul style="list-style-type: none">■ Nageurs qualifiés à partir du classement national qualificatif de la saison.	
Engagements		Résultats
<ul style="list-style-type: none">■ Propositions extraNat : du 8 au 15 juillet 2018■ Liste des engagés : 16 juillet 2018■ Réunion technique : 18 juillet 2018 - 18h30(liste de départ)	<ul style="list-style-type: none">■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)■ Publication web : J + 1■ Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr	

Préambule

Création de cette olympiade Tokyo (2017-2020), l'événement est l'occasion d'offrir une finalité de fin de saison aux seniors et aux juniors non qualifiés aux championnats de France filles 15 ans et moins, garçons 16 ans et moins, ainsi qu'au critérium national été OPEN filles 16 ans et plus, garçons 17 ans et plus. Les nageurs en devenir se confrontent tous dans un même lieu.

Contenu du programme

Épreuves individuelles (17 en filles et 17 en garçons)

- 50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 1 500 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 200 m 4 nages, 400 m 4 nages.

Pour tous les 50 m, 100 m, 200 m et 400 m :

Séries toutes catégories

Finales A et B toutes catégories.

Finales C protégées pour les filles 15 ans et moins, pour les garçons 16 ans et moins, non qualifiées en finale A ou B.

Pour les 800 m et 1 500 m :

Classement au temps (séries lentes le matin et série rapide l'après-midi).

Les finales sont limitées à un nageur non sélectionnable par finale ; de même en série rapide pour les épreuves classées "au temps".

Jury

Le jury est constitué par l'organisateur selon les règles FFN. La désignation des juges-arbitres et starters est du ressort du conseil de l'interrégion, ils devront figurer sur les listes des officiels validés pour la saison en cours.

Mode de qualification

Épreuves individuelles

Les nageurs du collectif excellence, les nageurs qualifiés aux championnats de France filles 15 ans et moins / garçons 16 ans et moins, les nageurs qualifiés au critérium national été OPEN filles 16 ans et plus / garçons 17 ans et plus ne sont pas autorisés à participer.

Sont autorisés à participer :

Les nageuses de 14 ans et plus et les nageurs de 15 ans et plus, ayant réalisé lors de la saison 2017-2018 les critères de qualification par épreuves. Voir le détail dans le tableau ci-après.

Ils peuvent participer aux épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés, plus une épreuve complémentaire de leur choix. Ils ne sont pas limités en nombre d'engagements. Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance de ladite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur l'espace extraNat.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

Détail des critères de qualification :

Seules les performances figurant dans le classement national qualificatif de la saison sont prises en compte.

DAMES						ÉPREUVES	MESSIEURS					
14-15 ans		16-17 ans		18 ans et plus			19 ans et plus		17-18 ans		15-16 ans	
Class	Tps limites	Class	Tps limites	Class	Tps limites		Tps limites	Class	Tps limites	Class	Tps limites	Class
20	Les temps feront l'objet d'une publication ultérieure via le site web FFN	20	Les temps feront l'objet d'une publication ultérieure via le site web FFN	10	Les temps feront l'objet d'une publication ultérieure via le site web FFN	50 NL	Les temps feront l'objet d'une publication ultérieure via le site web FFN	10	Les temps feront l'objet d'une publication ultérieure via le site web FFN	20	Les temps feront l'objet d'une publication ultérieure via le site web FFN	20
20		20		10		100 NL		10		20		20
20		20		10		200 NL		10		20		20
20		20		10		400 NL		10		20		20
12		12		8		800 NL		8		12		12
12		12		8		1 500 NL		8		12		12
20		20		10		50 Dos		10		20		20
20		20		10		100 Dos		10		20		20
20		20		10		200 Dos		10		20		20
20		20		10		50 Bra		10		20		20
20		20		10		100 Bra		10		20		20
20		20		10		200 Bra		10		20		20
20		20		10		50 Pap		10		20		20
20		20		10		100 Pap		10		20		20
20		20		10		200 Pap		10		20		20
20	20	10	200 4n	10	20	20						
20	20	10	400 4n	10	20	20						

Procédures d'engagements

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat.

Les droits d'engagements : se reporter à la rubrique spécifique des Règlements financiers pour la Natation Course inclus dans ce document.

Récompenses

La dotation des médailles est du ressort de la FFN.

Il sera décerné un titre de "vainqueur du critérium national promotionnel d'été" au vainqueur français de chaque épreuve.

Les nageurs étrangers licenciés dans un club français figurent en doublon au titre open sur le podium des épreuves individuelles et reçoivent une médaille spécifique de l'événement. Le comité d'organisation, dans la mesure de ses moyens, pensera à des récompenses complémentaires pour doter chaque podium.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

Programme et horaires

Les horaires sont précisés à titre indicatif, ils pourront être modifiés lors de la réunion technique de la compétition.

Jeudi 19 juillet 2018

1^{re} réunion

Ouverture des portes : 7h00

Début des épreuves : 9h00

- 1 - 200 m dos messieurs (séries)
- 2 - 50 m dos dames (séries)
- 3 - 100 m papillon messieurs (séries)
- 4 - 100 m brasse dames (séries)
- 5 - 400 m nage libre messieurs (séries)
- 6 - 100 m nage libre dames (séries)
- 7 - 200 m 4 nages messieurs (séries)
- 8 - 1 500 m nage libre dames (séries lentes)

2^e réunion

Ouverture des portes : 15h30

Début des épreuves : 17h30

- 9 - 1 500 m nage libre dames (série rapide)
- 10 - 200 m dos messieurs (finales C,B,A)
- 11 - 50 m dos dames (finales C,B,A)
- 12 - 100 m papillon messieurs (finales C,B,A)
- 13 - 100 m brasse dames (finales C,B,A)
- 14 - 400 m nage libre messieurs (finales C,B,A)
- 15 - 100 m nage libre dames (finales C,B,A)
- 16 - 200 m 4 nages messieurs (finales C,B,A)

Vendredi 20 juillet 2018

3^e réunion

Ouverture des portes : 7h00

Début des épreuves : 9h00

- 17 - 400 m 4 nages dames (séries)
- 18 - 200 m papillon messieurs (séries)
- 19 - 50 m papillon dames (séries)
- 20 - 100 m dos messieurs (séries)
- 21 - 50 m brasse dames (séries)
- 22 - 200 m brasse messieurs (séries)
- 23 - 200 m nage libre dames (séries)
- 24 - 50 m nage libre messieurs (séries)
- 25 - 800 m nage libre messieurs (séries lentes)

4^e réunion

Ouverture des portes : 15h30

Début des épreuves : 17h30

- 26 - 800 NL garçons (série rapide)
- 27 - 400 m 4 nages dames (finales C,B,A)
- 28 - 200 m papillon messieurs (finales C,B,A)
- 29 - 50 m papillon dames (finales C,B,A)
- 30 - 100 m dos messieurs (finales C,B,A)
- 31 - 50 m brasse dames (finales C,B,A)
- 32 - 200 m brasse messieurs (finales C,B,A)
- 33 - 200 m nage libre dames (finales C,B,A)
- 34 - 50 m nage libre messieurs (finales C,B,A)

Samedi 21 juillet 2018

5^e réunion

Ouverture des portes : 7h00

Début des épreuves : 9h00

- 35 - 400 m 4 nages messieurs (séries)
- 36 - 200 m papillon dames (séries)
- 37 - 50 m papillon messieurs (séries)
- 38 - 100 m dos dames (séries)
- 39 - 50 m brasse messieurs (séries)
- 40 - 200 m brasse dames (séries)
- 41 - 200 m nage libre messieurs (séries)
- 42 - 50 m nage libre dames (séries)
- 43 - 800 m nage libre dames (séries lentes)

6^e réunion

Ouverture des portes : 15h30

Début des épreuves : 17h30

- 44 - 800 m nage libre dames (série rapide)
- 45 - 400 m 4 nages messieurs (finales C,B,A)
- 46 - 200 m papillon dames (finales C,B,A)
- 47 - 50 m papillon messieurs (finales C,B,A)
- 48 - 100 m dos dames (finales C,B,A)
- 49 - 50 m brasse messieurs (finales C,B,A)
- 50 - 200 m brasse dames (finales C,B,A)
- 51 - 200 m nage libre messieurs (finales C,B,A)
- 52 - 50 m nage libre dames (finales C,B,A)

RÈGLEMENT NATATION COURSE

Dimanche 22 juillet 2018

7^e réunion

8^e réunion

Ouverture des portes : 7h00

Début des épreuves : 9h00

- 53 - 200 m dos dames (séries)
- 54 - 50 m dos messieurs (séries)
- 55 - 100 m papillon dames (séries)
- 56 - 100 m brasse messieurs (séries)
- 57 - 400 m nage libre dames (séries)
- 58 - 100 nage libre messieurs (séries)
- 59 - 200 m 4 nages dames (séries)
- 61 - 1 500 m nage libre messieurs (séries lentes)

Ouverture des portes : 15h00

Début des épreuves : 16h30

- 61 - 1 500 m nage libre messieurs (série rapide)
- 62 - 200 m dos dames (finales C,B,A)
- 63 - 50 m dos messieurs (finales C,B,A)
- 64 - 100 m papillon dames (finales C,B,A)
- 65 - 100 m brasse messieurs (finales C,B,A)
- 66 - 400 m nage libre dames (finales C,B,A)
- 67 - 100 nage libre messieurs (finales C,B,A)
- 68 - 200 m 4 nages dames (finales C,B,A)

RÈGLEMENT NATATION COURSE

PROGRAMME INTERRÉGIONAL, RÉGIONAL JUNIORS - SENIORS

Le concept

En complément des programmes nationaux précédents, les programmes interrégional, régional "Juniors- Séniors" sont également des programmes de compétition qui rassemblent toutes les catégories d'âge - sauf mention - à partir de 14 ans pour les filles et 15 ans pour les garçons, sur une même compétition.

Objectifs prioritaires

Pour les nageurs

- Mettre la démarche d'excellence, engagée précédemment, à l'épreuve de la confrontation toutes années d'âge confondues et à l'échelon territorial.
- Poursuivre la personnalisation de l'entraînement et optimisation du plan de carrière en liaison avec l'entraîneur.
- Poursuivre la construction, l'accompagnement du projet de vie du nageur. Organisation méthodique de la vie du nageur afin de concilier son programme universitaire ou professionnel ainsi que son programme sportif.
- Assurer le suivi médical en relation avec la commission médicale de la ligue.
- Accès possible à la fonction d'officiel A.
- Préparation aux diplômes professionnels.
- Accès possible aux diplômes d'entraîneurs

Pour l'organisation

- Offrir des programmes attrayants et valorisants pour tous les niveaux de pratique. Il est important, pour les ligues et les départements, de ne pas s'enfermer dans un copier/coller du programme sportif national.
- Affirmer la notion de droits et devoirs du nageur et des organisateurs : respect mutuel. Exemplarité dans l'attitude.
- Proposer des objectifs suffisamment diversifiés pour que chaque nageur puisse trouver celui qui lui convient.

Finalités

- Continuer la pratique compétitive.
- Permettre une pratique adaptée dans un contexte convivial à ceux qui ne peuvent pas (ou ne veulent pas) envisager une pratique de haut niveau.
- Orienter les nageurs vers d'autres pratiques de la FFN.

Préconisations

- Organisations départementales et régionales de compétitions.
- Mise en place de stages d'entraînement (clubs, départements, ligues).
- Pour cette catégorie, il faut prévoir cinq types de programmes : individuels ; par équipes ; formation d'officiels, formation d'éducateurs et formation de dirigeants.
- Pour trois catégories de nageurs :
 - ceux qui poursuivront une pratique de haut niveau ;
 - ceux qui poursuivront une pratique de compétition ;
 - ceux qui adopteront une pratique de bien-être physique, psychique et d'encadrement.

Menu des compétitions

Il est proposé aux filles 14 ans et plus et aux garçons 15 ans et plus, sur un ensemble de compétitions individuelles et par équipes.

Parcours interrégional

- Championnats de Nationale 2 Hiver Q1
- Championnats de Nationale 2 Printemps Q2
- Championnats de Nationale 3 Q2

Parcours régional

- Championnats régionaux en bassin de 25 m
- Championnats régionaux en bassin 50 m hiver
- Championnats régionaux en bassin 50 m été

Parcours départemental (à la discrétion des ligues)

- Championnats départementaux en bassin de 25 m. Possibilité d'ouvrir cette compétition à la catégorie Jeunes
- Championnats départementaux d'été (bassin de 25 m ou de 50 m). Possibilité d'ouvrir cette compétition à la catégorie Jeunes

Compétition par équipes

- Championnats nationaux interclubs "toutes catégories" en bassin de 25 m.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

<ul style="list-style-type: none">■ Vendredi 15 décembre au Dimanche 17 décembre 2017■ 6 réunions	Championnats de Nationale 2 Hiver Q1	<ul style="list-style-type: none">■ Lieu : à désigner■ Bassin : 50 m■ Compétition de référence nationale
Conditions d'accès		
<ul style="list-style-type: none">■ Catégories d'âges : filles 14 ans et +, garçons 15 ans et +	<ul style="list-style-type: none">■ Nageurs qualifiés à partir du classement interrégional qualificatif de la saison.	
Engagements		Résultats
<ul style="list-style-type: none">■ Propositions extraNat : du 4 au 11 décembre 2017■ Liste des engagés : 12 décembre 2017■ Réunion technique : 14 décembre 2017 - 18h30 (liste de départ)	<ul style="list-style-type: none">■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)■ Publication web : J + 1■ Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr	

Préambule

Cette compétition est une nouveauté dans l'olympiade Tokyo (2017-2020). Sur la base des championnats N2 de l'olympiade précédente, cette compétition est le premier temps de qualification (sur trois) aux événements nationaux de la saison.

Lieux

Laissés à l'initiative de l'interrégion, avec une répartition géographique des nageurs en deux poules. Les organisations sont mises en place au libre choix du conseil de l'interrégion et à la même date. Il est également possible de confier l'organisation à une ligue, un comité départemental ou à un club. Enfin, l'interrégion a la possibilité de regrouper les deux poules en une seule si l'effectif des nageurs concernés est inférieur à 800 nageurs et que la taille du stade nautique permet l'organisation de la compétition dans de bonnes conditions.

Équipements

Bassin de 50 m homologué. Chronométrage automatique (un jeu de plaques minimum) obligatoire.

Contenu du programme

Épreuves individuelles (17 en dames et 17 en messieurs)

- 50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 1 500 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 200 m 4 nages, 400 m 4 nages.

Classement au temps.

Jury

Le jury est constitué par l'organisateur selon les Règles FFN. La désignation des juges-arbitres et starters est du ressort du conseil de l'interrégion, ils devront figurer sur les listes des officiels validés pour la saison en cours.

Mode de qualification

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

Les nageurs du collectif excellence ne sont pas autorisés à participer à ces championnats.

Les nageurs nagent dans leur interrégion de licence sauf accord entre interrégions ou lorsque la demande concerne un athlète évoluant dans une structure du parcours d'excellence sportive. Ces derniers ont accès à l'ensemble du programme tel que prévu dans le règlement sportif. Ils doivent évoluer comme tous les autres nageurs de l'interrégion. Par exemple, il est interdit de limiter l'accès aux finales pour un de ces nageurs.

Sont autorisés à participer :

Les nageuses de 14 ans et plus et les nageurs de 15 ans et plus, ayant réalisé lors de la saison 2017-2018 les critères de qualification par épreuves. Voir le détail dans le tableau ci-après.

Ils peuvent participer aux épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés, plus une épreuve complémentaire de leur choix.. Ils ne sont pas limités en nombre d'engagements. Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance de ladite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur l'espace extraNat.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

Détail des critères de qualification :

Seules les performances figurant dans les classements interrégionaux qualificatifs de la saison sont prises en compte.

DAMES			ÉPREUVES	MESSIEURS		
Tps limites 14-15 ans	Tps limites 16-17 ans	Tps limites 18 ans et plus		Tps limites 19 ans et plus	Tps limites 17-18 ans	Tps limites 15-16 ans
0:30,15	0:29,36	0:28,79	50 NL	0:25,44	0:26,19	0:27,13
1:05,35	1:03,31	1:02,14	100 NL	0:55,09	0:56,65	0:58,63
2:21,64	2:16,76	2:14,42	200 NL	2:00,42	2:03,44	2:08,11
4:58,04	4:48,72	4:44,28	400 NL	4:18,12	4:23,24	4:32,19
10:20,78	9:58,04	9:47,83	800 NL	8:48,34	8:58,34	9:14,90
20:29,98	19:14,81	18:50,51	1 500 NL	17:20,02	17:43,82	18:32,12
0:35,42	0:34,03	0:33,36	50 Dos	0:29,84	0:30,69	0:32,23
1:15,92	1:12,90	1:11,53	100 Dos	1:04,15	1:05,82	1:09,06
2:42,05	2:36,36	2:33,78	200 Dos	2:18,67	2:21,71	2:28,32
0:40,25	0:38,23	0:37,30	50 Bra	0:32,72	0:34,01	0:36,32
1:26,81	1:23,10	1:21,02	100 Bra	1:11,95	1:14,93	1:20,04
3:06,52	2:58,47	2:54,85	200 Bra	2:37,98	2:44,17	2:55,74
0:32,96	0:31,62	0:30,91	50 Pap	0:27,09	0:27,97	0:29,28
1:15,98	1:11,58	1:09,66	100 Pap	1:00,35	1:02,51	1:06,23
2:17,09	2:47,35	2:42,11	200 Pap	2:20,26	2:26,80	2:46,75
2:40,99	2:35,86	2:33,24	200 4n	3:02,78	2:20,84	2:26,01
5:47,87	5:33,08	5:26,74	400 4n	4:55,70	5:03,00	5:15,82

Procédures d'engagements

Huit jours après les championnats régionaux en bassin de 25 m, un classement interrégional des qualifiés aux championnats de Nationale 2 hiver sera publié sur le site internet FFN.

Les engagements s'effectuent via l'interface extraNat.

A la date d'ouverture des engagements, seuls les nageurs licenciés pourront être pris en compte dans le classement.

Les droits d'engagements et leur règlement sont laissés à l'initiative de l'interrégion

Qualification pour les championnats nationaux

À partir de ces championnats, les nageurs peuvent se qualifier aux épreuves nationales suivantes :

- Championnat de France Élite
- Championnat de France promotionnel
- Critérium national été Open filles 16 ans et plus, garçons 17 ans et plus;
- Championnat de France filles 15 ans et moins, garçons 16 ans et moins
- Critérium national promotionnel d'été filles 14 ans et plus, garçons 15 ans et plus

Récompenses

Les récompenses sont laissées à l'initiative des interrégions.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

Programme et horaires

Les horaires sont précisés à titre indicatif, ils pourront être modifiés lors de la réunion technique de la compétition.

Vendredi 15 décembre 2017

1^{re} réunion

Ouverture des portes : 7h00

Début des épreuves : 9h00

- 1 - 400 m 4 nages messieurs (class. au temps)
- 2 - 1 500 m nage libre dames (class. au temps)
- 3 - 200 m brasse messieurs (class. au temps)
- 4 - 200 m brasse dames (class. au temps)
- 5 - 50 m nage libre messieurs (class. au temps)

2^e réunion

Ouverture des portes : 15h30

Début des épreuves : 17h30

- 6 - 400 m nage libre dames (class. au temps)
- 7 - 400 m nage libre messieurs (class. au temps)
- 8 - 200 m dos dames (class. au temps)
- 9 - 200 m dos messieurs (class. au temps)
- 10 - 100 m papillon dames (class. au temps)
- 11 - 100 m papillon messieurs (class. au temps)
- 12 - 200 m 4 nages dames (class. au temps)

Samedi 16 décembre 2017

3^e réunion

Ouverture des portes : 7h00

Début des épreuves : 9h00

- 13 - 200 m papillon dames (class. au temps)
- 14 - 800 m nage libre messieurs (class. au temps)
- 15 - 50 m brasse dames (class. au temps)
- 16 - 50 m dos messieurs (class. au temps)
- 17 - 100 m nage libre dames (class. au temps)

4^e réunion

Ouverture des portes : 15h30

Début des épreuves : 17h30

- 18 - 200 m papillon messieurs (class. au temps)
- 19 - 800 m nage libre dames (class. au temps)
- 20 - 50 m brasse messieurs (class. au temps)
- 21 - 50 m dos dames (class. au temps)
- 22 - 100 m nage libre messieurs (class. au temps)

Dimanche 17 décembre 2017

5^e réunion

Ouverture des portes : 7h00

Début des épreuves : 9h00

- 23 - 400 m 4 nages dames (class. au temps)
- 24 - 1 500 m nage libre messieurs (class. au temps)
- 25 - 100 m brasse dames (class. au temps)
- 26 - 100 m brasse messieurs (class. au temps)
- 27 - 50 m nage libre dames (class. au temps)

6^e réunion

Ouverture des portes : 15h30

Début des épreuves : 17h30

- 28 - 200 m nage libre messieurs (class. au temps)
- 29 - 200 m nage libre dames (class. au temps)
- 30 - 100 m dos messieurs (class. au temps)
- 31 - 100 m dos dames (class. au temps)
- 32 - 50 m papillon messieurs (class. au temps)
- 33 - 50 m papillon dames (class. au temps)
- 34 - 200 m 4 nages messieurs (class. au temps)

RÈGLEMENT NATATION COURSE

<ul style="list-style-type: none">■ Vendredi 23 mars au Dimanche 25 avril 2018■ 6 réunions	Championnats de Nationale 2 Printemps Q2	<ul style="list-style-type: none">■ Lieu : à désigner■ Bassin : 50 m■ Compétition de référence nationale
Conditions d'accès		
<ul style="list-style-type: none">■ Catégories d'âges : filles 14 ans et +, garçons 15 ans et +	<ul style="list-style-type: none">■ Nageurs qualifiés à partir du classement interrégional qualificatif de la saison.	
Engagements		Résultats
<ul style="list-style-type: none">■ Propositions extraNat : du 12 au 19 mars 2018■ Liste des engagés : 20 mars 2018■ Réunion technique : 22 mars 2018 - 18h30 (liste de départ)	<ul style="list-style-type: none">■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)■ Publication web : J + 1■ Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr	

Préambule

Cette compétition est une nouveauté dans l'olympiade Tokyo (2017-2020). Sur la base des championnats N2 de l'olympiade précédente, cette compétition est le deuxième temps de qualification (sur trois) aux événements nationaux de la saison.

Lieux

Laissés à l'initiative de l'interrégion sur un seul lieu.

Les organisations sont mises en place au libre choix du conseil de l'interrégion. Il est également possible de confier l'organisation à une ligue, un comité départemental ou à un club.

Équipements

Bassin de 50 m homologué. Chronométrage automatique (un jeu de plaques minimum) obligatoire.

Contenu du programme

Épreuves individuelles (17 en dames et 17 en messieurs)

- 50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 1 500 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 200 m 4 nages, 400 m 4 nages.

Pour tous les 50 m, 100 m, 200 m et 400 m :

Séries toutes catégories

Finales A et B toutes catégories.

Finales C protégées pour les filles 15 ans et moins, pour les garçons 16 ans et moins, non qualifiées en finale A ou B.

Pour les 800 m et 1 500 m :

Classement au temps (séries lentes le matin et série rapide l'après-midi).

Jury

Le jury est constitué par l'organisateur selon les Règles FFN. La désignation des juges-arbitres et starters est du ressort du conseil de l'interrégion, ils devront figurer sur les listes des officiels validés pour la saison en cours.

Mode de qualification

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

Les nageurs du collectif excellence ne sont pas autorisés à participer à ces championnats.

Les nageurs nagent dans leur interrégion de licence sauf accord entre interrégions ou lorsque la demande concerne un athlète évoluant dans une structure du parcours d'excellence sportive. Ces derniers ont accès à l'ensemble du programme tel que prévu dans le règlement sportif. Ils doivent évoluer comme tous les autres nageurs de l'interrégion. Par exemple, il est interdit de limiter l'accès aux finales pour un de ces nageurs.

Sont autorisés à participer :

Les nageuses de 14 ans et plus et les nageurs de 15 ans et plus, ayant réalisé lors de la saison 2017-2018 les critères de qualification par épreuves. Voir le détail dans le tableau ci-après.

Ils peuvent participer aux épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés, plus une épreuve complémentaire de leur choix. Ils ne sont pas limités en nombre d'engagements. Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance de ladite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur l'espace extraNat

RÈGLEMENT NATATION COURSE

Détail des critères de qualification :

Seules les performances figurant dans les classements interrégionaux qualificatifs de la saison sont prises en compte.

DAMES						ÉPREUVES	MESSIEURS					
14-15 ans		16-17 ans		18 ans et plus			19 ans et plus		17-18 ans		15-16 ans	
Class	Tps limites	Class	Tps limites	Class	Tps limites		Tps limites	Class	Tps limites	Class	Tps limites	Class
20	0:30,15	20	0:29,36	20	0:28,79	50 NL	0:25,44	20	0:26,19	20	0:27,13	20
20	1:05,35	20	1:03,31	20	1:02,14	100 NL	0:55,09	20	0:56,65	20	0:58,63	20
20	2:21,64	20	2:16,76	20	2:14,42	200 NL	2:00,42	20	2:03,44	20	2:08,11	20
20	4:58,04	20	4:48,72	20	4:44,28	400 NL	4:18,12	20	4:23,24	20	4:32,19	20
12	10:20,78	12	9:58,04	12	9:47,83	800 NL	8:48,34	12	8:58,34	12	9:14,90	12
12	20:29,98	12	19:14,81	12	18:50,51	1 500 NL	17:20,02	12	17:43,82	12	18:32,12	12
20	0:35,42	20	0:34,03	20	0:33,36	50 Dos	0:29,84	20	0:30,69	20	0:32,23	20
20	1:15,92	20	1:12,90	20	1:11,53	100 Dos	1:04,15	20	1:05,82	20	1:09,06	20
20	2:42,05	20	2:36,36	20	2:33,78	200 Dos	2:18,67	20	2:21,71	20	2:28,32	20
20	0:40,25	20	0:38,23	20	0:37,30	50 Bra	0:32,72	20	0:34,01	20	0:36,32	20
20	1:26,81	20	1:23,10	20	1:21,02	100 Bra	1:11,95	20	1:14,93	20	1:20,04	20
20	3:06,52	20	2:58,47	20	2:54,85	200 Bra	2:37,98	20	2:44,17	20	2:55,74	20
20	0:32,96	20	0:31,62	20	0:30,91	50 Pap	0:27,09	20	0:27,97	20	0:29,28	20
20	1:15,98	20	1:11,58	20	1:09,66	100 Pap	1:00,35	20	1:02,51	20	1:06,23	20
20	2:17,09	20	2:47,35	20	2:42,11	200 Pap	2:20,26	20	2:26,80	20	2:46,75	20
20	2:40,99	20	2:35,86	20	2:33,24	200 4n	2:17,49	20	2:20,84	20	2:26,01	20
20	5:47,87	20	5:33,08	20	5:26,74	400 4n	4:55,70	20	5:03,00	20	5:15,82	20

Procédures d'engagements

Huit jours après la date limite pour l'organisation des championnats régionaux hiver en bassin de 50 m, un classement interrégional des qualifiés aux championnats de Nationale 3 et de Nationale 2 Printemps sera publié sur le site internet FFN.

Les engagements s'effectuent via l'interface extraNat.

A la date d'ouverture des engagements, seuls les nageurs licenciés pourront être pris en compte dans le classement.

Les droits d'engagements et leur règlement sont laissés à l'initiative de l'interrégion

Qualification pour les championnats nationaux

À partir de ces championnats, les nageurs peuvent se qualifier aux épreuves nationales suivantes :

- Championnat de France Élite
- Championnat de France promotionnel
- Critérium national été Open filles 16 ans et plus, garçons 17 ans et plus;
- Championnat de France filles 15 ans et moins, garçons 16 ans et moins
- Critérium national promotionnel d'été filles 14 ans et plus, garçons 15 ans et plus

Récompenses

Les récompenses sont laissées à l'initiative des interrégions.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

Programme et horaires

Les horaires sont précisés à titre indicatif, ils pourront être modifiés lors de la réunion technique de la compétition.

Vendredi 23 mars 2018

1^{er} réunion

Ouverture des portes : 7h00

Début des épreuves : 9h00

- 1 - 100 m papillon dames (séries)
- 2 - 200 m papillon messieurs (séries)
- 3 - 400 m nage libre dames (séries)
- 4 - 200 m 4 nages messieurs (séries)
- 5 - 50 m dos dames (séries)
- 6 - 100 m dos messieurs (séries)
- 7 - 200 m brasse dames (séries)
- 8 - 100 m brasse messieurs (séries)
- 9 - 50 m nage libre dames (séries)
- 10 - 100 m nage libre messieurs (séries)
- 11 - 1 500 m nage libre messieurs (séries lentes)

2^e réunion

Ouverture des portes : 15h30

Début des épreuves : 17h30

- 12 - 1 500 m nage libre messieurs (série rapide)
- 13 - 100 m papillon dames (finales C,B,A)
- 14 - 200 m papillon messieurs (finales C,B,A)
- 15 - 400 m nage libre dames (finales C,B,A)
- 16 - 200 m 4 nages messieurs (finales C,B,A)
- 17 - 50 m dos dames (finales C,B,A)
- 18 - 100 m dos messieurs (finales C,B,A)
- 19 - 200 m brasse dames (finales C,B,A)
- 20 - 100 m brasse messieurs (finales C,B,A)
- 21 - 50 m nage libre dames (finales C,B,A)
- 22 - 100 m nage libre messieurs (finales C,B,A)

Samedi 24 mars 2018

3^e réunion

Ouverture des portes : 7h00

Début des épreuves : 9h00

- 23 - 200 m dos dames (séries)
- 24 - 200 m dos messieurs (séries)
- 25 - 50 m papillon dames (séries)
- 26 - 50 m papillon messieurs (séries)
- 27 - 400 m 4 nages dames (séries)
- 28 - 400 m 4 nages messieurs (séries)
- 29 - 200 m nage libre dames (séries)
- 30 - 200 m nage libre messieurs (séries)
- 31 - 50 m brasse dames (séries)
- 32 - 50 m brasse messieurs (séries)
- 33 - 1 500 m nage libre dames (séries lentes)
- 34 - 800 m nage libre messieurs (séries lentes)

4^e réunion

Ouverture des portes : 15h30

Début des épreuves : 17h30

- 35 - 1 500 m nage libre dames (série rapide)
- 36 - 800 m nage libre messieurs (série rapide)
- 37 - 200 m dos dames (finales C,B,A)
- 38 - 200 m dos messieurs (finales C,B,A)
- 39 - 50 m papillon dames (finales C,B,A)
- 40 - 50 m papillon messieurs (finales C,B,A)
- 41 - 400 m 4 nages dames (finales C,B,A)
- 42 - 400 m 4 nages messieurs (finales C,B,A)
- 43 - 200 m nage libre dames (finales C,B,A)
- 44 - 200 m nage libre messieurs (finales C,B,A)
- 45 - 50 m brasse dames (finales C,B,A)
- 46 - 50 m brasse messieurs (finales C,B,A)

RÈGLEMENT NATATION COURSE

Dimanche 25 mars 2018

5^e réunion

6^e réunion

Ouverture des portes : 7h00

Début des épreuves : 9h00

47 - 100 m papillon messieurs (séries)

48 - 200 m papillon dames (séries)

49 - 400 m nage libre messieurs (séries)

50 - 200 m 4 nages dames (séries)

51 - 50 m dos messieurs (séries)

52 - 100 m dos dames (séries)

53 - 200 m brasse messieurs (séries)

54 - 100 m brasse dames (séries)

55 - 50 m nage libre messieurs (séries)

56 - 100 m nage libre dames (séries)

57 - 800 m nage libre dames (séries lentes)

Ouverture des portes : 15h30

Début des épreuves : 17h30

58 - 100 m papillon messieurs (séries)

59 - 200 m papillon dames (séries)

60 - 400 m nage libre messieurs (séries) 61 -

200 m 4 nages dames (séries)

62 - 50 m dos messieurs (séries)

63 - 100 m dos dames (séries)

64 - 200 m brasse messieurs (séries)

65 - 100 m brasse dames (séries)

67 - 100 m nage libre dames (séries)

68 - 800 m nage libre dames (série rapide)

RÈGLEMENT NATATION COURSE

■ Samedi 31 mars au Lundi 2 avril 2018	Championnats de Nationale 3 Q2	■ Lieu : à désigner
■ 6 réunions		■ Bassin : 50 m ■ Compétition de référence nationale
Conditions d'accès		
■ Catégories d'âges : filles 14 ans et +, garçons 15 ans et +	■ Nageurs qualifiés à partir du classement interrégional qualificatif de la saison.	
Engagements		Résultats
■ Propositions extraNat : du 20 au 27 mars 2018	■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)	
■ Liste des engagés : 28 mars 2018	■ Publication web : J + 1	
■ Réunion technique : 30 mars 2018 - 18h30 (liste de départ)	■ Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr	

Préambule

Cette compétition est une nouveauté de la saison 2017-2018. Sa création fait suite à une volonté de répartir les nageurs en poule de niveau sur le deuxième temps de qualification (sur trois) aux événements nationaux de la saison.

Lieux

Laissés à l'initiative de l'interrégion sur un seul lieu.

Les organisations sont mises en place au libre choix du conseil de l'interrégion. Il est également possible de confier l'organisation à une ligue, un comité départemental ou à un club. Enfin, l'interrégion a la possibilité de moduler le format de la compétition afin de l'adapter à sa population et peut même aller jusqu'à supprimer son organisation si l'effectif des nageurs est jugé insuffisant par l'interrégion.

Équipements

Bassin de 50 m homologué. Chronométrage automatique (un jeu de plaques minimum) obligatoire.

Contenu du programme

Épreuves individuelles (17 en dames et 17 en messieurs)

- 50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 1 500 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 200 m 4 nages, 400 m 4 nages.

Classement au temps.

Jury

Le jury est constitué par l'organisateur selon les Règles FFN. La désignation des juges-arbitres et starters est du ressort du conseil de l'interrégion, ils devront figurer sur les listes des officiels validés pour la saison en cours.

Mode de qualification

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

Les nageurs du collectif excellence ne sont pas autorisés à participer à ces championnats.

Les nageurs nagent dans leur interrégion de licence sauf accord entre interrégions ou lorsque la demande concerne un athlète évoluant dans une structure du parcours d'excellence sportive. Ces derniers ont accès à l'ensemble du programme tel que prévu dans le règlement sportif. Ils doivent évoluer comme tous les autres nageurs de l'interrégion. Par exemple, il est interdit de limiter l'accès aux finales pour un de ces nageurs.

Sont autorisés à participer :

Les nageuses de 14 ans et plus et les nageurs de 15 ans et plus, ayant réalisé lors de la saison 2017-2018 les critères de qualification par épreuves. Voir le détail dans le tableau ci-après.

Ils peuvent participer aux épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés, plus une épreuve complémentaire de leur choix. Ils ne sont pas limités en nombre d'engagements. Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance de ladite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur l'espace extraNat.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

Détail des critères de qualification :

Seules les performances figurant dans les classements interrégionaux qualificatifs de la saison sont prises en compte.

DAMES			ÉPREUVES	MESSIEURS		
Tps limites 14-15 ans	Tps limites 16-17 ans	Tps limites 18 ans et plus		Tps limites 19 ans et plus	Tps limites 17-18 ans	Tps limites 15-16 ans
0:30,15	0:29,36	0:28,79	50 NL	0:25,44	0:26,19	0:27,13
1:05,35	1:03,31	1:02,14	100 NL	0:55,09	0:56,65	0:58,63
2:21,64	2:16,76	2:14,42	200 NL	2:00,42	2:03,44	2:08,11
4:58,04	4:48,72	4:44,28	400 NL	4:18,12	4:23,24	4:32,19
10:20,78	9:58,04	9:47,83	800 NL	8:48,34	8:58,34	9:14,90
20:29,98	19:14,81	18:50,51	1 500 NL	17:20,02	17:43,82	18:32,12
0:35,42	0:34,03	0:33,36	50 Dos	0:29,84	0:30,69	0:32,23
1:15,92	1:12,90	1:11,53	100 Dos	1:04,15	1:05,82	1:09,06
2:42,05	2:36,36	2:33,78	200 Dos	2:18,67	2:21,71	2:28,32
0:40,25	0:38,23	0:37,30	50 Bra	0:32,72	0:34,01	0:36,32
1:26,81	1:23,10	1:21,02	100 Bra	1:11,95	1:14,93	1:20,04
3:06,52	2:58,47	2:54,85	200 Bra	2:37,98	2:44,17	2:55,74
0:32,96	0:31,62	0:30,91	50 Pap	0:27,09	0:27,97	0:29,28
1:15,98	1:11,58	1:09,66	100 Pap	1:00,35	1:02,51	1:06,23
2:17,09	2:47,35	2:42,11	200 Pap	2:20,26	2:26,80	2:46,75
2:40,99	2:35,86	2:33,24	200 4n	3:02,78	2:20,84	2:26,01
5:47,87	5:33,08	5:26,74	400 4n	4:55,70	5:03,00	5:15,82

Procédures d'engagements

Huit jours après la date limite pour l'organisation des championnats régionaux hiver en bassin de 50 m, un classement interrégional des qualifiés aux championnats de Nationale 3 et de Nationale 2 Printemps sera publié sur le site internet FFN.

Les engagements s'effectuent via l'interface extraNat.

A la date d'ouverture des engagements, seuls les nageurs licenciés pourront être pris en compte dans le classement.

Les droits d'engagements et leur règlement sont laissés à l'initiative de l'interrégion

Qualification pour les championnats nationaux

À partir de ces championnats, les nageurs peuvent se qualifier aux épreuves nationales suivantes :

- Championnat de France Élite
- Championnat de France promotionnel
- Critérium national été Open filles 16 ans et plus, garçons 17 ans et plus;
- Championnat de France filles 15 ans et moins, garçons 16 ans et moins
- Critérium national promotionnel d'été filles 14 ans et plus, garçons 15 ans et plus

Récompenses

Les récompenses sont laissées à l'initiative des interrégions.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

Programme et horaires

Le programme suivant est donné à titre d'exemple pour une configuration N3 en 3 jours.

Samedi 31 mars 2018

1^{er} réunion

Ouverture des portes : 7h00

Début des épreuves : 9h00

- 1 - 400 m 4 nages messieurs (class. au temps)
- 2 - 1 500 m nage libre dames (class. au temps)
- 3 - 200 m brasse messieurs (class. au temps)
- 4 - 200 m brasse dames (class. au temps)
- 5 - 50 m nage libre messieurs (class. au temps)

2^e réunion

Ouverture des portes : 15h30

Début des épreuves : 17h30

- 6 - 400 m nage libre dames (class. au temps)
 - 7 - 400 m nage libre messieurs (class. au temps)
 - 8 - 200 m dos dames (class. au temps)
 - 9 - 200 m dos messieurs (class. au temps)
 - 10 - 100 m papillon dames (class. au temps)
 - 11 - 100 m papillon messieurs (class. au temps)
 - 12 - 200 m 4 nages dames (class. au temps)
-
-

Dimanche 1 avril 2017

3^e réunion

Ouverture des portes : 7h00

Début des épreuves : 9h00

- 13 - 200 m papillon dames (class. au temps)
- 14 - 800 m nage libre messieurs (class. au temps)
- 15 - 50 m brasse dames (class. au temps)
- 16 - 50 m dos messieurs (class. au temps)
- 17 - 100 m nage libre dames (class. au temps)

4^e réunion

Ouverture des portes : 15h30

Début des épreuves : 17h30

- 18 - 200 m papillon messieurs (class. au temps)
 - 19 - 800 m nage libre dames (class. au temps)
 - 20 - 50 m brasse messieurs (class. au temps)
 - 21 - 50 m dos dames (class. au temps)
 - 22 - 100 m nage libre messieurs (class. au temps)
-
-

Lundi 2 avril 2017

5^e réunion

Ouverture des portes : 7h00

Début des épreuves : 9h00

- 23 - 400 m 4 nages dames (class. au temps)
- 24 - 1 500 m nage libre messieurs (class. au temps)
- 25 - 100 m brasse dames (class. au temps)
- 26 - 100 m brasse messieurs (class. au temps)
- 27 - 50 m nage libre dames (class. au temps)

6^e réunion

Ouverture des portes : 15h30

Début des épreuves : 17h30

- 28 - 200 m nage libre messieurs (class. au temps)
- 29 - 200 m nage libre dames (class. au temps)
- 30 - 100 m dos messieurs (class. au temps)
- 31 - 100 m dos dames (class. au temps)
- 32 - 50 m papillon messieurs (class. au temps)
- 33 - 50 m papillon dames (class. au temps)
- 34 - 200 m 4 nages messieurs (class. au temps)

RÈGLEMENT NATATION COURSE

<ul style="list-style-type: none">■ Samedi 25 novembre au dimanche 26 novembre 2017■ 4 réunions	Championnats régionaux en bassin de 25 m	<ul style="list-style-type: none">■ Lieu : se reporter à la publication du calendrier institutionnel de votre région■ Bassin : 25 m■ Compétition de référence interrégionale
Conditions d'accès		
<ul style="list-style-type: none">■ Catégories d'âges : filles 14 ans et +, garçons 15 ans et +	<ul style="list-style-type: none">■ Modalités de qualification laissées à l'initiative des ligues.	
Engagements		Résultats
<ul style="list-style-type: none">■ Propositions extraNat : à déterminer par l'organisateur■ Clôture des engagements : à déterminer par l'organisateur■ Réunion technique : date laissée aux choix de l'organisateur	<ul style="list-style-type: none">■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)■ Publication web : J + 1■ Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr	

Préambule

Échéance majeure du début de saison dans les régions, cette compétition peut être une opportunité pour accéder aux championnats N2 qualificatifs.

Lieux

Une ou plusieurs organisations au sein de chaque région. Il est possible de l'organiser par regroupement de deux régions limitrophes, chaque région décernant ses podiums respectifs. De même, les nouvelles régions administratives peuvent proposer l'organisation de plusieurs plots dans une même région. Toutefois il est important de conserver un niveau de pratique cohérent avec les niveaux supérieurs.

Équipements

Bassin de 25 m homologué, chronométrage automatique obligatoire pour bénéficier de la reconnaissance des performances qualificatives. Il est également possible de nager un week-end précédent les épreuves de demi-fond : 400 m 4 nages, 800 m nage libre et 1 500 m nage libre. Dans ce cadre, ces épreuves ne figureront pas au programme des championnats régionaux.

Contenu du programme

Épreuves individuelles (18 en dames et 18 en messieurs)

- 50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 1 500 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 100 m, 4 nages (optionnel), 200 m 4nages, 400 m 4 nages.

Séries classement au temps

Épreuves de relais

L'organisation des relais est laissée à l'initiative des ligues. Dans le cas de la programmation de relais, les performances réalisées par les têtes de relais (premier relayeur) sont également reconnues et peuvent servir de qualification.

Jury

L'organisation du jury est du ressort de la ligue selon les règles FFN. Le juge-arbitre désigné par la ligue doit être inscrit sur les listes des officiels pour la saison en cours. S'agissant d'une compétition de référence interrégionale organisée à l'échelon régional, le suivi technique est assuré par le conseiller technique délégué qui, durant toutes les réunions, représente la direction technique nationale auprès de l'organisateur.

Mode de participation

Les nageurs nagent dans leur région de licence sauf accord entre ligues ou lorsque la demande émane d'un athlète évoluant dans une structure du parcours d'excellence sportive.

Les ligues définissent leurs propres règles d'accès à cette compétition. Cependant, il est conseillé aux ligues d'offrir la possibilité de se qualifier d'une année sur l'autre pour la grande majorité des nageurs, puis uniquement à partir des championnats départementaux en bassin de 25 m pour le complément de nageurs.

Les ligues ont la possibilité d'ouvrir leurs championnats à des sélections étrangères.

Procédures d'engagements

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat. Les droits d'engagements et leurs règlements sont laissés à l'initiative de la ligue.

Récompenses

Laissées à l'initiative des ligues.

Programme et horaires

Laissés à l'initiative des ligues.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

<ul style="list-style-type: none">■ Entre le 1 janvier et le 4 mars 2018■ 4 réunions	Championnats régionaux hiver en bassin de 50 m	<ul style="list-style-type: none">■ Lieu : se reporter à la publication du calendrier institutionnel de votre région■ Bassin : 50 m■ Compétition de référence interrégionale
Conditions d'accès		
<ul style="list-style-type: none">■ Catégories d'âges : filles 14 ans et +, garçons 15 ans et +	<ul style="list-style-type: none">■ Modalités de qualification laissées à l'initiative des ligues.	
Engagements		Résultats
<ul style="list-style-type: none">■ Propositions extraNat : à déterminer par l'organisateur■ Clôture des engagements : à déterminer par l'organisateur■ Réunion technique : date laissée aux choix de l'organisateur	<ul style="list-style-type: none">■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)■ Publication web : J + 1■ Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr	

Préambule

Échéance nouvellement créé pour la saison 2017-2018 afin d'offrir une opportunité supplémentaire pour accéder aux championnats N3 et N2 printemps.

Lieux

Une ou plusieurs organisations au sein de chaque région. Il est possible de l'organiser par regroupement de deux régions limitrophes, chaque région décernant ses podiums respectifs. De même, les nouvelles régions administratives peuvent proposer l'organisation de plusieurs plots dans une même région à la même date. Toutefois il est important de conserver un niveau de pratique cohérent avec les niveaux supérieurs.

Équipements

Bassin de 50 m homologué, chronométrage automatique obligatoire pour bénéficier de la reconnaissance des performances qualificatives. Il est également possible de nager un week-end précédent les épreuves de demi-fond : 400 m 4 nages, 800 m nage libre et 1 500 m nage libre. Dans ce cadre, ces épreuves ne figureront pas au programme des championnats régionaux.

Contenu du programme

Épreuves individuelles (17 en dames et 17 en messieurs)

- 50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 1 500 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 200 m 4nages, 400 m 4 nages.

Séries classement au temps

Épreuves de relais

L'organisation des relais est laissée à l'initiative des ligues. Dans le cas de la programmation de relais, les performances réalisées par les têtes de relais (premier relayeur) sont également reconnues et peuvent servir de qualification.

Jury

L'organisation du jury est du ressort de la ligue selon les règles FFN. Le juge-arbitre désigné par la ligue doit être inscrit sur les listes des officiels pour la saison en cours. S'agissant d'une compétition de référence interrégionale organisée à l'échelon régional, le suivi technique est assuré par le conseiller technique délégué qui, durant toutes les réunions, représente la direction technique nationale auprès de l'organisateur.

Mode de participation

Les nageurs nagent dans leur région de licence sauf accord entre ligues ou lorsque la demande émane d'un athlète évoluant dans une structure du parcours d'excellence sportive.

Les ligues définissent leurs propres règles d'accès à cette compétition. Cependant, il est conseillé aux ligues d'offrir la possibilité de se qualifier d'une année sur l'autre pour la grande majorité des nageurs, puis uniquement à partir des championnats départementaux en bassin de 25 m pour le complément de nageurs.

Les ligues ont la possibilité d'ouvrir leurs championnats à des sélections étrangères.

Procédures d'engagements

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat. Les droits d'engagements et leur règlement sont laissés à l'initiative de la ligue.

Récompenses

Laissées à l'initiative des ligues.

Programme et horaires

Laissés à l'initiative des ligues.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

<ul style="list-style-type: none">■ Vendredi 1 juin 2018 au dimanche 3 juin 2018■ 6 réunions	Championnats régionaux été en bassin de 50 m Q3	<ul style="list-style-type: none">■ Lieu : se reporter à la publication du calendrier institutionnel de votre région■ Bassin : 50 m■ Compétition de référence interrégionale
Conditions d'accès		
<ul style="list-style-type: none">■ Catégories d'âges : filles 14 ans et +, garçons 15 ans et +	<ul style="list-style-type: none">■ Modalités de qualification laissées à l'initiative des ligues.	
Engagements		Résultats
<ul style="list-style-type: none">■ Propositions extraNat : à déterminer par l'organisateur■ Clôture des engagements : à déterminer par l'organisateur■ Réunion technique : date laissée aux choix de l'organisateur	<ul style="list-style-type: none">■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)■ Publication web : J + 1■ Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr	

Préambule

Revus dans leur finalité pour l'olympiade Tokyo (2017-2020), les championnats régionaux d'été deviennent à nouveau un événement majeur de la saison. C'est la dernière étape qualificative pour les événements nationaux de l'été.

Lieux

Une organisation au sein de chaque région. Il est possible de l'organiser par groupement de deux régions limitrophes, chaque région pouvant décerner ses podiums respectifs. Il est également possible de moduler le format de la compétition afin de l'adapter à sa population.

Équipements

Bassin de 50 m homologué, chronométrage automatique obligatoire pour bénéficier de la reconnaissance des performances qualificatives.

Contenu du programme

Épreuves individuelles (17 en dames et 17 en messieurs)

- 50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 1 500 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 200 m 4 nages, 400 m 4 nages.

Pour tous les 50 m, 100 m, 200 m et 400 m :

Séries toutes catégories

Finales A et B quel que soit le nombre de nageurs ayant participé aux séries.

La ligue peut, si elle le souhaite, compléter le programme avec des finales C réservées aux nageuses 15 ans et moins et aux nageurs 16 ans et moins non concernés par les finales A et B, ou faire le choix en lieu et place des finales A, B, C d'organiser des finales par catégories d'âge.*

Pour les 800 m et 1 500 m :

Classement au temps (séries lentes le matin et série rapide l'après-midi).

Jury

L'organisation du jury est du ressort de la ligue selon les règles FFN. Le juge-arbitre désigné par la ligue doit être inscrit sur les listes des officiels pour la saison en cours. S'agissant d'une compétition de référence interrégionale organisée à l'échelon régional, le suivi technique est assuré par le conseiller technique délégué qui, durant toutes les réunions, représente la direction technique nationale auprès de l'organisateur.

Mode de participation

Les nageurs nagent dans leur région de licence sauf accord entre ligues ou lorsque la demande émane d'un athlète évoluant dans une structure du parcours d'excellence sportive.

Les ligues définissent leurs propres règles d'accès à cette compétition. Cependant, les ligues sont invitées à offrir la possibilité de se qualifier à travers un parcours de compétition cohérent avec des périodes de travail indispensables pour ce niveau d'expertise.

Les ligues ont la possibilité d'ouvrir leurs championnats à des sélections étrangères. Toutefois, il semble important de rappeler que cette compétition est qualificative aux événements nationaux de l'été. À ce titre, l'accès aux finales doit être régulé afin de permettre aux nageurs licenciés FFN de se qualifier..

Procédures d'engagements

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat. Les droits d'engagements et leur règlement sont laissés à l'initiative de la ligue.

Récompenses

Laissées à l'initiative des ligues.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

Programme et horaires

Le programme suivant est donné à titre d'exemple pour une configuration en 3 jours.

Vendredi 30 juin 2018

1^{er} réunion

Ouverture des portes : 7h00

Début des épreuves : 9h00

- 1 - 100 m papillon dames (séries)
- 2 - 200 m papillon messieurs (séries)
- 3 - 400 m nage libre dames (séries)
- 4 - 200 m 4 nages messieurs (séries)
- 5 - 50 m dos dames (séries)
- 6 - 100 m dos messieurs (séries)
- 7 - 200 m brasse dames (séries)
- 8 - 100 m brasse messieurs (séries)
- 9 - 50 m nage libre dames (séries)
- 10 - 100 m nage libre messieurs (séries)
- 11 - 1 500 m nage libre messieurs (séries lentes)

2^e réunion

Ouverture des portes : 15h30

Début des épreuves : 17h30

- 12 - 1 500 m nage libre messieurs (série rapide)
- 13 - 100 m papillon dames (finales C,B,A)
- 14 - 200 m papillon messieurs (finales C,B,A)
- 15 - 400 m nage libre dames (finales C,B,A)
- 16 - 200 m 4 nages messieurs (finales C,B,A)
- 17 - 50 m dos dames (finales C,B,A)
- 18 - 100 m dos messieurs (finales C,B,A)
- 19 - 200 m brasse dames (finales C,B,A)
- 20 - 100 m brasse messieurs (finales C,B,A)
- 21 - 50 m nage libre dames (finales C,B,A)
- 22 - 100 m nage libre messieurs (finales C,B,A)

Samedi 1^{er} juillet 2018

3^e réunion

Ouverture des portes : 7h00

Début des épreuves : 9h00

- 23 - 200 m dos dames (séries)
- 24 - 200 m dos messieurs (séries)
- 25 - 50 m papillon dames (séries)
- 26 - 50 m papillon messieurs (séries)
- 27 - 400 m 4 nages dames (séries)
- 28 - 400 m 4 nages messieurs (séries)
- 29 - 200 m nage libre dames (séries)
- 30 - 200 m nage libre messieurs (séries)
- 31 - 50 m brasse dames (séries)
- 32 - 50 m brasse messieurs (séries)
- 33 - 1 500 m nage libre dames (séries lentes)
- 34 - 800 m nage libre messieurs (séries lentes)

4^e réunion

Ouverture des portes : 15h30

Début des épreuves : 17h30

- 35 - 1 500 m nage libre dames (série rapide)
- 36 - 800 m nage libre messieurs (série rapide)
- 37 - 200 m dos dames (finales C,B,A)
- 38 - 200 m dos messieurs (finales C,B,A)
- 39 - 50 m papillon dames (finales C,B,A)
- 40 - 50 m papillon messieurs (finales C,B,A)
- 41 - 400 m 4 nages dames (finales C,B,A)
- 42 - 400 m 4 nages messieurs (finales C,B,A)
- 43 - 200 m nage libre dames (finales C,B,A)
- 44 - 200 m nage libre messieurs (finales C,B,A)
- 45 - 50 m brasse dames (finales C,B,A)
- 46 - 50 m brasse messieurs (finales C,B,A)

RÈGLEMENT NATATION COURSE

Dimanche 2 juillet 2018

5^e réunion

6^e réunion

Ouverture des portes : 7h00

Début des épreuves : 9h00

- 47 - 100 m papillon messieurs (séries)
- 48 - 200 m papillon dames (séries)
- 49 - 400 m nage libre messieurs (séries)
- 50 - 200 m 4 nages dames (séries)
- 51 - 50 m dos messieurs (séries)
- 52 - 100 m dos dames (séries)
- 53 - 200 m brasse messieurs (séries)
- 54 - 100 m brasse dames (séries)
- 55 - 50 m nage libre messieurs (séries)
- 56 - 100 m nage libre dames (séries)
- 57 - 800 m nage libre dames (séries lentes)

Ouverture des portes : 15h30

Début des épreuves : 17h30

- 58 - 100 m papillon messieurs (finales C,B,A)
- 59 - 200 m papillon dames (finales C,B,A)
- 60 - 400 m nage libre messieurs (finales C,B,A)
- 61 - 200 m 4 nages dames (finales C,B,A)
- 62 - 50 m dos messieurs (finales C,B,A)
- 63 - 100 m dos dames (finales C,B,A)
- 64 - 200 m brasse messieurs (finales C,B,A)
- 65 - 100 m brasse dames (finales C,B,A)
- 67 - 100 m nage libre dames (finales C,B,A)
- 68 - 800 m nage libre dames (série rapide)

RÈGLEMENT NATATION COURSE

TABLE DE CONVERSION FFN BASSIN DE 25 M/BASSIN DE 50 M

Temps à ajouter à une performance effectuée en bassin de 25 m pour obtenir son équivalence en bassin de 50 m
(Réalisation Fédération Française de Natation 2016)

ÉPREUVES	ÉCARTS
50 NL	00:00,70
100 NL	00:01,60
200 NL	00:03,40
400 NL	00:07,50
800 NL	00:16,00
1 500 NL	00:30,00
50 Dos	00:01,50
100 Dos	00:02,40
200 Dos	00:04,90
50 Bra	00:00,80
100 Bra	00:02,00
200 Bra	00:05,00
50 Pap	00:00,60
100 Pap	00:01,30
200 Pap	00:03,10
200 4n	00:03,50
400 4n	00:08,80

